



REPUBLIQUE DU BURUNDI

**MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**PLAN D'AFFAIRES D'ECOTOURISME POUR LES PARCS
NATIONAUX DE LA KIBIRA ET RUVUBU AU BURUNDI**

Par

**NZIGIDAMERA Benoît
Consultant**

VERSION FINALE

Bujumbura, Août 2016

Document élaboré dans le cadre du
Projet «*Amélioration de l'efficacité du système de gestion des Aires Protégées*
pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers
l'engagement des parties prenantes »
(PNUD/FEM)



Office Burundais pour la Protection de l'Environnement

B.P. 2757 Bujumbura

Burundi

Site web: <http://bi.chm-cbd.net>

Bujumbura, Juillet 2016

Le document est posté sur: <http://bi.chm-cbd.net>

Pour la citation de ce document: Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (2016) - Plan d'affaires d'écotourisme pour les Parcs Nationaux de la Kibira et Ruvubu au Burundi. Bujumbura, 68.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AP	: Aire Protégée
BM	: Banque Mondiale
BNDE	: Banque National pour le Développement Economique
CDB	: Convention sur la Diversité Biologique
CEEAC	: Communauté Economique des Etats d’Afrique Centrale
CEPGL	: Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
CHM	: Clearing House-Mechanism
CIRGL	: Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
COMIFAC	: Conférence des Forêts d’Afrique Centrale
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DG	: Direction Générale
DGHER	: Direction Générale de l’Hydraulique et des Energies Rurales
EAC	: Communauté des Pays d’Afrique de l’Est
FBu	: Francs Burundais
FEM	: Fonds pour l’Environnement Mondial
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
FRN	: Fonds Routier National
GTZ	: Agence Allemande pour la Coopération Technique
IBN	: Initiative du Bassin du Nil
IDH	: Indice de Développement Humain
INCN	: Institut National pour la Conservation de la Nature
INECN	: Institut National pour l’Environnement et la Conservation de la Nature
MCIPT	: Ministère du Commerce, de l’Industrie, des Postes et du Tourisme
MEEATU	: Ministère de l’Eau, de l’Environnement, de l’Aménagement du Territoire et de l’Urbanisme
MW	: Mégawatts
NIF	: Numéro d’Identification Fiscale
OBPE	: Office Burundais pour la Protection de l’Environnement
OBR	: Office Burundais des Recettes
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONT	: Office national du Tourisme
OTB	: Office du Thé du Burundi
PAFE	: Police de l’Air et des Frontières et des Etrangers
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PIB	: Produit Intérieur Brut
PN	: Parc National
PNK	: Parc National de la Kibira
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RD	: Rive Droite
RDC	: République Démocratique du Congo
REGIDESO	: Régie de Production et de Distribution d’Eau et d’Electricité
RG	: Rive Gauche
RN	: Route Nationale
RTNB	: Radio Télévision Nationale du Burundi
SINELAC	: Société Internationale d’Electricité des Grands Lacs
TIC	: Technologies de l’Information et des Communications
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WWF	: World Wildlife Fund (Fonds mondial pour la vie sauvage)

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
INTRODUCTION	1
I. ETAT DES LIEUX DU TOURISME ET DE L'ECOTOURISME POUR LES PARCS NATIONAUX DE LA KIBIRA ET DE LA RUVUBU	2
I.1. LOCALISATION DES PARCS NATIONAUX DE LA KIBIRA ET DE LA RUVUBU	2
I.1.1. Aires protégées du Burundi.....	2
I.1.2. Localisation du Parc National de la Kibira	3
I.1.3. Localisation du Parc National de la Ruvubu	4
I.2. POTENTIALITES TOURISTIQUES DES PARCS NATIONAUX DE LA KIBIRA ET RUVUBU	5
I.2.1. Situation écotouristique du Parc National de la Kibira	5
I.2.1.1. Attraits touristiques internes au Parc National de la Kibira	7
I.2.1.2. Infrastructures touristiques d'accueil et de guidage dans le PN Kibira.....	11
I.2.1.3. Attraits touristiques complémentaires à l'extérieur du parc.....	12
I.2.2. Situation écotouristique du Parc National de la Ruvubu.....	14
I.2.2.1. Attraits touristiques internes au PNR	15
I.2.2.2. Infrastructures touristiques	19
I.2.2.3. Attraits touristiques complémentaires à l'extérieur du parc.....	20
I.3. GESTION ECOTOURISTIQUE AUX PARCS NATIONAUX DE LA KIBIRA ET DE LA RUVUBU.....	22
I.3.1. Institution gestionnaire et collaboration	22
I.3.2. Contexte juridique	22
I.3.3. Gestion écotouristique.....	23
I.3.3.1. Postes d'accueil	23
I.3.3.2. Personnel du programme récréatif	23
I.3.3.3. Equipements et outils touristiques.....	24
I.3.3.4. Activités d'aménagement	24
I.3.3.5. Activités publicitaires	26
I.3.4. Situation des recettes écotouristiques et investissement pour l'écotourisme	26
I.3.4.1. Aperçu sur la situation financière du tourisme	26
I.3.4.2. Aperçu sur les recettes touristiques aux Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu	27
I.4. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES ET LEUR COMPORTEMENT	34
I.4.1. Parties prenantes internes	34
I.4.2. Parties prenantes externes et niveau d'agissement.....	36
I.5. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES (FFOM).....	38
I.5.1. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces	38
I.5.1.1. Parc National de la Kibira	38
I.5.1.2. Parc National de la Ruvubu.....	41
I.5.2. Détermination des mesures à prendre pour faire face aux hypothèses.....	43
I.5.2.1. Parc National de la Kibira	44
I.5.2.2. Parc National de la Ruvubu.....	46
II. ANALYSE DU MARCHÉ ECOTOURISTIQUE	48
II.1. ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ	48
II.2. DEFINITION DU MARCHÉ	49
II.3. ANALYSE DES FACTEURS POLITIQUES, ECONOMIQUES, SOCIAUX ET TECHNOLOGIQUES	52
II.3.1. Environnement des affaires: Politique et législation	52
II.3.2. Economique du Burundi	53
II.3.3. Cadre social.....	54
II.3.4. Energie, transport et communication	55

II.4. ANALYSE DE LA CONCURRENCE	56
II.4.1. Concurrence directe	56
II.4.2. Concurrence indirecte	56
II.5. OPTIONS STRATEGIQUES	57
II.5.1. Contexte	57
II.5.2. Principes directeurs	57
II.5.3. Vision nationale	58
II.5.4. Buts retenus.....	58
II.5.5. Objectifs	58
II.5.6. Plan d'action	59
III. ANALYSE DES INVESTISSEMENTS ET DES RECETTES	63
III.1. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES INVESTISSEMENTS ET DES BAILLEURS.....	63
III.1.1. Investissements pour le Parc National de la Kibira	63
III.1.2. Investissements pour le Parc National de la Ruvubu.....	68
III.1.3. Investissements pour l'entreprise écotouristique	72
III.1.4. Identification et description des bailleurs	72
III.2. ANALYSE DES RECETTES ECOTOURISTIQUES.....	73
III.2.1. Recettes pour le Parc National de la Kibira	73
III.2.2. Recettes pour le Parc National de la Ruvubu	74
III.2.3. Projection des recettes pour les 5 ans à venir	75
III.3. ANALYSE DES COUTS ET RECETTES SUR LES 5 ANS	76
III.4. GAP DE FINANCEMENT	76
IV. STRATEGIE ET POLITIQUE DE MARKETING	77
IV.1. STRATEGIE DE MARKETING.....	77
IV.2. POLITIQUE DE MARKETING.....	77
IV.2.1. Politique du produit.....	77
IV.2.2. Politique du prix	78
IV.2.3. Politique de distribution	79
IV.2.4. Politique de promotion	80
V. ETABLISSEMENT DU PLAN OPERATIONNEL	81
V.1. REGLEMENTS.....	81
V.2. RESSOURCES HUMAINES	82
V.3. MODES D'APPROVISIONNEMENT	82
V.4. ACCORDS CONTRACTUELS.....	82
V.5. MECANISME DE FINANCEMENT DURABLE.....	83
V.6. ANALYSE DE RISQUES.....	84
BIBLIOGRAPHIE	85
DEFINITIONS-CLES	86

INTRODUCTION

Alors que le tourisme constitue une base de l'économie de plusieurs pays du monde et particulièrement d'Afrique centrale et de l'Est, les activités touristiques restent embryonnaires au Burundi. Pourtant, ce pays dispose des attraits touristiques importants susceptibles de déclencher une économie touristique. Parmi les facteurs à l'origine de cette absence de l'industrie touristique, figure le manque d'infrastructures et d'équipement adéquats. En effet, depuis très longtemps, les efforts pour déclencher cette entreprise ont été minimes. Le gouvernement a consacré peu de moyens pour entreprendre un développement économique fondé sur le tourisme. Dans les aires protégées, les quelques rares activités touristiques menées ont été initiées dans des projets soutenus par des bailleurs spécialement dans le but de soutenir les activités de protection de la biodiversité.

Malgré l'absence d'industrie touristique, l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (INECN) devenu actuellement l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), institution étatique à autonomie de gestion a toujours misé sur l'écotourisme pour assurer son autosuffisance financière. Actuellement, suite à l'insuffisance des allocations financières par le gouvernement pour appuyer les activités de conservation de l'environnement et des aires protégées, l'OBPE doit multiplier des initiatives pour mobiliser les ressources financières. Parmi les activités importantes à mener, figure le développement de l'entreprise écotouristique par la valorisation des attraits touristiques des aires protégées.

L'écotourisme ici prôné est une forme de tourisme durable. Il ne se contente pas d'une approche de contemplation de la nature, mais implique également une participation active des populations locales et des touristes à des actions de sauvegarde et/ou d'éducation à la sauvegarde de la biodiversité. Ce sont les parcs nationaux de la Kibira et de la Ruvubu, les aires protégées les plus nanties en attraits qui sont engagée, dans cette entreprise.

Dans le but de réussir cette entreprise, l'OBPE, à travers le projet «*Amélioration de l'efficacité du système de gestion des AP pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des parties prenantes*», a commandité l'élaboration du plan d'affaires d'écotourisme pour les Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu sous le financement du PNUD/FEM.

Le plan d'affaires d'écotourisme ici prôné est un document qui permet de planifier et de visualiser un projet à court et moyen terme, un outil essentiel à des fins de recherche de financement auprès de divers acteurs afin de parvenir à un financement de la protection de la biodiversité et le développement durable des communautés riveraines.

Ce plan d'affaires d'écotourisme s'articule sur les points importants suivants:

- Etat des lieux du tourisme et de l'écotourisme pour les Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu;
- Analyse du marché écotouristique;
- Analyse des Investissements et des recettes;
- Stratégie et politique de marketing;
- Etablissement du plan opérationnel.

I. ETAT DES LIEUX DU TOURISME ET DE L'ECOTOURISME POUR LES PARCS NATIONAUX DE LA KIBIRA ET DE LA RUVUBU

I.1. LOCALISATION DES PARCS NATIONAUX DE LA KIBIRA ET DE LA RUVUBU

I.1.1. Aires protégées du Burundi

Le Burundi compte 15 aires protégées réparties dans 4 catégories de l'UICN à savoir 3 parcs nationaux, 6 réserves naturelles, 2 monuments naturels et 5 paysages protégés (Fig. 1). Dans l'ensemble, ces aires ont une superficie d'environ 166668,5 ha, soit 5,9% du territoire national. Les Parcs Nationaux de la Ruvubu et de la Kibira avec respectivement 50800 ha et 40000 ha sont les plus grands de toutes les aires protégées avec 54,5%.

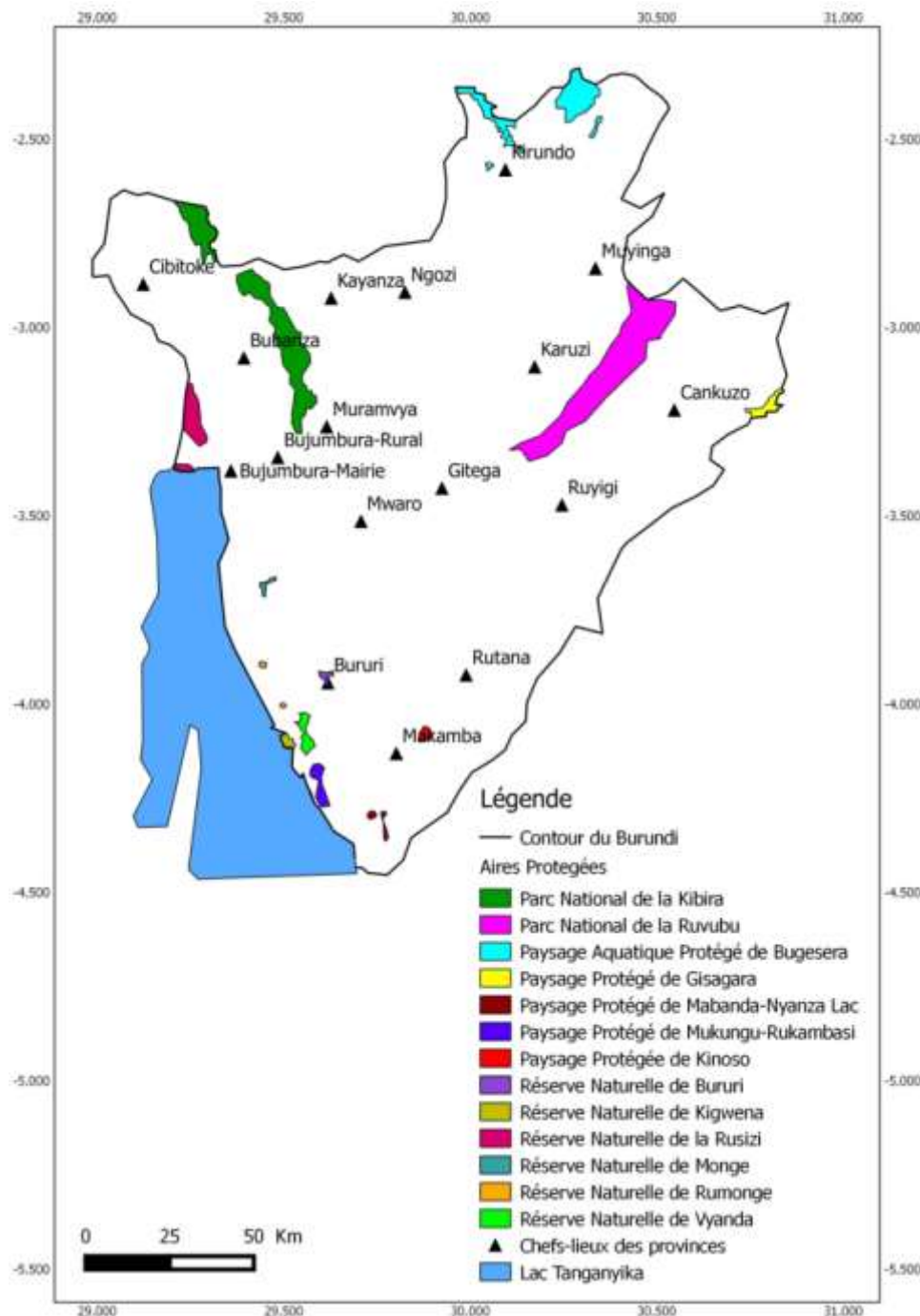


Fig. 1: Localisation des aires protégées du Burundi

I.1.3. Localisation du Parc National de la Ruvubu

Le Parc National de la Ruvubu, la plus grande des aires protégées du Burundi, est situé au Nord-Est du Burundi (Fig. 3). Sa superficie est de 50800 ha, soit environ 1,8% du territoire national Burundais. Il s'étend sur une longueur de 62 km et sur une largeur variant de 5 km au niveau des communes Nyabikere et Butezi, à 13 km à proximité de la frontière tanzanienne (Vande Weghe & Kabayanda, 1992). Ce parc est étiré le long de la rivière Ruvubu qui lui a donné son nom. Administrativement, le PNR est subdivisé en 4 secteurs notamment la Rive Gauche I (RGI), la Rive Gauche II (RGII), la Rive Droite I (RDI) et la Rive Droite II (RDII). Comme le montre la figure 3, ces 4 secteurs se localisent dans quatre provinces avec des superficies différentes:

Rive Gauche I (RGI): 9500 ha (Muyinga);

Rive Gauche II (RGII): 5000 ha (Karuzi);

Rive Droite I (RDI): 23200 ha (Cankuzo);

Rive Droite II (RDII): 13100 ha (Ruyigi).

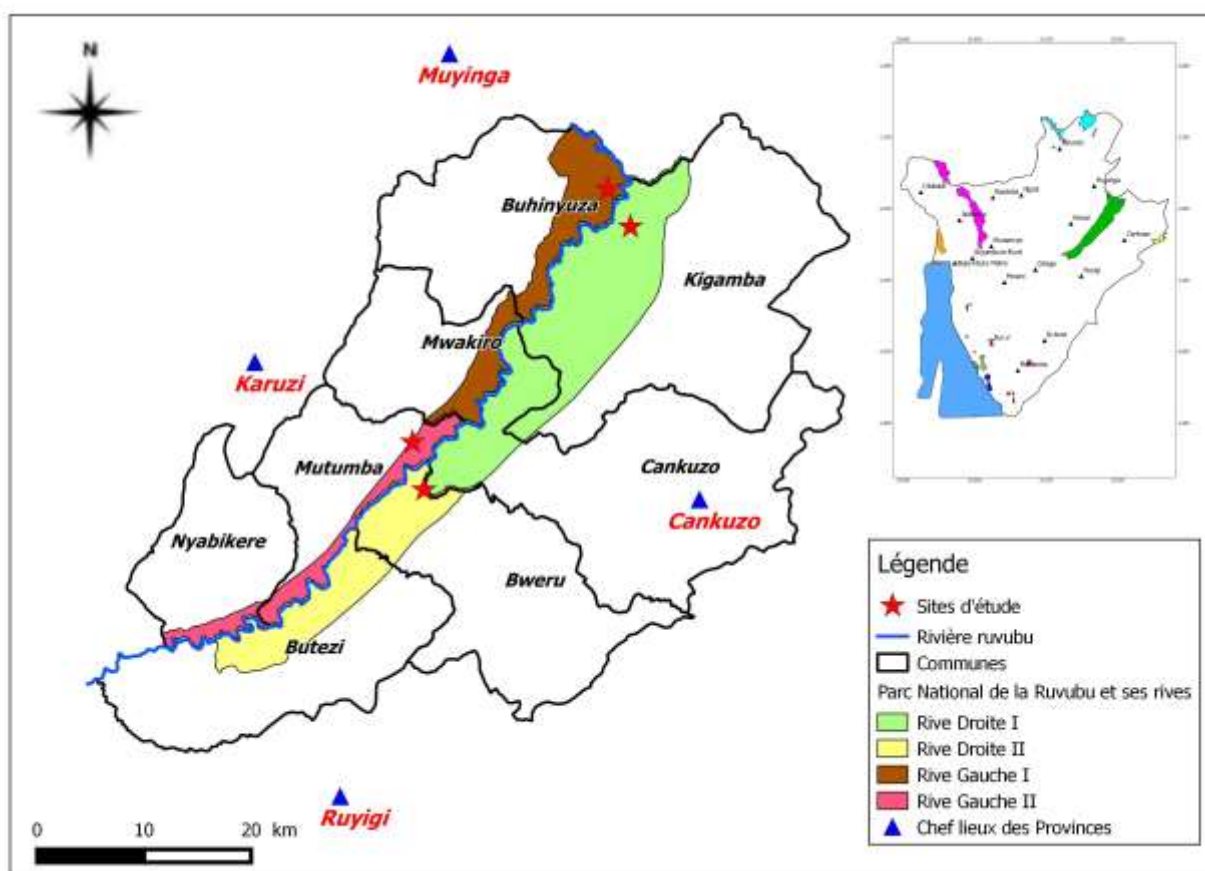


Fig. 3: Localisation géographique du Parc National de la Ruvubu au sein des entités administratives au Burundi (INECN, 2014b)

I.2. POTENTIALITES TOURISTIQUES DES PARCS NATIONAUX DE LA KIBIRA ET RUVUBU

I.2.1. Situation écotouristique du Parc National de la Kibira

Après la création du Parc National de la Kibira (PN Kibira) en 1980, la priorité était de ramener le calme dans les collines qui venaient à peine d'être libérées de plus de 3000 familles qui vivaient dans le Parc. En réalité, le tourisme dans le Parc National de la Kibira a vu le jour en 1989, huit ans après sa création. Avant 1989, les visites n'existaient presque pas sauf quelques amis des expatriés qui travaillaient dans la Kibira. En janvier 1989, le projet Kibira a développé les activités touristiques dans le Secteur Teza. Celui-ci avait été choisi comme région pilote du projet à cause de sa localisation proche de la capitale, de ses infrastructures et de la diversité des produits touristiques. Des infrastructures touristiques étaient mises en place, notamment des circuits de sentiers touristiques, des sites de camping et du système de balisage et d'interprétation pour les visiteurs. Ainsi, le nombre de visiteurs avait continué à augmenter jusqu'en 1993 et la Kibira se classait déjà en première position en matière de fréquentation touristique par rapport aux autres aires protégées du Burundi.

De 1996 à 2007, aucun touriste n'a été enregistré à cause de l'insécurité occasionnée par la présence de bandes armées dans le Parc. Depuis 2008, le tourisme au sein du PN Kibira a timidement repris, surtout dans le secteur Teza et on accueille actuellement des visiteurs tant nationaux qu'internationaux.

Vu que le terrain de la Kibira est accidenté et donc difficile à la marche, le sentier offre la méthode la plus facile et la moins coûteuse permettant l'accès des visiteurs dans le parc; la construction de routes touristiques à l'intérieur de la Kibira n'est ni techniquement, ni économiquement réalisable. Le tableau 1 montre les principaux éléments d'intérêt pour l'écotourisme.

Tableau 1: Principaux éléments d'intérêt pour l'écotourisme dans le PN de la Kibira

Typologie des éléments d'intérêts écotouristiques	Eléments d'intérêts écotouristiques
Existence des attraits touristiques internes au parc	
<i>Biodiversité unique</i>	chimpanzés
	Canards aquatiques sur le lac artificiel
<i>Grottes</i>	Grottes Inangurire, Refuge d'une dame guerrière contre le Roi (Mont Teza)
	Grotte de Ngara
<i>Points culminants d'observations lointaines et des paysages pittoresques</i>	Mont Teza, 1 ^{er} sommet de la Kibira et deuxième sommet le plus élevé du pays et vue de la plaine de l'Imbo sur Mont Teza
	Mont Twinyoni à Mabayi et vue sur la forêt de Nyungwe au Rwanda
<i>Barrages et lacs de retenus et plantations</i>	Barrage artificiel de Mpanda
	Plantations théicoles, Rwegura, Teza, Mabayi
	Usines à thé à Rwegura, Teza, Mabayi
	Centrales hydroélectriques de Rwegura
	Lac Artificiel de Rwegura
<i>Sentiers particuliers et randonnées</i>	Sentier sportif jusqu'au Mont Teza (sur la crête)
	Sentier noir de Teza : gros ficus (tissus), matérialiser les tombes, aliment principal des chimpanzés,
	Sentier botanique de Nyabihondo
	Sentier Bleu ou circuit du <i>Myrianthus</i>
	Sentier Noir ou circuit des chutes de Nyabihondo
	Sentier Orange ou Sentier de Nyamugari
	Sentier Vert ou chemin de Mont Teza
	Sentier de grande randonnée
	Sentier Pédagogique du lac de Rwegura
	Sentier Botanique de Ruhondo
<i>Chutes d'eau</i>	Chute d'eau de Nyabihondo à Teza
	Chute d'eau d'Inamunyiriri à Rwegura (Ruhondo)
	Chutes de Ruhwa et Barizo à Mabayi
	Chute de Kaburantwa à Mabayi
	Chute de Musigati Mpongora
<i>Eaux thermales</i>	Eaux thermales de Rugazi (Musigati-Rutaki)
	Eau thermale de Ruhwa
	Eau thermale de Gitenge sur Karinzi
	Eaux thermales : Kumahoro (Rwegura)
Existence des infrastructures touristiques d'accueil et de guidage dans le parc	
<i>Villa, lodge et campings</i>	Villa de Mwokora, Teza, Mabayi, Musigati
	Centre de Mwokora, Teza, Mabayi, Musigati
	Abri de Nyamugari haut
	Campement du <i>Myrianthus</i>
	Campement de Nyamugari bas
	Lodge de Mabayi

Tableau 1: Principaux éléments d'intérêt pour l'écotourisme dans le PN de la Kibira (suite)

Typologie des éléments d'intérêts écotouristiques	Eléments d'intérêts écotouristiques
Existence des attraits touristiques complémentaires à l'extérieur du parc	
<i>Biodiversité</i>	Les chauves-souris de Muyange
<i>Sites royaux</i>	Palais du prince gendre et ennemi redoutable du Roi Mwezi Gisabo (Maconco): Ndubura à Teza Peuplades des clans serviteurs des tombes des rois: Abiru, palais: abahanza Maison de Baranyanka : prince de la région jusqu'en 1960 Maison de Nduwumwe à Kayanza Lieu de Rwagasore (muhanga, Butanyerera) Source d'eau royale sur la route Bugarama- Kayanza (Kibogoye) Tombes des Allemands à Ruganza lors de la guerre avec les Belges ; à Rugombo Banga (site du Roi, Igisumanyenzi, roche conservant l'eau toute l'année) Centre Muramvya (Umuganuro) fête de semailles Nécropole de Ntare Rugamba à Rwegura Nécropole de Mwezi Gisabo à Remera Nécropole de Mutaga Mbikije à Mutana Tombeau de l'anti-roi Prince Kirima à Muganza
<i>Réseaux hôteliers</i>	Hôtels Te Ranova avec 30 Chambres à Bubanza Paradis avec 30 chambres à Kayanza Musumba hills hôtel avec 30 chambres Kayanza Kibira Park Lodge de Bugarama avec 20 Chambres
<i>Activités artistiques</i>	Les Autochtones avec une culture et artisanat traditionnels à Teza, Gatara, Busekera
<i>Sites liés à la colonisation</i>	Résidence d'un Agronome Belge à Teza ayant pour toiture les moellons Traité de Kiganda (Muramvya) présence des roches
Existence des réseaux routiers praticables	
<i>Routes goudronnées</i>	de Bujumbura, kayanza, Mabayi, Cibitoke et Bubanza
<i>Pistes praticables</i>	Barrage Mpanda

I.2.1.1. Attraits touristiques internes au Parc National de la Kibira

- **Biodiversité unique**

Le Parc National de la Kibira est une réserve de biodiversité de premier plan. La caractéristique principale de l'espace protégé de la Kibira est la forêt ombrophile d'altitude qui bénéficie sur les sommets les plus hauts des conditions pluviométriques idéales pour se développer (entre 1 800 mm et 2 000 mm d'eau par an). On retrouve là-dedans les derniers vestiges de la forêt dense du Burundi.

Quant à la faune, on y observe des primates, des prédateurs, etc., ainsi que de multiples sortes d'oiseaux. Les chimpanzés sont observables dans différents secteurs du Parc. Au secteur Mabayi, on les trouve à Ngara et Gasebeyi. Au Secteur Rwegura, on trouve les Chimpanzés à Ruhondo. Au secteur Musigati, on trouve le Cercopithèque à diadème dans la zone Ntamba et beaucoup de babouins à Namushonji. Au niveau du lac artificiel de Rwegura, on peut facilement observer les canards aquatiques.

- **Grottes**

Grottes Inangurire, Refuge d'une dame guerrière contre le Roi (Mont Teza)

A l'intérieur du parc et non loin du sommet du mont Teza, deux grottes dites Inangurire sont presque distantes d'une vingtaine de mètres (l'une en bas de l'autre) avec chacune une histoire autour d'elle. La première étant plus grande que la seconde et c'est apparemment la plus visitée au regard de l'état de la paille et du sentier qui y mène. Selon les guides, la plus grande (à gauche) est la « mère » de la petite (à droite) « fille » qui se seraient entrées en désaccord et selon une certaine

opinion, la « mère » aurait donc maudit sa « fille ». De ce fait, la « fille » est donc vénérée par ceux qui souhaitent faire le mal tandis que ceux qui visitent la « mère » souhaitent réussir dans le bien. « Le nom Inangurire nous vient d'une légende d'une servante qui a violé les rites de ce site. Ils s'y déroulaient pour rendre hommage aux défunts (Guterekeru). Cette brave dame est entrée dans la grotte et a constaté toutes les activités effectuées à partir de là. Elle s'en est sortie vivante mais elle est morte plus tard, une certaine soirée. Les sorciers qui y effectuaient leurs rites faisaient du chantage comme quoi personne d'autre ne pourrait entrer dans cette grotte. D'où certaines sources d'informations indiquent qu'Inangurire aurait été tuée par ces sorciers afin que leurs rites opérés à l'intérieur de la grotte restent inconnues ».

Grotte de Ngara

En commune Mabayi se trouve aussi une grotte dont l'histoire n'est pas clairement relatée par les riverains du parc. Toutefois, il est connu que la plupart de ces grottes sont couramment utilisées pendant les cultes dites « Kubandwa » pour demander ce dont on a besoin (enfants, femme ou mari, richesse, etc.). Pour arriver à cette grotte, il suffit d'emprunter la route en terre qui part de la RN10 vers la colline de Ngara non loin du parc. De là, on peut alors arriver à ce site avec la facilitation des gardes forestiers.

• Points culminants d'observations lointaines et des paysages pittoresques

Le Parc National de la Kibira est situé entre 1600 et 2666 mètres d'altitude. Cette dernière altitude correspond au Mont Teza, premier sommet de la Kibira et deuxième sommet le plus élevé du Pays. Ce sommet permet une vue sur la plaine de l'Imbo et sur une grande partie des provinces Kayanza et Muravya. De plus, le Mont Twinyoni, avec 2652 m d'altitude est situé à Mabayi en province de Cibitoke et permet une vue sur la forêt de Nyungwe au Rwanda.

• Barrages et lacs de retenus et plantations

Barrage artificiel de Mpanda

Le lac de retenu et la centrale électrique de Mpanda constitueront des sites touristiques intéressants pour ceux qui voudraient voir comment l'eau turbinent les machines pour produire le courant électrique. Il sera possible d'y développer des activités de navigation dans des pirogues.

Lac Artificiel de Rwegura

Avec une superficie de 2000 ha, le lac de retenu de Rwegura constitue un site touristique sur lequel peut se faire la navigation en parcourant de part et d'autre de ses ramifications tout en contemplant la belle forêt du parc. La centrale hydroélectrique de Rwegura constitue également un site d'intérêt touristique pour voir le processus de production du courant électrique. Il y a une possibilité de faire un circuit touristique Sentier botanique- Lac de retenu (par bateau motorisé) - eaux thermales de Kumahoro.

Plantations théicoles et usines à thé y associées à Rwegura, Teza et Mabayi

Les plantations de thé constituent des endroits visualisant de grands espaces de verdure sous-formes tabulaires bien nivelées. La visite des usines à thé est fascinante. On apprend comment les feuilles sont cueillies, transportées, flétries, coupées, fermentées et séchées avant de devenir le meilleur thé du monde.

- **Sentiers particuliers et randonnées**

Sentier sportif jusqu'au Mont Teza (sur la crête)

Avec l'abri de Nyamugari pour point de départ, ce circuit suit la crête Congo-Nil jusqu'au Mont Teza qui culmine à 2666 mètres. Ce trajet est idéal pour ceux qui aiment le calme, l'air frais et surtout les paysages fantastiques. Il vous amène au travers de la forêt de montagne aux arbres couverts de lichens aux aspects mystérieux. Pendant 10 min de marche après le Mont Teza, on accède à deux grottes dont la plus grande est impressionnante, Grotte Inangurire.

Sentier bleu ou circuit du Myrianthus

C'est un sentier de 1,7 km de longueur à parcourir durant 40 minutes, ce sentier a été le premier à voir le jour et est préféré par des touristes qui ne sont pas habitués à une longue marche en altitude et qui ont peu de temps à passer dans le parc. Il part de l'ancien campement du *Myrianthus* pour traverser la forêt de *Myrianthus holstii*, *Strombosia scheffleri* et *Tabernaemontana johnstonii*. Au passage on peut observer également les singes bleus, les touracos à becs noirs sans oublier les nids de chimpanzés.

Sentier noir ou circuit des chutes de Nyabihondo

Le circuit noir a été créé pour permettre aux visiteurs de voir une partie de la forêt primaire dans le secteur Teza. Situé sur le flanc de la crête, ce sentier commence en bas de la piste de Nyamugari bas et passe à travers la forêt secondaire avant d'atteindre la forêt primaire. Ensuite on arrive dans la vallée de Nyabihondo où l'on observe une série de chutes magnifiques d'environ 20m de hauteur. Sur ce circuit de 3,5km s'observe des fougères épiphytes, des fougères arborescentes et, du *Prunus africana* dont on connaît les vertus médicinales pour le cancer de la prostate. C'est l'habitat préféré et fréquenté par des chimpanzés, des singes bleus, des écureuils et des touracos à bec noir. C'est un circuit populaire à moyen et grand usage pour une durée 1h30minutes.

Sentier orange ou Sentier de Nyamugari

Ce chemin de 2,6 km de longueur est exploité par les touristes pour découvrir la diversité floristique pendant une heure. Il part de l'abri de Nyamugari près du terrain de camping des *Myrianthus*, on traverse différents habitats avec une bonne variété végétale (forêt secondaire, forêt primaire, végétation subalpines ou végétation de bruyères) jusqu'où commence le sentier du mont Teza. Finalement ce sentier vous mène en descendant dans les magnifiques plantations du thé du complexe théicole de Teza. Il utilise la piste qui conduisait à l'abri de Nyamugari haut mais également suit le sentier bleu sur 500m.

Sentier vert ou chemin de Mont Teza

Ce sentier part de l'ancien abri de Nyamugari et suit la crête Congo-Nil vers le nord jusqu'au Mont Teza premier sommet plus élevé du parc et deuxième sommet plus élevé du pays. Avant 1980, ce chemin était utilisé par les riverains qui traversaient la Kibira. A partir des sommets du Mont Teza, on peut admirer des paysages pittoresques de la Kibira et des villages limitrophes du parc. L'unique végétation alpine composée d'herbes et d'Ericaceae offre un contraste distinct avec la forêt primaire. Ce circuit d'environ 6km est un sentier sportif de 3 à 4 heures de marche sur la crête Congo-Nil. C'est un trajet idéal pour ceux qui aiment le calme, l'air frais surtout les paysages pittoresques. Il vous mène au travers de la forêt de montagne aux arbres couverts de lichens aux aspects mystérieux.

Sentier de grande randonnée

Ce sentier est conseillé aux visiteurs qui sont en vacances désirant séjourner dans le parc pendant deux jours ou plus pour entreprendre une excursion. Ce sentier permet de découvrir la diversité des produits touristiques du parc. C'est un circuit d'environ 20km qui part du site de camping de Nyamugari combinant le sentier du mont Teza et sentier rouge qui part du mont Teza jusqu'à Rwegura avec possibilité de loger dans les sites de camping se trouvant le long du sentier. Il y a également opportunité de découvrir au passage la grotte d'Inangurire. Il est indispensable d'avoir une bonne condition physique pour le parcourir et il est conseillé de se munir de la nourriture et de l'eau potable.

Sentier pédagogique du lac de Rwegura

C'est un circuit de 2km qui commence à l'ancien centre d'exposition de Rwegura et descend vers le lac et longe la rive de ce dernier avant de fermer la boucle sur le site de camping aménagé à Mwokora. Le long de ce sentier on peut observer la végétation typique des marais, passer à travers une plantation des peuplements de *Hagenia abyssinica* on peut voir quelques oiseaux aquatiques tels que les canards. Ce sentier était fréquenté par des visiteurs souhaitaient une courte promenade. C'est également idéal pour les visites scolaires pendant une courte durée.

Sentier botanique de Ruhondo

Un sentier de 8km qui part du barrage hydroélectrique et monte au Mont Samutuku pour redescendre dans la forêt où se rencontre des bambousaies, forêt primaire et secondaire. Ce sentier peut prendre deux heures de marche avec possibilité de rencontrer les chimpanzés ou tout au moins voir leurs nids. Un parking sécurisé existe aussi près du lac de retenu de Rwegura.

• Chutes d'eau

Plusieurs chutes existent sur différentes rivières dans tous les secteurs du Parc National de la Kibira. Il s'agit notamment:

- Chute d'eau de Nyabihondo à Teza
- Chute d'eau d'Inamunyiriri à Rwegura (Ruhondo)
- Chutes de Ruhwa et Barizo à Mabayi
- Chute de Kaburantwa à Mabayi
- Chute de Musigati Mpongora

• Eaux thermales

Le Parc national de la Kibira et son milieu environnant dispose des points où émergent des eaux thermales dénommées « *Amashuha* » en Kirundi. Ces eaux sont reconnues pour ses nombreuses propriétés thérapeutiques, particulièrement pour soulager, hydrater et tonifier la peau. Il s'agit des:

- Eaux thermales de Rugazi (Musigati-Rutaki)
- Eau thermale de Ruhwa
- Eau thermale de Gitenge sur Karinzi
- Eaux thermales : Kumahoro (Rwegura)

Sur la colline Tondero, zone Rugazi de la commune Kabarore en province de Kayanza, aux abords de la forêt existe à Kumahoro des eaux thermales. Cet endroit est fréquenté par de nombreuses personnes y compris même celles venant du Rwanda voisin.

I.2.1.2. Infrastructures touristiques d'accueil et de guidage dans le PN Kibira

- **Centre et villa du secteur Rwegura**

Centre de Mwokora à Rwegura

Le centre de Mwokora à Rwegura comprend :

- 2 magasins
- 1 maison avec salle de réception
- 1 maison abritant des bureaux
- 2 blocs avec 6 studios
- 1 bloc à 9 studios
- 1 cantine
- 3 villas

Site Rwegura

Il comprend :

- 2 maisons pour habitation
- 1 bureau, 1 garage, 1 magasin

- **Centre, lodge et sites de camping du secteur Teza**

Centre de Teza

Il comprend :

- 2 maisons d'accueil
- 1 bureau avec magasin et garage
- 2 maisons pour habitation

Abri de Nyamugari haut

L'abri de Nyamugari haut avec deux chambres avait été construit pour héberger les gardes en patrouilles. Cette case de Nyamugari a été ensuite transformée en gîte pour les visiteurs. Il a été choisi comme point de départ de presque tous les sentiers pour promenades à cause de sa localisation sur la crête permettant une vue magnifique des paysages de la Kibira et des plantations de thé de Teza. A côté de cette case, on avait aménagé deux terrains pour le camping et chacun pouvait recevoir 3 à 4 tentes de 4 personnes. L'espace était vaste pour le pique-nique et un parking pour 7 véhicules était également aménagé.

Campement du Myrianthus

Ce terrain de campement situé à la limite du parc était spécifiquement conçu pour des groupes de touristes voyageant en camion. Le site disposait d'un parking suffisant pour un camion ou 3 voitures et un terrain pour ériger les tentes. L'eau potable provenant des montagnes était disponible entre les deux sites de camping (Nyamugari haut et campement du *Myrianthus*). Une toilette a été réhabilitée par l'OTB Teza et elle peut être utilisée aujourd'hui.

Campement de Nyamugari bas

Ce terrain de camping est situé au commencement de la piste de Nyamugari à quelques mètres de la limite du parc. L'eau n'était pas disponible sur ce site mais on pouvait puiser à 40m du site. Ce terrain offre une vue pittoresque sur les plantations de thé et une partie de la Kibira.

Lodge de Mabayi

Le lodge de Mabayi comprend deux maisons ayant chacune deux grandes chambres et un salon avec des sanitaires à l'intérieur. Ces infrastructures méritent une réhabilitation pour fonctionner encore.

I.2.1.3. Attraitis touristiques complémentaires à l'extérieur du parc

• Biodiversité

Les chauves-souris de Muyange constituent une colonie incroyable avec une multitude d'individus vivant suspendus sur les grands arbres. Ces êtres ne cessent pas d'étonner les passagers suite à leur comportement grégaire.

• Sites historiques

Sites importants liés au royaume

Les provinces de Muramvya et de Kayanza ont connu beaucoup d'événements dans l'histoire du Burundi en ce qui concerne les régimes royaux. La première était la capitale royale du pays tandis que la deuxième héberge les nécropoles des trois grands rois du Burundi (Ntare Rugamba, Mwezi Gisabo et Mutaga Mbikije). C'est ainsi que dans ces deux provinces se situent des sites d'importance historique du Burundi liés notamment à la période monarchique et à la période coloniale. Il s'agit entre autres de :

- Palais du prince gendre et ennemi redoutable du Roi Mwezi Gisabo (Maconco): Ndubura à Teza
- Peuplades des clans serviteurs des tombes des rois: Abiru, palais: abahanza
- Maison de Baranyanka : prince de la région jusqu'en 1960
- Maison de Nduwumwe à Kayanza
- Lieu de Rwagasore (Muhanga, Butanyerera)
- Source d'eau royale sur la route Bugarama- Kayanza (Kibogoye)
- Tombes des Allemands à Ruganza lors de la guerre avec les Belges; à Rugombo
- Banga (site du Roi, Igisumanyenzi, roche conservant l'eau toute l'année)
- Centre Muramvya fête de semailles(Umuganuro)

Tombeaux royaux

Les tombeaux des trois rois du Burundi ayant connu une histoire mouvementée se trouvent sur la région Nkiko-Mugamba en commune Muruta de la province Kayanza. Dans cette localité se trouve également le tombeau de l'antiroi Kirima qui tenta de créer un autre royaume détaché du Burundi dans Nkiko –mugamba à la fin du XIX^{ème} siècle.

Nécropole de Ntare Rugamba à Rwegura

Le roi Ntare Rugamba ayant sa nécropole toujours intacte sur la colline Muganza sous la protection vénérée du clan des Abiru (Banyange) de la commune Muruta en province de Kayanza aura sans doute été l'un des plus grands dirigeants de l'histoire du Burundi. Parvenu au trône à la fin du 18^{ème} siècle, Rugamba accomplit au cours de son règne une œuvre politique remarquable. C'est lui qui, grâce à ses conquêtes doubla la superficie du pays donnant ainsi au Burundi ses frontières contemporaines. On le surnomma Rugamba à cause de sa bravoure ; son autre surnom est celui de Rutaganzwa littéralement signifiant en Kirundi l'invincible (Mworoha, 2014).

Nécropole de Mwezi Gisabo à Remera

Proclamé roi en 1852, Mwezi Gisabo a dirigé le royaume du Burundi jusqu'en 1908. Il aura une nombreuse progéniture dont certains deviendront des chefs princiers qui jouèrent un rôle primordial dans le passage du système burundais traditionnel aux systèmes coloniaux allemand et belge de la fin du 19^{ème} siècle au 20^{ème} siècle. Il meurt le 21 août 1908 et son corps fut transporté au Nkiko-Mugamba où sa nécropole (inganzo) trône sur le sommet de la colline Remera (zone Muruta) en commune Muruta, sous la protection du clan des Abiru (Mworoha, 2014).

Nécropole de Mutaga Mbikije à Ramvya

Mutaga Mbikije ayant son tombeau à Ramvya (zone Nkongé) monte au trône en 1908 à la suite de la mort de son illustre père, le Mwami Mwezi Gisabo. C'est un roi qui connut un règne éphémère (1908-1915) et sa nécropole est érigée sur la colline de Ramvya sous la protection clan des Abiru. Son règne est marqué par une plus grande emprise de la colonisation allemande sur le Burundi avec notamment le déplacement de la résidence à Gitega en 1912, la diffusion de la monnaie (la roupie et le heller) et d'une plus grande présence missionnaire (Mworoha, 2014).

Tombeau de l'anti-roi Prince Kirima à Nyanyankuru

L'anti-roi Kirima a joué un rôle non négligeable dans la région du Nkiko Mugamba à la fin du 20^{ème} siècle. Son tombeau se trouve sur la colline Kanyankuru en face de la nécropole du mwami Mwezi Gisabo situé à Remera. Le territoire occupé par les tombeaux royaux de la commune Muruta fût alors occupé par un redoutable aventurier nommé Kirima qui tenta de se créer dans cette zone un nouveau royaume détaché du Burundi (Mworoha, 2014).

• **Réseaux hôteliers**

Trois hôtels importants sont:

- Hôtel Te Ranova avec 30 Chambres à Bubanza
- Hôtel Paradis avec 30 chambres à Kayanza
- Musumba hills hôtel avec 30 chambres à Kayanza
- Kibira Park Lodge avec 20 chambres

• **Activités artistiques**

Les Autochtones Bwata habitent à Teza, Gatara et Busekera. Ils y exercent une culture et artisanat traditionnels. Cette communauté exhibe la culture burundaise via des chants traditionnels et des objets d'arts fabriqués sur base de l'argile et du bois. Les articles fabriqués sont composés notamment d'animaux du PNK, des paniers, etc. Il s'agit d'un site très intéressant pour les touristes qui veulent se détendre et savourer la richesse culturelle et artistique des communautés autochtones riveraines du PNK.

- **Sites liés à la colonisation**

Résidence d'un Agronome Belge à Teza ayant pour toiture les moellons

Une maison datant de l'époque coloniale avec comme toiture des moellons est encore en bon état. Cette maison qui était habitée par un agronome belge témoigne de l'ingéniosité de l'époque et des efforts fournis par la population dans ces constructions.

Traité de Kiganda (Muramvya) présence des roches

Le traité a eu lieu à Kiganda le 3 Juin 1903, à l'endroit précis appelé « i Buryenda » près des grottes de Kiganda (mu Masenga ya Kiganda). Par ce traité, les allemands reconnaissaient le roi comme « sultan » de l'Urundi et ils plaçaient ses ennemis à d'autres endroits sans les abandonner. C'était donc un traité ambigu. Cela n'a pas empêché au roi de payer aux allemands des centaines de vaches et en même temps, de permettre à leur caravane de circuler librement.

- **Réseaux routiers praticables**

Routes goudronnées

Il existe un réseau routier goudronné qui relie Bujumbura aux quatre secteurs du Parc National de la Kibira qui sont :

- Rugombo-Kayanza (RN 10)
- Bujumbura-Kayanza (RN 2)
- Bujumbura-Bubanza- Ndora (RN 9).

I.2.2. Situation écotouristique du Parc National de la Ruvubu

L'idée de création du Parc National de la Ruvubu (PNR) a vu le jour en 1930. L'administration belge locale s'y a opposé car beaucoup de fonctionnaires de l'époque pratiquaient la chasse comme activité récréative et ne pouvaient donc plus exercer leur passe-temps favori (Vande Weghe & Kabayanda, 1992). Le PN Ruvubu a été alors créé par le Décret-loi n°1/6 du 3 mars 1980 portant création des parcs nationaux et des réserves naturelles au Burundi.

Depuis sa création, le PNR a attiré beaucoup de touristes. Sa flore et sa faune font du PNR une aire protégée sur laquelle le Burundi doit compter pour développer l'activité écotouristique (Tableau 2).

Tableau 2: principaux éléments d'intérêt pour l'écotourisme dans le PNR

Typologies d'éléments écotouristiques	Eléments d'intérêt pour l'écotourisme
Existence des attraits touristiques internes au parc	
<i>Biodiversité</i>	Populations importantes de Buffles et de Kobe defassa Animaux aquatiques de la rivière Ruvubu: crocodiles et hippopotames Population des Babouins Colobes rouges Oiseaux migrateurs de la vallée de la Ruvubu
<i>Sentiers biologiques</i>	Sentier aux colobes rouges
<i>Paysages pittoresques</i>	Chaînes de montagnes quartziques Site touristique de Mashenyo Site touristique de Rugoti Pont de la Rivière Ruvubu Site de Nyarunazi à Muremera Panorama de Nyaruhongore Site touristique de Rugoti Lac de retenu de Kayongozi Roches de Kuryarugajo Pont naturel de Nyaruhongore-Butare: Rwobo rwa Nyabarega
<i>Chutes d'eau</i>	Chute de Gisuma
<i>Grottes</i>	Tunnels de Gateke : Ivyobo vya Nyabarega
<i>Guides touristiques</i>	Deux guides touristiques
Existence des attraits touristiques complémentaires à l'extérieur du parc	
<i>Sites royaux et culturels</i>	Site du Roi Ntare Rugamba
<i>Sites religieux</i>	Première Paroisse Catholique de 1898 à Muyaga Site de la Croix de Misugi à Cendajuru
<i>Eaux thermales</i>	Eaux thermales de Mishiha Eaux thermale de Mibanga à Kayongozi
<i>Chutes d'eau</i>	Chutes de la rivière Najore à Gisagara
<i>Activités artistiques</i>	Vannerie sur base de <i>Cyperus papyrus</i> Artisanat sculpture La poterie à base d'argile à Kayongozi
<i>Réseaux hôteliers</i>	Hôtels à Muyinga, Karuzi, Ruyigi et Cankuzo
<i>Paysages pittoresques</i>	Chaînes de montagnes rocheuses Plat rocheux de Mubwiza bwa Kigati à Kuryingoma Roche gigantesque de Buhinyuza
Existence des réseaux routiers praticables	
<i>Routes goudronnées et praticables</i>	Les voies de communication goudronnées jusqu'au Parc national de la Ruvubu Existence d'une piste d'aviation tout près du Parc

I.2.2.1. Attraits touristiques internes au PNR

- **Biodiversité**

Au point de vue botanique, le PNR est constitué de savanes boisées à *Parinari curatellifolia*, principalement situées au bas des piémonts qui bordent la rivière Ruvubu, des savanes arbustives occupant les crêtes, les pentes abruptes et les dalles latéritiques des savanes herbeuses se limitant à certaines crêtes et bas-fonds de la vallée de la Ruvubu. Les formations forestières sont des galeries forestières qui bordent les principaux cours d'eau jusque sur les pentes des chaînes montagneuses. On y observe aussi des marais

Le PNR est un habitat idéal pour un bon nombre d'animaux qui intéressent les touristes. Ce parc contient 44 espèces de mammifères appartenant à 18 familles dont les plus importantes sont les Bovidae et les Viverridae. Les grandes populations concernent les espèces comme *Syncerus caffer*, *Kobus ellisiprymnus defassa* et *Tragelaphus scriptus*. Parmi les grands prédateurs, il faut signaler le *Panthera pardus* et *Canis adustus*. Trois espèces de Primates y sont représentées. Une liste de 421 espèces d'oiseaux du parc a été établie. Pour les reptiles, le crocodile (*Crocodilus niloticus*) est le plus observé.

- **Sentiers biologiques**

Le sentier aux colobes rouges est situé en Province Muyinga dans le Secteur Rive Gauche I (RGI) aux environs du gîte où peuvent loger les visiteurs. Il suffit d'un voyage de 5 minutes pour y arriver et observer les colobes rouges planant sur les arbres de *Maesopsis eminii*. On y observe également les Touracos de Ross (*Musophaga rossae*) qui s'approvisionnent en fruits de ces arbres. La haute taille de ces arbres est une garantie pour la présence des colobes rouges et Cercopithèque à diadème.

Le gîte du parc étant à 200 m, il est facile d'y accéder très tôt ou les heures tardives. Notons que le Camping-Lodge en construction se trouve non loin du gîte sur un terrain cédé à la Direction Générale du Tourisme dont la gestion se trouve sur un mémorandum signé entre le Ministère du Commerce et la Direction Générale de l'INECN aujourd'hui OBPE.

- **Paysages pittoresques**

Chaines de montagnes quartziques

Du côté Cankuzo, on y rencontre des chaînes de montagnes quartziques agréables à observer sur plusieurs km et intéressantes pour les touristes.

Site touristique de Mashenyo

Il est situé en province Muyinga dans le Secteur Rive Gauche I (RGI). Ce site de camping situé à 5km de la route goudronnée Muyinga-Cankuzo avait deux paillottes bien construites, mais les malfaiteurs en ont brûlé une. Il est facile d'explorer d'autres milieux non loin de là grâce à d'autres pistes qui se ramifient sur la principale. Ce site est érigé au-dessus de la plaine dite de Mashenyo qui permet de faire une diversité d'observations. Sur le sommet d'une colline surplombant la rivière Ruvubu, on observe en bas la rivière Ruvubu avec ses marais souvent inondés en période pluvieuse, on observe aussi un beau paysage de part et d'autre de la rivière Ruvubu.

Il s'agit également d'un lieu de repos de plusieurs animaux comme les buffles et les antilopes (Cobe Défassa, Guib harnaché), les hippopotames et les crocodiles. En plus des oiseaux sédentaires comme l'aigle pêcheur, l'ombrette, l'aiglette garde bœuf, etc, à partir du mois de Juillet, les oiseaux migrateurs (le pélican blanc, héron cendré, le Jabiru d'Afrique, l'ibis tantale, ibis sacré etc....) sont observables dans cet endroit. En période pluvieuse, la végétation de bordures de la rivière Ruvubu sèche à cause des inondations tandis qu'en été la végétation est verte au niveau des bordures et devient un lieu favorable pour les herbivores du parc. Un autre aspect important est que ce site est proche de la frontière tanzanienne avec le Burundi.

Site touristique de Rugoti

Il est situé en province Cankuzo dans le Secteur Rive Droite I. Ce site de camping est localisé à 7 km de la route goudronnée Muyinga-Cankuzo, mais malheureusement ses cases ont été brûlés par les braconniers. La frontière Tanzanienne n'étant pas loin, il est facile de différencier les deux milieux l'un bien touffu et bien conservé, tandis que le côté tanzanien est surpâturé par le bétail. Ce site est érigé au-dessus de la plaine dite de Rugoti qui permet d'observer ce qui suit:

- la splendide plaine de Rugoti;
- Les oiseaux migrateurs tel que le pélican blanc, héron cendré, le Cigogne, le Jabiru d'Afrique, l'ibis tantale, ibis sacré etc.;
- Les oiseaux sédentaires comme: l'aigle pêcheur, l'ombrette, l'aiglette garde bœuf;
- le buffle broutant dans la plaine;
- Différentes espèces d'antilopes (Cobe défassa, Guib harnaché);
- Les hippopotames et crocodiles;
- Le site de camping aménagé;
- le paysage tanzanien.

Pont de la Rivière Ruvubu

Le grand pont métallique relie les provinces Cankuzo et Muyinga, à 6 km de l'entrée de Gasave (RGI) et à 11 km de l'entrée de Muremera (RDI) sur la route goudronnée. Les aspects touristiques au niveau de ce pont sont ce pont même le plus long du Burundi avec 102 m de long. Tout près de ce pont se trouvent des marais à *Cyperus papyrus* qui hébergent une diversité de faune. Les oiseaux migrateurs tel que le pélican blanc, héron cendré, les cigognes, le Jabiru d'Afrique, l'ibis tantale, ibis sacré etc.; les oiseaux sédentaires comme : l'aigle pêcheur, l'ombrette, l'aiglette garde bœuf ; différentes espèces d'antilopes (Cobe Défassa, Guib harnaché) ; des hippopotames, crocodiles et quelques fois des colobes rouges et le cercopithèque à diadème.

Site de Nyarunazi à Muremera

Il est situé en province Cankuzo dans le Secteur Rive Droite I (RDI) juste sur la crête Muremera. Il faut une marche à pied de moins d'un kilomètre pour commencer à vivre la richesse faunistique du Parc. Dans ce milieu, on peut taxer les caractéristiques suivantes :

- Observatoire d'animaux à moindre effort de marche à pied;
- Présence de cobe defassa en troupeau de trente individus, babouin, une centaine de buffles;
- Accès rapide sur le panorama du parc.

Panorama de Nyaruhongore

Situé à près de 4 kilomètres du bureau du parc et du coté de Cankuzo, ce site de camping a été érigé pour bien contempler la beauté de la vallée de la colline Butare et la chaîne de Muremera.

On observe :

- Site de camping aménagé;
- Observation de la cuvette Muremera-Butare;
- Pont naturel de Rwobo rwanyabarega non loin de là;
- Observation des buffles, des cobes defassa et des babouins

Lac de retenu de Kayongozi

Ce site touristique se trouve dans le parc Secteur RDII à 7 kilomètres du centre de Kayongozi. On observe un lac de retenu de ce barrage, où commence une galerie forestière d'*Uapaca guinensis*. C'est en dessous de ses branchages que passe l'eau escarpant les roches en faisant beaucoup de bruits. C'est dans cette galerie où l'on observe les colobes rouges et quelques fois les babouins.

Ce barrage est situé en commune Bweru, zone Kayongozi, sur la colline Rubonde, au niveau de la bordure du parc. On peut observer le lac de retenu d'eau qui turbine les machines de la centrale hydroélectrique avant de produire le courant électrique. Les touristes seraient enthousiasmés de visiter le processus de production de l'énergie électrique depuis le lac de retenu d'eau jusqu'à la centrale hydroélectrique.

Roches de Kuryarugajo

Sur la sous-colline Nyabigozi de la colline Rubonde du côté de la zone Kayongozi, il y a des roches superposées disposant des chambres qui offrent une vue agréable aux touristes. Quelques fois des buffles et des colobes rouges fréquentent cet endroit. La piste permettant d'y accéder est à réhabiliter.

Vue panoramique de Mwakiro

Situé sur la sous-colline Mugamba de la colline Musenga (Matryazo) à environ 20 km de Nyarunazi. Il s'agit d'un endroit qui permet de contempler un beau paysage du PNR sur une grande étendue. Les galeries forestières dans les bas-fonds des collines du parc offrent aux touristes une vue agréable. Il y a également des chances d'observer des buffles à partir de cet endroit. Il s'agit d'un bon endroit pour le camping. L'administration communale de Mwakiro y a érigé 2 paillotes pour le tourisme. Une piste en provenance de Mwakiro arrive à cet endroit.

Vue panoramique de Bibara

A Bibara en commune Mutumba de la province Karusi, on peut observer le parc du côté Karusi, la crête Ruyigi-Cankuzo et la rivière Ruvubu avec des galeries forestières. Le point d'observation du parc au niveau de Bibara constitue un site de camping aux aspects touristiques idéals au niveau des paysages pittoresques avec des chances de voir des buffles et des antilopes.

• Chutes d'eau de Gisuma

La chute de Gisuma se trouve au niveau du secteur RDI (Cankuzo). Le sentier qui permet d'y accéder est à aménager.

• Grottes

Tunnels de Gateke : Ivyobo vya Nyabarega

Il s'agit de 3 tunnels de plus de 20 m de long qui se trouvent dans le PNR sur la sous-colline Gateke en dessous de l'endroit où le Belge Van de Weg habitait. Ces tunnels passent en dessous d'une roche et on peut traverser cette roche en la passant dessous. La piste qui permet d'accéder à cet endroit est réhabilitée.

Grotte de Runyota

La grotte se trouve sur la colline Bibara en commune de Mutumba de la province Karusi. Runyonta est connu dans l'histoire du Burundi comme quelqu'un qui a combattu les colonisateurs. La grotte lui aurait été attribuée car il la fréquentait souvent et s'y serait caché lors de ses combats avec les colonisateurs.

D'après les témoignages de la population locale, Runyota était originaire de la colline Mwakiro. Un Blanc dénommé par la population Manfuru (suite au mot courant qu'il prononçait « ma foi »), frère d'Albert Guerense (surnommé Gahundahunda) venait se reposer sur cette grotte. Il habitait à environ 1500 m de la Grotte.

La grotte est appelée Mwibuye rya Nyabarega, une route en provenance de Mwakiro arrive à environ 300 m de cette grotte. Cette route est à réhabiliter. Albert habitait le Gite et pratiquait l'élevage des vaches, chèvres et porcs. Les deux frères Belges pratiquaient la chasse dans le PNR.

Runyota était contre la colonisation. Il s'est rendu à Buha d'où il est revenu avec beaucoup d'arcs et de flèches. Il a également fabriqué beaucoup d'arcs et de flèches et a organisé un groupe de combattants pour faire la guerre contre les blancs. Runyota venait souvent à la grotte d'où la dénomination de la grotte (grotte de Runyota). Il avait une sorcière qui l'encourageait dans ses combats, cette dernière avait un pot rempli d'eau qu'elle jetait derrière Runyota. Il a été tué en 1921 vers Gitega lors des combats avec les blancs.

Dans les années 1960, la population atteste qu'elle y trouvait des journaux (ibisizira) dans la grotte.

- **Guides touristiques**

Le parc dispose de quatre guides touristiques répartis dans deux secteurs seulement. Ces derniers ne disposent pas de compétences suffisantes en matière de guidage ni d'équipements requis pour assurer correctement leur travail.

I.2.2.2. Infrastructures touristiques

- **Camping-Lodge en construction et gite du pont Ruvubu**

Le gite du parc étant à 200 m, il est facile d'y accéder très tôt ou les heures tardives.

Notons que le camping-lodge en construction se trouve non loin du gite sur un terrain cédé à la Direction Générale du Tourisme dont la gestion se fera à travers un mémorandum signé entre le Ministère du Commerce et la Direction Générale de l'INECN aujourd'hui OBPE.

- **Barrage hydroélectrique de Kayongozi**

Le barrage hydroélectrique de Kayongozi constitue un atout important en matière d'alimentation électrique des infrastructures touristiques en milieu riverain du Parc National de la Ruvubu surtout au niveau du secteur RDII. Actuellement, son potentiel de production de courant électrique est exploité à moitié.

- **Sites de camping**

A l'intérieur du parc, on y trouve des sites de camping capables d'accueillir des touristes désirant passer la nuit à l'intérieur du parc. C'est notamment le camping lodge en construction depuis 2011 par le Cabinet du Ministère ayant le Tourisme dans ses attributions et proche du pont de la Ruvubu, le site de camping Mashenyo et le site de camping de Muremera.

- **Site du Roi Ntare Rugamba**

En commune Buhinyuza, à environ 200m du point d'observation du site de Mashenyo, se trouve Ikigabiro, un endroit où le Roi du Burundi Ntare Rugamba a vécu lors de ses combats d'agrandissement du royaume du Burundi. On y trouve des arbres comme *Ficus thonningii*, *Dracaena steudneri* (ibitongati), *Erythrina abyssinica* (imirinzi), *Ficus ovata* (ibikobe), etc.

Les témoignages de la population locale notamment celle appartenant au clan des Bahanza atteste que Ntare Rugamba a vécu dans cet endroit et que des cérémonies inhérentes à un site pareil comme kubandwa, ont continué d'être faits dans cet endroit jusque dans un passé très récent. Le site devait être réhabilité pour son intérêt historique et touristique.

I.2.2.3. Attraites touristiques complémentaires à l'extérieur du parc

- **Sites religieux**

Première paroisse catholique du Burundi de 1898 à Muyaga

A 4 km à peine du chef-lieu de la province Cankuzo vers le sud, se trouve la paroisse de Muyaga avec son appendice spirituel et éducatif. Il s'agit de la plus vieille implantation chrétienne au Burundi qui date de l'entreprise de pénétration missionnaire menée à l'Est du pays par le père hollandais Johannès-Michael Van der Burgt, à partir de 1896.

Site de la Croix de Misugi à Cendajuru

Avant d'implanter la paroisse de Muyaga, la première installation chrétienne passagère a eu lieu à Cendajuru, non loin de la frontière Tanzanienne. L'Eglise catholique vient d'y installer une croix signe de voie de pénétration de l'Eglise au Burundi.

- **Eaux thermales**

Eaux thermales de Mishiha

Les eaux thermales de Mishiha sont situées sur la frontière Burundi-tanzanienne du côté burundais. Le site n'est pas aménagé et ses eaux sont très chaudes qu'il est impossible de s'y baigner directement sans avoir préalablement fait des actions de diminution de leur température.

La route qui mène à ce site est à réhabiliter surtout au niveau de la commune Kigamba. Bien que le site soit éloigné du Parc National de la Ruvubu, il constitue un site important pour les touristes désirant voir la frontière tanzanienne en passant dans des paysages aux aspects physiques variés. Une fois ce site aménagé, il pourrait attirer des touristes en provenance de la Tanzanie. Le site constitue donc un attrait important au niveau du tourisme transfrontalier.

Eaux thermales de Kayongozi (Mibanga)

Les eaux thermales de Mibanga, zone Kayongozi de la commune Bweru constitueraient également un site touristique indéniable une fois bien aménagées.

- **Chute d'eau de Najore**

La chute de la rivière Najore se localise en commune Gisagara dans la localité de Murore. Ce site est depuis longtemps très connu pour avoir reçu des gens voulant s'y reposer.

- **Activités artistiques**

En milieux riverains du PN de la Ruvubu, on y pratique des activités touristiques pouvant intéresser les touristes notamment:

- Vannerie sur base des *Cyperus papyrus*;
- Sculpture artisanale;
- Poterie à base d'argile à Kayongozi.

- **Paysages pittoresques**

Des paysages pittoresques existent également en dehors du Parc:

- Chaînes de montagnes rocheuses;
- Plat rocheux de Mubwiza bwa Kigati à Kuryingoma;
- Roche gigantesque de Buhinyuza.

- **Réseaux hôteliers**

Les chefs-lieux des quatre provinces riveraines sur lesquelles s'étend le Parc National de la Ruvubu disposent des infrastructures hôtelières à hauteur d'accueillir diverses catégories de touristes. Certains de ces hôtels sont notamment:

En province de Karuzi:

- La Girafe avec 11 chambres
- Kwiteka avec 12 chambres
- El-manar avec 13 chambres

En province de Cankuzo:

- Kirosho Guest House avec 25 chambres
- Agora avec 16 chambres
- Buhumuza-Lodge avec 9 chambres
- Kabeza Hotel avec 8 chambres
- Come again Buseruko avec 8 chambres
- Résidence avec 8 chambres

En province de Ruyigi:

- Centre d'accueil Ruyigi avec 40 chambres
- Lebanone avec 19 chambres
- Umuco Hotel Restaurant avec 26 chambres
- Hotel bas Mpungwe avec 8 chambres

En province de Muyinga:

- Hotel Cizanye
- Agahimbare Hotel
- Green Land
- Auberge Msgr Nterere
- Safari-Lodge
- La Sagesse

- **Réseaux routiers praticables**

Les voies de communication goudronnées jusqu'au Parc national de la Ruvubu

Le Burundi possède un bon réseau routier avec des routes macadamisées qui permettent un accès facile au Parc National de Ruvubu, par un transport public ou privé. Le transport public sous forme de bus ou taxi est disponible dans la capitale Bujumbura et dans d'autres villes proches des du Parc. Des routes principales du Burundi relient également le pays aux pays voisins comme le Rwanda, la Tanzanie et la République Démocratique du Congo.

Existence des pistes d'aviation tout près du Parc

La province de Cankuzo dispose des pistes d'aviation qui pourraient servir en cas de touristes désirant aller au parc ou y quitter par avion. Ces pistes pourraient servir également en cas d'évacuation urgente d'un touriste qui aurait des problèmes de santé étant au niveau du Parc pour bénéficier des soins de santé à Bujumbura ou à l'étranger en temps réel. Ces pistes sont à aménager car pour le moment elles sont impraticables.

I.3. GESTION ECOTOURISTIQUE AUX PARCS NATIONAUX DE LA KIBIRA ET DE LA RUVUBU

I.3.1. Institution gestionnaire et collaboration

Les Parcs Nationaux de la Kibira et Ruvubu sont sous la gestion de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE). L'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement a été créé par décret N° 100/240 du 29 Octobre 2014 portant création, missions, organisation et fonctionnement de l'Office. Ce décret lui offre un statut d'Etablissement Public doté de la personnalité juridique, d'un patrimoine propre et d'une autonomie financière et administrative. L'OBPE est une des Directions Générales placées sous la tutelle du Ministère ayant l'environnement dans ses attributions.

Cette institution gouvernementale a la charge d'assurer au quotidien la gestion, la conservation de la biodiversité des parcs nationaux de la Kibira et Ruvubu et de coordonner toutes les activités qui s'y déroulent en suivant les Plans de gestion de ces deux aires protégées.

L'activité écotouristique au niveau de ces deux parcs interpelle l'OBPE à étendre sa coopération à d'autres parties prenantes clés. Il s'agit en première lieu de mettre en place un cadre de collaboration exempt de toute ambiguïté ou subjectivité entre le MEEATU et le Ministère en charge du tourisme qui est responsable au premier degré du tourisme au Burundi.

De plus, en partenariat avec les autres intervenants concernés, l'OBPE doit établir de bonnes relations avec les investisseurs tant nationaux qu'internationaux qui voudront bâtir des infrastructures d'accueil et des services écotouristiques adéquats au niveau des deux parcs.

La collaboration entre l'OBPE et les autres parties prenantes suppose que ce dernier devra d'abord combler ses lacunes internes au niveau des compétences de son personnel affecté au tourisme, de son système d'accueil et de gestion des touristes, la réhabilitation des infrastructures indispensables pour l'activité écotouristique comme les pistes d'accès aux sites, les signalisations, etc.

I.3.2. Contexte juridique

- **Cadre national**

Le tourisme au Burundi est régi par le Décret n°100/197 du 5 Juillet 2012 portant réglementation du tourisme au Burundi. L'Article 4 de ce décret confère au Ministère ayant le Tourisme dans ses attributions la définition et la mise en œuvre de la politique nationale du tourisme. Il régit les activités touristiques, détermine et met en œuvre les procédures d'agrément des organismes et des activités touristiques.

Il définit les zones d'aménagement et d'exploitation touristiques et en précise les aspects architecturaux en collaboration avec le Ministère ayant l'environnement et l'aménagement du territoire dans ses attributions.

- **Cadre régional**

En Juillet 2007, le Burundi a officiellement adhéré au Traité de l'East African Community (EAC) alors que cette communauté existait depuis 1993. Le caractère supranational de ce Traité et des règles adoptées dans ce cadre implique de facto pour les Etats (donc pour le Burundi) une adaptation des lois nationales en vue d'une application stricto sensu desdites règles. Ces dispositions sont édictées par l'article 5 du Traité de l'Est African Community.

Toutes les règles et directives relatives au tourisme tirent leur fondement des dispositions de cet article. L'adoption d'une politique touristique harmonisée et d'une stratégie marketing pour promouvoir une destination commune est stipulée comme but à atteindre. Cette perspective de destination et de politique harmonisée implique, la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel du tourisme, une référence au Traité et une démarche analogique pour tenir compte des expériences des autres pays.

I.3.3. Gestion écotouristique

I.3.3.1. Postes d'accueil

L'OBPE dispose des bureaux à Gitega et Bujumbura pour renseigner les visiteurs qui veulent visiter les Parcs Nationaux de la Kibira et Ruvubu. Il y a également des bureaux d'accueil au niveau des secteurs des deux parcs. Mais le problème est que la plupart des personnes qui orientent les visiteurs ne connaissent pas la diversité des produits touristiques du parc pour donner un avant-goût aux visiteurs. Il faut aussi noter que les bureaux des secteurs ne remplissent pas les conditions de centres de réception de visiteurs. En effet, le centre d'accueil doit avoir des produits d'exposition ou brochures qui relatent l'histoire naturelle de l'aire protégée. Normalement le centre de réception et d'exposition doit être en une seule ou deux pièces qui sont très proches afin d'offrir des services aux visiteurs soit par l'information directe, soit par des expositions ou ventes des brochures. Cependant, certains bureaux sont hors d'usage ou sont dans un état qui n'est pas viable pour l'accueil des visiteurs.

I.3.3.2. Personnel du programme récréatif

Le contact avec un guide est le moment le plus marquant de la visite dans le parc. Le service de guidage nécessite la présence d'un guide bien formé capable de satisfaire aux besoins des visiteurs. Le tableau 3 montre les guides touristiques existants et leur situation. Dû à l'insuffisance et à la modestie du budget de l'OBPE, il est impossible d'engager un conservateur en charge du programme récréatif. Il est donc recommandé que le conservateur et le chef de secteur assument les responsabilités de gérer le programme récréatif.

Au niveau du Parc National de la Kibira, les activités habituelles comprennent l'accueil aux bureaux, et des promenades guidées dans la forêt. A Teza, l'accueil est assuré par Monsieur Niburana Deus Dédit âgé de 46 ans, il a fait le bac et maîtrise les techniques de guidage avec des connaissances des ressources naturelles du parc et de leur histoire. Il est assisté par un jeune recrue de 30 ans, Monsieur Ningabira Emile qui possède un certificat de cycle collègue. Ce dernier manifeste la volonté d'apprendre et d'améliorer ses prestations.

A Rwegura, l'accueil et le guidage sont assurés par Monsieur Ndikuriyo Melchior âgé de 58 ans, son niveau de formation se limite à l'école primaire. Il avait bénéficié d'une formation sur les techniques de guidage lors des années 1992 par le projet corps de la paix. En somme, on a trois guides touristiques dont un est capable de répondre à la demande des visiteurs tandis que les deux autres ne sont pas à la hauteur de la demande des visiteurs.

Au niveau du Parc National de la Ruvubu, on a 4 guides. Monsieur Kanyarushatsi Balthazar né en 1955 de niveau d'étude 7^{ème} et Monsieur Ntadohoka Jean Marie né en 1967 de niveau d'étude 8^{ème} sont affectés à la RDI (Muremera) tandis que Monsieur Kinwa Sylvestre né en 1960 de niveau d'étude 6^{ème} et Monsieur Karikera Gilbert né en 1964 et de niveau d'étude 6^{ème} sont affectés à la RGI (Gasave). Tous ces guides ne sont pas à la hauteur de la demande des touristes.

Tableau 3: Situation des guides touristiques existants

Parcs et secteurs	Nom et prénoms des guides	Âges	Compétence
Parc National de la Kibira			
Teza	Niburana Deus Dédit	46	Seconde scientifique et maîtrise des techniques de guidage avec des connaissances des ressources naturelles du parc et de leur histoire
Teza	Ningabira Emile	30	certificat de cycle collège
Rwegura	Ndikuriyo Melchior	58	son niveau de formation est l'école primaire
Parc National de la Ruvubu			
RD.I (Muremera)	Kanyarushatsi Balthazar	61	7 ^{ème}
RD.I (muremera)	Ntadohoka Jean Marie	49	8 ^{ème}
RG.I (Gasave)	Kinwa Sylvestre	56	6 ^{ème}
RG.I (Gasave)	Karikera Gilbert	52	6 ^{ème}

I.3.3.3. Equipements et outils touristiques

Le PN de la Kibira disposait, il y a déjà plus d'une décennie, d'une pirogue motorisée pour faire une balade sur le lac de retenue de Rwegura. Actuellement le parc ne dispose d'aucun équipement ou outils touristiques. Quant au Parc National de la Ruvubu, les outils touristiques disponibles sont illustrés au tableau 4.

Tableau 4 : Outils touristiques disponibles au PNR

Nature	Année d'acquisition	Nombre	Etat
Jumelles	2006	2	Très mauvais
Jumelles	2008	4	Mauvais
Télescope	2008	1	Mauvais
Guide d'un touriste	1994	4	usé

I.3.3.4. Activités d'aménagement

- **Activités d'aménagement pour ces cinq dernières années**

Le tourisme dans le PN Kibira avait été financé conjointement par le projet corps de la paix et la caisse française depuis 1989 jusqu'en 1995 date à laquelle les expatriés ont fui le pays à cause de guerre civile. Les bailleurs de fonds n'ont pas financé le secteur du tourisme depuis 1996 jusqu'en 2012 date à laquelle le projet "Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des parties prenantes" a commencé à faire certaines activités pour relancer le tourisme (Tableau 5).

Tableau 5: Activités d'aménagement et de renforcement des capacités humaines

PN	Bailleur	Genre d'aide	Quantité	Année	Observations
Parc National de la Ruvubu	PNUD	Entretien des pistes dans le cadre de la visualisation du Parc	160 km	2011	Pistes situées au tour de ces sites touristiques déjà fonctionnels
		Construction des paillottes sur les sites de camping	4	2011	Deux paillottes sur chaque site : Mashenyo, Gite, Nyaruhongore et Rugoti.
	PNUD	Entretien des pistes au tour des secteurs RGI et RDI. Sentier	43 km 7 km	2015	Projet Biodiversité.
		Construction du Bureau du Parc en toutes dimensions à Muremera	1	2015	Y compris une salle de réception et d'exposition pour le Touristes.
		Distribution des uniformes et bottes au personnel	50 x 2	2011	Tout le personnel
	Direction Général du Tourisme	Formation des Guides Touristiques du Burundi	1	2015	Un seul a suivi cette formation pour le compte du PN Ruvubu
Parc National de la Kibira	PNUD	Traçage d'une piste	50 km	2015	

Source: Rapports PN Ruvubu et PN Kibira

- **Situation financière pour l'aménagement**

En général, l'OBPE présente aujourd'hui une faible capacité pour la gestion de l'ensemble des aires protégées du Burundi et pour celle des Parcs nationaux de la Kibira et Ruvubu en particulier.

Dès les premières années de sa création en 1980, le PN Kibira a reçu un appui financier de certains bailleurs de fonds comme la Caisse Française de Développement, la GTZ, etc. et le staff de projets s'est investi dans les activités de conservation du parc. Avec la fin de cet appui, le parc est resté dépendant essentiellement de l'appui du Gouvernement représenté par l'OBPE, dont les moyens financiers sont très limités comparés à la tâche de gestion d'un parc. Les dernières années d'insécurité et de conflits sont venues compliquer une situation déjà fragile rendant ainsi le travail de l'OBPE difficile.

- **Etat des infrastructures touristiques**

Au Parc National de la Kibira les sentiers ne sont ni entretenus ni balisés. Les bureaux des chefs de secteurs jouant également de lieux d'accueil des touristes méritent un travail de réhabilitation pour les rendre fonctionnels. Les sites de camping et les parkings naguère bien aménagés ne sont plus fonctionnels. Le gîte de Mwokora disposant d'une capacité d'héberger plusieurs touristes mérite également d'être réhabilité.

Au Parc National de la Ruvubu, le réseau de pistes disponible se trouve presque sur les Secteurs Rive Gauche I et Rive Droite I. Ils doivent être réhabilités annuellement. Le tableau 6 donne la situation des pistes au PN Ruvubu.

Tableau 6: Situation des pistes au PN Ruvubu

Secteur	Piste + signalisation	Longueur (km)	dernier entretien
RGI	Mashenyo	12	2015
	Gahabwa-Rutyazo	14	2015
	Sentier Nyoni et Colobe rouge	7	2015
RDI	Rugoti-Mikore	17	2015
	Mvano	19	2016 (en cours)

Le Gite du Pont Ruvubu est fonctionnel depuis plusieurs années. Son utilisation dépend de la situation sécuritaire du pays comme même le tourisme en général. Aussi, faut-il signaler le manque d'eau parce que les tuyaux de l'adduction d'eau construit pour alimenter le Camping-Lodge en construction et le Gite ont été volés.

La construction du Camping-Lodge à côté du Gite était un bon projet pour le Tourisme au PNR, mais les travaux avancent au ralenti. A titre d'exemple, les travaux devaient se clôturer avec l'année 2011, mais jusque maintenant les travaux continuent mais ne sont qu'au 1/2.

I.3.3.5. Activités publicitaires

La publicité sur le tourisme aux Parcs Nationaux de la Kibira et Ruvubu est insuffisante. Les attraits touristiques de ces deux aires protégées sont peu connus par la plupart de la population vivant au Burundi et à l'étranger.

Le développement de l'écotourisme sur ces deux parcs exige la mise en place d'un système publicitaire laborieux de nature à faire connaître le produit touristique unique qu'offrent ces deux parcs aux touristes.

La production des dépliants et des brochures visualisant les attraits touristiques renfermés par ces parcs ainsi que d'autres informations de nature à susciter l'envie des touristes de visiter ces aires protégées est aussi une initiative capitale pour intéresser les touristes.

D'autres canaux publicitaires non négligeables à exploiter sont notamment les spots publicitaires, les journaux, la masse média, etc.

I.3.4. Situation des recettes écotouristiques et investissement pour l'écotourisme

I.3.4.1. Aperçu sur la situation financière du tourisme

Des ressources financières pour l'Office National du Tourisme (ONT) sont insuffisantes et inadaptées. L'ONT ne dispose pas des ressources financières adaptées aux missions légales et officieuses. Les budgets annuels alloués sont faibles. En 2009, 97,20% du budget ont été consacrés au fonctionnement dont 53,23% pour le paiement des salaires qui sont passés du simple au double entre 2006 et 2009. La même année, la promotion recevait 2,80%, en très nette baisse par rapport à 2008 où elle a reçu 3 fois le montant de 2010. L'ONT ne prend plus part aux salons de promotion sur les marchés émetteurs faute de ressources financières. Elle n'assure que sporadiquement les sorties de terrains pour les mêmes raisons. Le tableau 7 récapitule par grands postes la répartition du budget de l'office pour les exercices de 2007 à 2009.

Tableau 7: Budget de l'Office National du Tourisme de 2007 à 2009

Années	Emplois	Ressources	Actions	Total
	Masse salariale	Fonctionnement	Promotion	
2009	120 710 159	106 047 625	6 547 124	233 304 908
2008	110 625 670	73 614 360	18 053 342	202 593 372
2007	78 127 541	83 421 499	5 313 600	166 862 640

Source : *Stratégie nationale de développement durable du tourisme au Burundi*

I.3.4.2. Aperçu sur les recettes touristiques aux Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu

- **Système de tarification et son évolution**

Au Parc National de la Kibira le système de tarification a varié trois fois depuis 1990 à ce jour en passant de 300 à 15000 FBU pour les étrangers et de 100 à 5000 pour les nationaux. Quant au Parc National de la Ruvubu, la tarification a changé une fois depuis 1998 à ce jour en variant de 7000 à 10000 FBU pour les étrangers et de 4000 à 5000 FBU pour les nationaux (Tableau 8 et 9).

Tableau 8: Evolution du système de tarification au Parc National de la Kibira

Périodes	Tarifs pour étrangers	Tarifs pour nationaux
1990-1993	300	100
1994-2006	1000	500
2007-2012	5000	2000
2013-2016	15000	5000

Source: *Rapport Parc National de la Kibira*

Tableau 9: Evolution du système de tarification au Parc National de la Ruvubu

Périodes	Tarifs pour étrangers	Tarifs pour étrangers
1998-2007	7000	4000
2008-2016	10000	5000

Source: *Rapport Parc National de la Ruvubu*

- **Recettes touristiques**

Parc National de la Kibira

La création du Ministère de l'Environnement et du Tourisme a eu lieu en 1989. La période de 1989 à 1992 a été caractérisée par le début d'une grande organisation touristique et construction des villas touristiques au PNK, création des sentiers touristiques, construction des postes d'accueil, élaboration des panneaux et palissades par le Projet Aménagement de la Kibira sous le financement de la Caisse Française de développement. L'année 1992 correspond à la formation des guides par le projet Diversité Biologique du Corps de la Paix des Etats-Unis tandis que l'année 1993 a été caractérisée par la construction des postes d'accueil touristiques par le même projet. La période de 1989 à 1993 a enregistré une croissance exponentielle des revenus touristiques car les conditions touristiques devenaient de plus en plus meilleures suite aux différentes interventions des partenaires du Burundi au niveau du PNK.

Avec la crise de 1993, les revenus ont brusquement chuté, le nombre de touristes fréquentant le parc a sensiblement diminué de 1994 à 1996 et les bailleurs de fonds intervenant au Parc National de la Kibira ont fui le pays. De 1996 à 2007 aucun revenus n'a été enregistré car le parc été occupé par des groupes armés.

Avec le rétablissement de la paix en 2007 et l'appui du PNUD, le tourisme a timidement repris jusqu'en 2009. Malheureusement, suite à la crise liée aux élections de 2010, la fréquentation touristique du parc a sensiblement chuté. Les revenus touristiques ont commencé à augmenter en 2011 et ont atteint le plus grand montant jamais connu de 2.670.000 FBU suite aux bonnes conditions sécuritaires et à l'appui du projet biodiversité du PNUD. La période de préparation et du déroulement des élections de 2015 a fait que de 2014 à 2015 aucune pièce de monnaie ne soit enregistrée (Fig. 4).

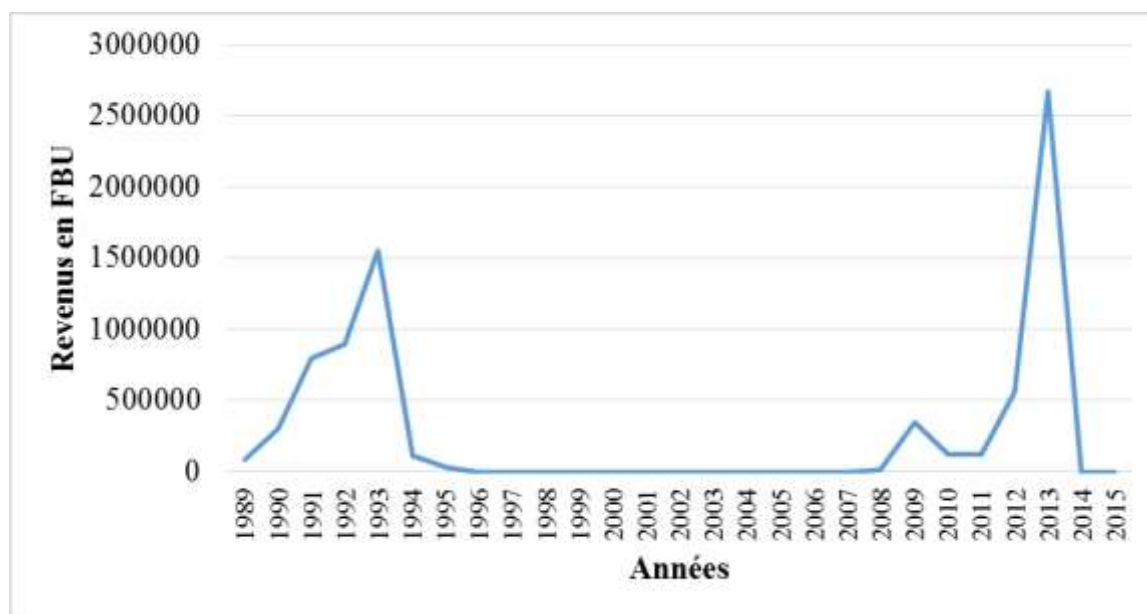


Fig. 4: Evolution des revenus touristiques en FBU au PNK de 1989 à 2015

Le Parc National de la Kibira a été plus fréquenté par des touristes étrangers par rapport aux nationaux (Fig. 5). La culture d'exploration ou de loisir n'est pas naturellement dans la coutume burundaise et à cela s'ajoute la situation économique précaire que connaît la majorité des Burundais. La figure 2 montre que la période durant laquelle le tourisme était prospère au niveau du parc est de 1989 à 1993. Nous voyons qu'en 1993 le nombre de touristes étrangers avait atteint plus de 3000 alors que celui des nationaux était moins de 600.

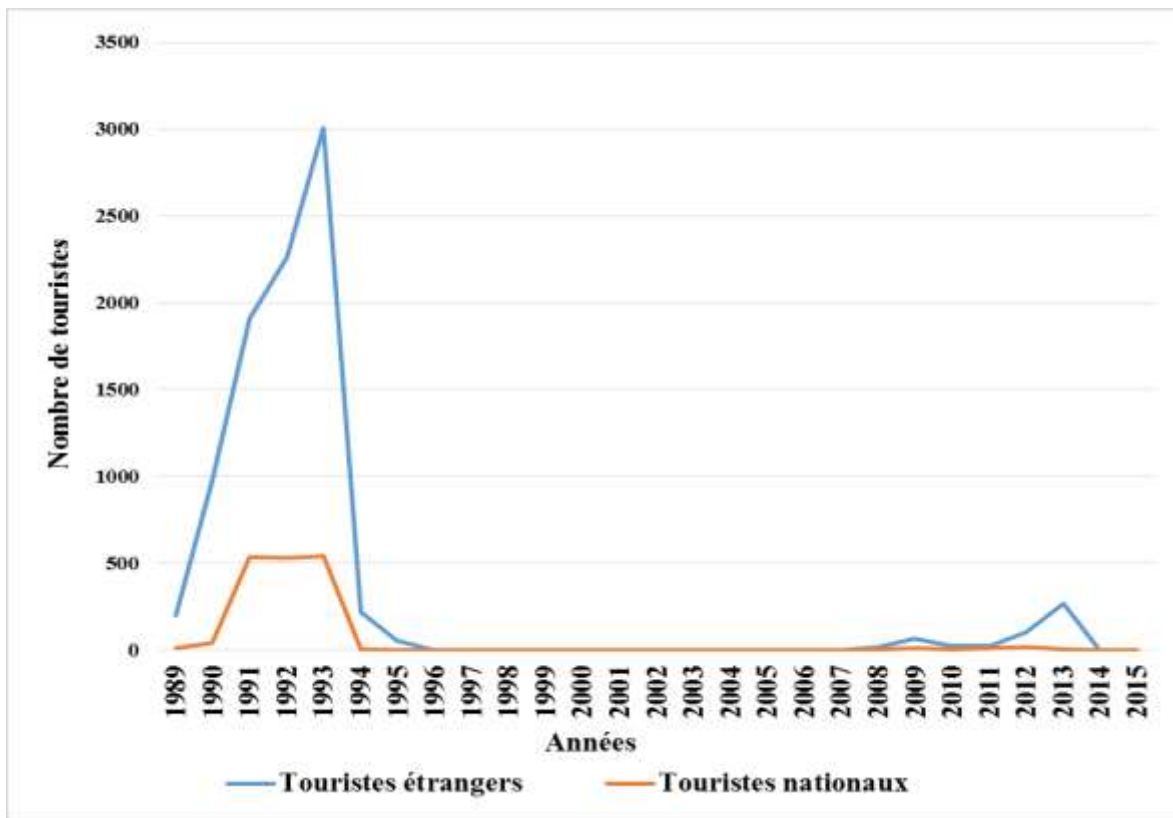


Fig. 5: Fréquentation du PNK par des touristes nationaux et étrangers

Les revenus enregistrés en 1993 sont inférieurs à ceux enregistrés en 2013 alors que le nombre de touristes en cette première année est de loin supérieur à celui de cette dernière année (Tableau 10). Cela s'explique par l'augmentation des frais d'accès au parc pour les touristes. Cependant, la figure 6 montre que ce montant reçu en 2013 a une faible valeur par rapport à celui de 1993, cela étant lié à la dévaluation de la monnaie.

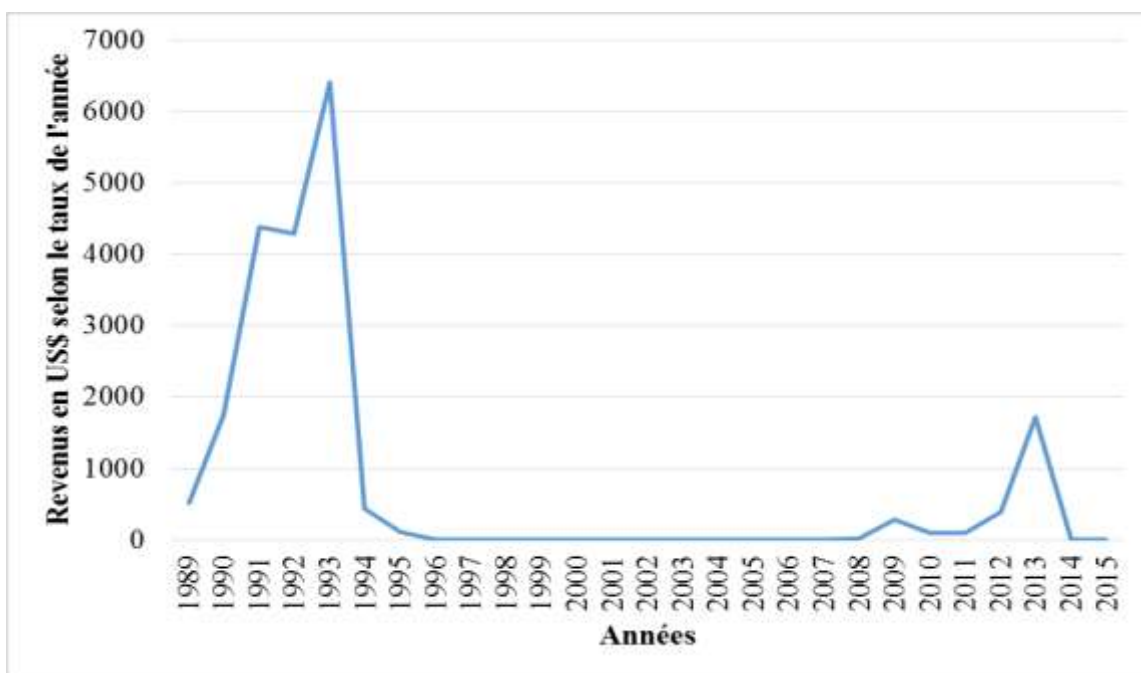


Fig. 6: Evolution des revenus touristiques en US\$ au PNK de 1989 à 2015

Tableau 10: Récapitulatif des chiffres du tourisme et le revenu touristique au Parc National de la Kibira

Année	Nombre de touristes		Revenus (FBU)	Revenus selon le taux du moment (en US\$)	Evénements parallèles de l'époque avec influence sur l'écotourisme
	Etrangers	Nationaux			
1989	200	8	82350	519,00	Création du Ministère de l'Environnement et du Tourisme
1990	974	38	299400	1748,22	Projet Aménagement de la Kibira sous le financement Caisse Française de développement
1991	1906	536	797000	4390,94	
1992	2260	532	894300	4293,33	Formation des guides par le projet Diversité Biologique du Corps de la Paix des Etats Unis
1993	3005	539	1556400	6410,74	Aménagement écotouristique par le Projet APRN et début de la guerre
1994	220	3	110300	436,56	Amplification de la guerre
1995	56	0	28000	112,11	Amplification de la guerre
1996	0	0	0	0	Retrait du Projet APRN suite à la guerre
1997	0	0	0	0	Amplification de la guerre
1998	0	0	0	0	Amplification de la guerre
1999	0	0	0	0	Amplification de la guerre
2000	0	0	0	0	Amplification de la guerre
2001	0	0	0	0	Amplification de la guerre
2002	0	0	0	0	Amplification de la guerre
2003	0	0	0	0	Amplification de la guerre
2004	0	0	0	0	Fin de la guerre
2005	0	0	0	0	Président élu
2006	0	0	0	0	Groupes armés persistant dans les parcs
2007	0	0	0	0	Groupes armés persistant dans les parcs
2008	14	3	15500	13,073	Fin de négociation avec FNL et sortie des groupes armés de la Kibira
2009	67	12	345000	280,45	Sécurité progressive
2010	24	3	126000	102,38	Sécurité progressive
2011	21	8	121000	95,95	Projet Biodiversité du PNUD
2012	101	17	559000	387,59	Projet Biodiversité du PNUD
2013	265	4	2670000	1716,94	Projet Biodiversité du PNUD
2014	0	0	0	0	Projet Biodiversité du PNUD
2015	0	0	0	0	Elections et révoltes
Total	9113	1703	7604250	20507,20	

Source: Rapport PN Kibira

Parc National de la Ruvubu

Au Parc National de la Ruvubu, les données en rapport avec la période 1989 à 1999 ne sont pas trouvables car elles ont été perdues lorsque le bureau du chef du parc a été saccagé par des malfaiteurs. Les années coïncidant avec des périodes de crises dans le pays 2000-2005, 2009 et 2013 ont connus des revenus inférieurs à 500000 FBU. Il ressort de la figure 7 que les périodes de crise connues par le pays ont affecté négativement sa fréquentation aussi bien par des touristes nationaux qu'étrangers (tableau 11). La sécurité est une condition préalable pour le développement de l'industrie touristique au Burundi.

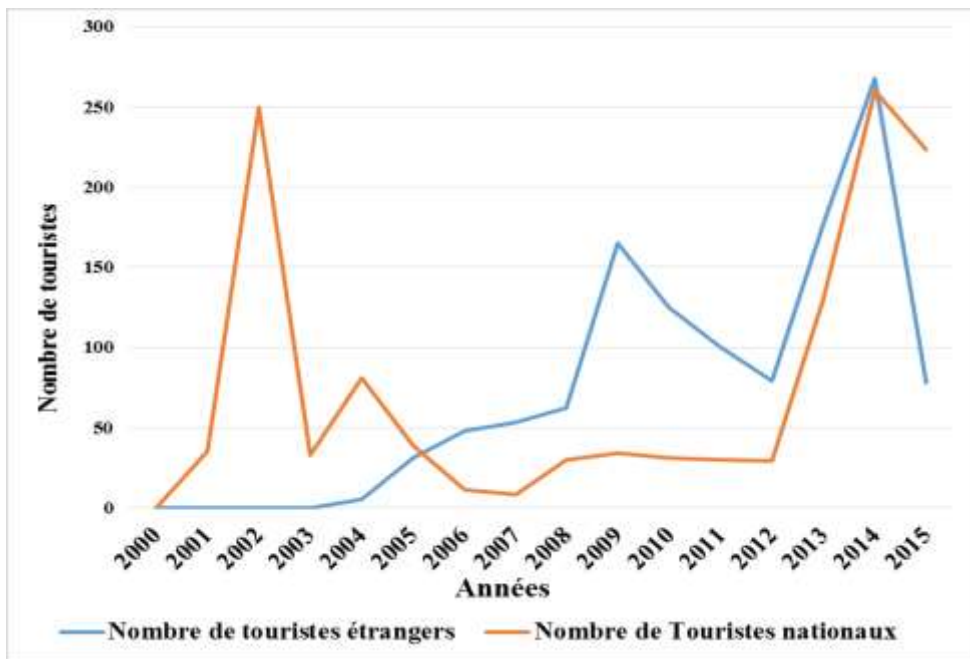


Fig. 7: Fréquentation du PNR par des touristes nationaux et étrangers

De 2000 à 2004, bien que la figure 5 montre une grande fréquentation du parc par des nationaux, aucun revenu n'est enregistré dans les rapports car il s'agissait d'une période de crise. En analysant la figure 8 comparativement à la figure 9, on remarque que la dévaluation de la monnaie burundaise a affecté négativement des recettes en 2013-2014.

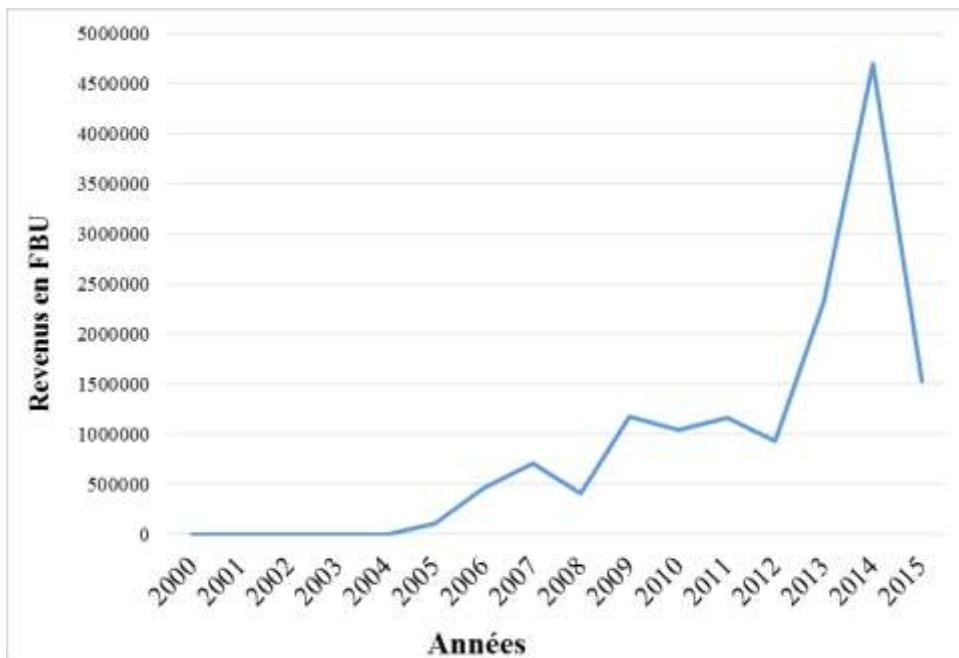


Fig. 8: Evolution des revenus touristiques en FBU au PNR de 2000 à 2015

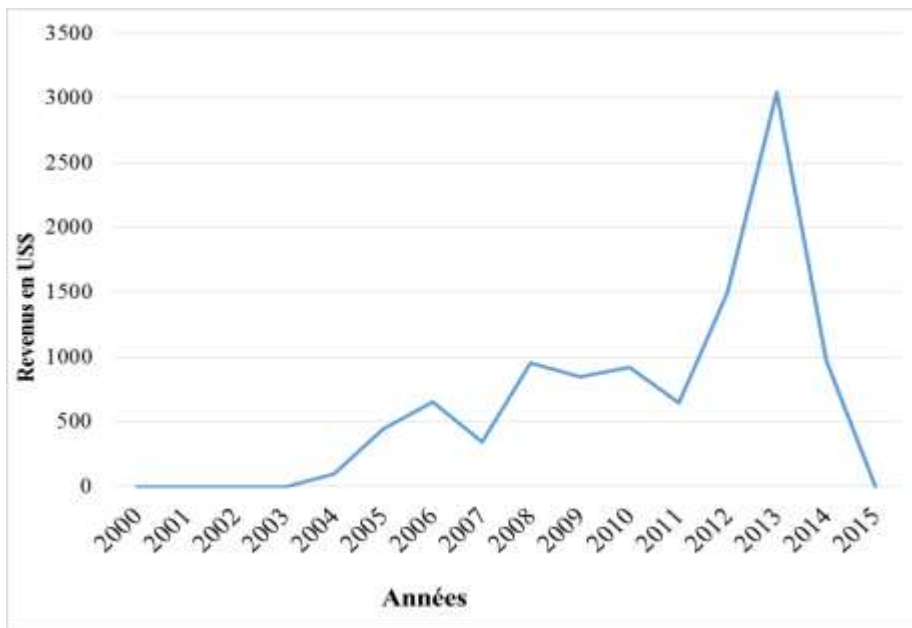


Fig. 9: Evolution des revenus touristiques en US\$ au PNR de 2000 à 2015

Tableau 11: Fréquence du tourisme et recettes depuis 2000-2015 au Parc National de la Ruvubu

Année	Fréquence		Recettes (FBU)	Revenus en US\$ selon le taux du moment	Evénements parallèles de l'époque avec influence sur l'écotourisme
	Etrangers	Nationaux			
1989-1999	-	-	-	0	
2000	0	0	0	0	Pendant la guerre
2001	0	35	0	0	Fonctionnaires locaux. C'était pendant la guerre
2002	0	250	0	0	Fonctionnaires de Gitega et Karuzi, Visite du Parc dans Mutumba et situation d'insécurité dans le pays
2003	0	33	0	0	Même situation
2004	5	81	0	97,080	La sécurité s'améliore, Patrice Faye fait des études de réhabilitation du Gite et pistes
2005	31	39	105000	446,20	Fin de la guerre. Tarif de cinq mille/personne
2006	48	11	459000	653,31	Pas de rapport
2007	53	8	706 800	343,26	
2008	62	30	407000	954,33	
2009	165	34	1174000	848,26	Tarif de dix milles francs/étranger
2010	125	31	1044000	920,17	Année des élections.
2011	100	30	1160400	644,71	
2012	79	29	930000	1496,96	Période d'insécurité dans Cankuzo.
2013	177	130	2327900	3041,98	-
2014	268	260	4705000	973,93	-
2015	78	223	1530922	0	Année des élections.
Total	1191	1223	14550022	10420,20	

Source: Rapport PN Ruvubu

I.4. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES ET LEUR COMPORTEMENT

Dans cette activité de promotion écotouristiques, il existe plusieurs parties prenantes qui représentent une gamme variable des puissances et des intérêts. Elles peuvent agir positivement en formant différents partenariats selon le contexte en y apportant des appuis à différents niveaux d'appui selon le volet de gestion ou la stratégie que vous envisagez de mettre en œuvre. Elles peuvent agir négativement et constituer une barrière à la promotion écotouristique ou agir dans un autre sens et avoir un autre produit. On distinguera les parties prenantes internes de celles externes (Fig. 10).

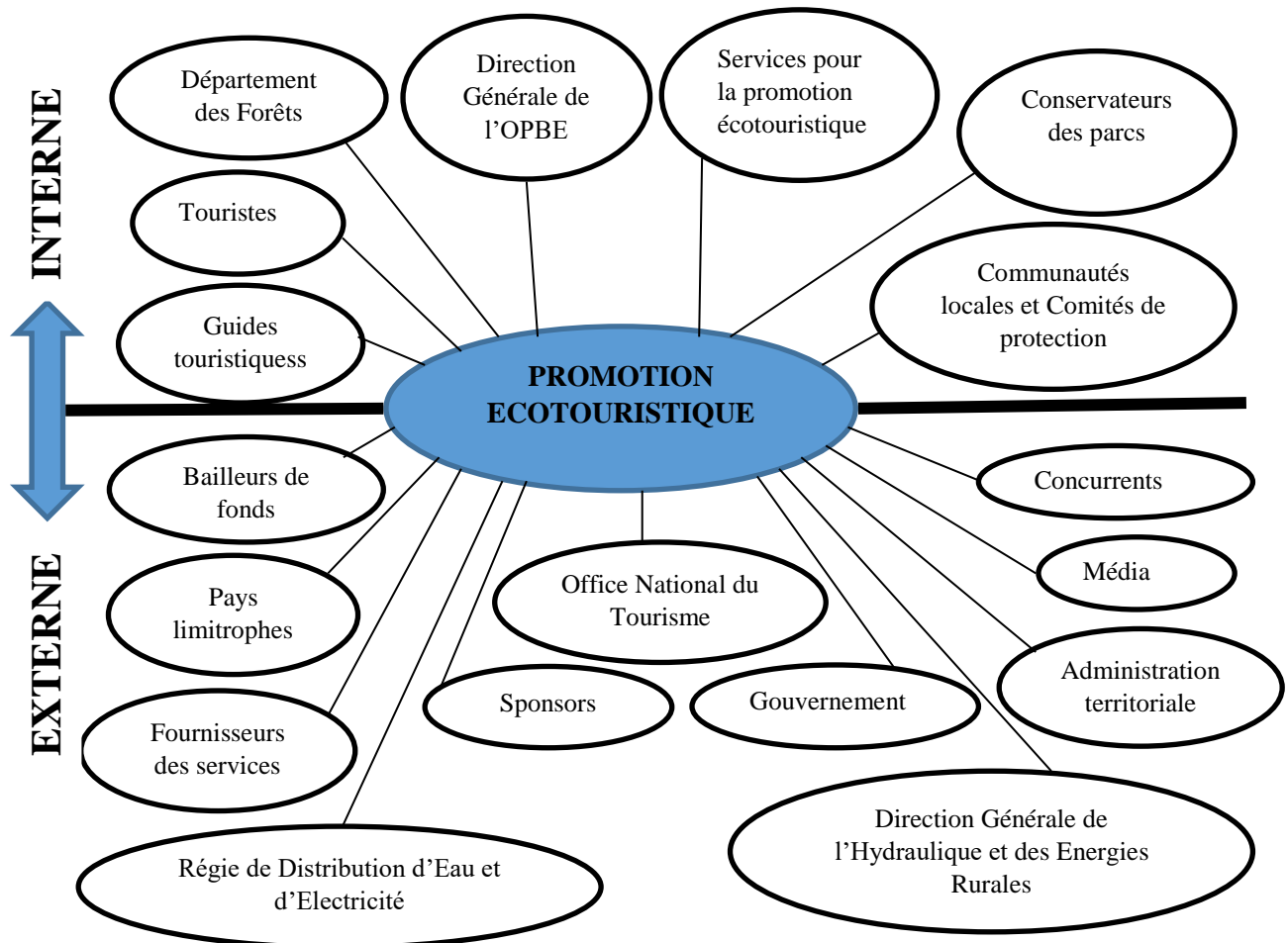


Fig. 10: Différentes parties prenantes agissant pour la promotion écotouristique aux Parc Nationaux de la Ruvubu et de la Kibira

I.4.1. Parties prenantes internes

Les parties prenantes internes agissent à l'intérieur des Parcs. Elles constituent un cadre de promotion écotouristique et agissent différemment. En effet, alors que les touristes sont utilisateurs du produit écotouristique, les autres parties prenantes sont des concepteurs, des fabricants et fournisseurs de ce produit. Le niveau de leur influence diffère (Tableau 12).

Tableau 12: Niveau d'influence pour la promotion écotouristique

Parties prenantes internes	Intérêt	Pouvoir	Influence
Direction Générale de l'OBPE	Elevé	Moyen	Elevée
Département des Forêts	Elevé	Moyen	Moyenne
Service pour la promotion écotouristique	Elevé	Faible	Faible
Conservateurs des parcs	Elevé	Faible	Faible
Guides touristiques	Elevé	Faible	Faible
Touristes	Elevé	Moyen	Faible
Communautés locales et comités de protection	Elevé	Faible	Moyen

- **Direction Générale de l'OBPE**

La Direction Générale de l'OBPE est le premier répondant pour développer les activités écotouristiques. Cette institution gouvernementale doit collaborer avec les autres parties prenantes du secteur touristique, des institutions publiques, des bailleurs et des privés au niveau national, régional et international pour mieux mener sa mission. En tant qu'une institution a autonomie de gestion, l'OBPE doit normalement financer les activités pour la promotion écotouristique. Actuellement, il n'existe pas de budget alloué au développement du tourisme. Il n'existe même pas un mécanisme pour mobiliser les ressources financières pour le secteur écotouristique.

- **Département des Forêts et Service pour la promotion écotouristique**

Le Département des Forêts et le Service pour la promotion écotouristique doivent être des précurseurs du programme d'écotourisme. Actuellement, il n'existe pas encore de plan stratégique d'écotourisme ou un programme d'aménagement écotouristique. Le Service pour la promotion écotouristique composé par un seul cadre est très loin d'être opérationnel.

- **Conservateurs des parcs**

Les conservateurs des parcs sont chargés de l'aménagement et de la vente des produits écotouristiques. Ils sont également des superviseurs des activités exécutées par les privés fournisseurs des services après la passation des marchés. Ils sont sensés former les guides sur certains points de vue, activité qu'ils font rarement.

- **Guides touristiques**

Les guides sont des vendeurs du produit écotouristique. La qualité du produit est liée aux connaissances des guides et à la façon de le livrer. Les guides des parcs nationaux de la Kibira et de la Ruvubu sont très lacunaires et n'ont pratiquement pas la qualité de guide touristique. Il est nécessaire qu'on procède au recrutement et à la formation d'autres guides.

- **Touristes**

Les touristes sont essentiellement composés des étrangers. Mais ces dix dernières années, les touristes nationaux commencent à augmenter. Les touristes sont de plusieurs sortes (Tableau 13). Les touristes amateurs sont les plus nombreux. Les touristes scientifiques se limitent aux chercheurs travaillant souvent dans les programmes de recherche de l'OBPE et d'autres rares chercheurs menant de la recherche sur la biodiversité pour les études de fin de cycles soit doctorale, maîtrise et second cycle. Les touristes du cadre éducatif sont essentiellement les étudiants en excursion. Ils y passent pour un complément de leurs cours. Ils proviennent de plusieurs universités du pays. Les touristes officiels sont en fait des visiteurs officiels du pays venant dans un cadre autre que le tourisme.

L'autorité accueillante demande souvent une permission à l'OBPE pour leur passage dans les parcs. Les touristes producteurs des produits viennent souvent dans un but précis de prendre des images afin de produire des documentaires et des photographies, le plus souvent vendables. La plupart des touristes amateurs se munissent des appareils photo ou caméras pour prendre des images sans devoir le déclarer. Bien que rares, des chanteurs viennent aussi compléter leur chansons avec des images des parcs. Il n'existe aucun contrat pour la production de ce genre de produits de vente. Il n'existe pas encore un système bien raisonné de tarification pour ce genre de tourisme.

Tableau 13: Composantes principales des touristes

Types de touristes	Fréquence	Nationaux		Etrangers	Paiement des frais
		Etudiants	Autres		
Touristes amateurs	Très fréquents	Faible	Elevé	Elevé	Toujours
Touristes scientifiques	Peu fréquents	Faible	Faible	Faible	Non
Touristes du cadre éducatif	Fréquents	Elevé	Faible	Faible	Non
Touristes officiels accompagnés	Peu fréquents	-	-	Moyens	Non
Producteurs des produits (documentaires et photographies)	Peu fréquents	Faible	Faible	Elevé	Toujours

- **Communautés locales et comités de protection**

Dans le système de protection des aires protégées au Burundi, les communautés locales ont un rôle à jouer dans la conservation notamment à travers les comités de protection. Elles doivent ainsi bénéficier des retombées positives de protection. En effet, le revenu issu du tourisme doit en partie appuyer les activités de développement des communautés locales en milieu riverain.

I.4.2. Parties prenantes externes et niveau d'agissement

Les parties prenantes externes constituent un groupe à plusieurs tendances, les unes agissant positivement les autres négativement (Tableau 14).

Tableau 14: Niveau d'agissement des parties prenantes pour la promotion écotouristique

Parties prenantes externes	Intérêts	Pouvoir	Influence	Conflits
Gouvernement	Elevé	Elevé	Elevée	Faible
Bailleurs de fonds	Elevé	Elevé	Elevée	Faible
Sponsors	Elevé	Faible	Faible	Faible
Concurrents	Elevé	Moyen	Elevée	Elevé
Administration territoriale	Moyen	Faible	Moyen	Moyen
Média	Moyen	Faible	Elevée	Faible
Office National du Tourisme	Elevé	Elevé	Elevée	Elevé
Fournisseurs des services	Faible	Faible	Faible	Faible

- **Gouvernement**

Le gouvernement a la mission primaire de promouvoir le tourisme en tant qu'une activité de développement durable. L'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour le Tourisme est la manifestation du gouvernement de développer le secteur du tourisme. Cependant, il n'existe pas encore un mécanisme pour la mobilisation des fonds pour sa mise en œuvre. Depuis 1993, le gouvernement n'a pas encore affecté des fonds dans les activités écotouristiques au niveau des Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu.

- **Office National du Tourisme**

L'Office National du Tourisme (ONT) longtemps placé au Ministère ayant l'environnement dans ses attributions, il est actuellement au Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme. Cet institution a la mission de promouvoir le tourisme avec des interventions en dehors des aires protégées dont il n'est pas gestionnaire. Cette situation ne manque pas d'engendrer des conflits avec l'OBPE. En effet, même pour les touristes non écologiques, ils veulent toujours compléter leur promenade dans les aires protégées. L'absence d'un accord entre les deux institutions est telle que l'ONT se voit toujours refuser de faire entrer les touristes dans les aires protégées sous son compte. Pourtant, en tant qu'une institution ayant la gestion du tourisme dans ses attributions, il devrait avoir la puissance de mobiliser les ressources financières dans plusieurs sources.

- **Bailleurs de fonds**

Ces 20 dernières années, les activités touristiques se sont ralenties suite à la crise, mais également suite aux bailleurs de fonds devenus rares. Le PNUD reste le bailleur actuel ayant financé l'élaboration de la Stratégie Nationale sur le Tourisme et ayant appuyé l'OBPE dans l'amélioration des conditions écotouristiques dans les parcs de la Kibira et de la Ruvubu.

- **Concurrents**

Les concurrents sont essentiellement des privés ou des services étatiques voulant développer les activités touristiques dans les mêmes parcs, le plus souvent sans accord préalable de l'OBPE. Les concurrents peuvent être identifiés dans l'administration provinciale et communale. Dans certaines communes riveraines du PN de la Ruvubu, des initiatives de développement des actions écotouristiques ont été observées notamment la construction des paillottes dans le parc dans le but précis de se procurer les recettes communales. Cette situation engendre souvent des conflits avec l'OBPE. D'autres privés veulent construire des hôtels et sites touristiques dans les parcs afin d'en tirer des revenus. D'autres encore veulent développer des activités touristiques avec les animaux en captivités notamment les Chimpanzés. C'est le cas du Musée Vivant de Bujumbura avec des animaux en captivités développé par le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et du Sport.

- **Sponsors**

Après la guerre en 2004, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a développé beaucoup d'activités d'aménagement des pistes touristiques aux Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu par le paiement de la main d'œuvre avec le système Food for Work. Cela a permis à l'OBPE d'observer d'une manière croissante les visites des touristes.

- **Administration territoriales**

L'administration communale et provinciale font des aménagements des sites de repos et de fête en bordure immédiate du Parc National de la Ruvubu. Il n'est pas également rare que certains administrateurs communaux travaillent ensemble avec les conservateurs pour des aménagements des pistes touristiques notamment au Parc National de la Kibira.

- **Média**

La Radiotélévision Nationale (RTNB) et les diverses radions privées développent des messages susceptibles d'attirer les touristes. Ce sont des messages vraiment sporadiques souvent lancées lors des événements importants comme la Journée Mondiale de la Biodiversité. Ces deux dernières années (2015, 2016), cette journée a été célébrée respectivement dans la Réserve Naturelle Forestière de Bururi et dans le Parc National de la Ruvubu. L'an 2014, cette journée avait été célébrée à Kayanza pour le Parc National de la Kibira. De plus, la RTNB visualise des chansons dont les images accompagnatrices ont été prises dans les parcs nationaux.

- **Fournisseurs des services**

Au Burundi, les aménagements touristiques sont faits par des bureaux privés recrutés par appel d'offre. Ils doivent remplir les conditions exigées par le gouvernement notamment la possession d'agrément, de NIF et le paiement des taxes. L'OBPE possède un organe interne de passion des marchés qui collabore avec celui du Ministère de tutelle et partant de la Direction Nationale de contrôle et de passation de marché. Ils n'ont aucune influence sur la promotion touristique étant donné que leurs interventions se limitent aux termes de référence.

- **Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité**

La Régie de Production et de Distribution d'Eau et d'Electricité (REGIDESO) est une institution parapublique qui installe et gère les barrages hydro-électriques. Cette institution dispose de deux barrages hydro-électriques de Rwegura et de Mpanda (en construction) au Parc National de la Kibira. Ces deux barrages ont des lacs de retenue avec possibilité d'y développer des activités touristiques notamment la navigation avec des pirogues. Cette institution peut donc contribuer dans la promotion écotouristique.

- **Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales**

La Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales (DGHER) a installé un barrage hydro-électrique à Kayongozi à la proximité immédiate du Parc National de la Ruvubu. Ce barrage a un lac de retenue d'intérêts touristiques indéniables.

I.5. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES (FFOM)

L'analyse FFOM permet de classer les principaux éléments du diagnostic en éléments positifs (forces et opportunités) et en éléments négatifs (faiblesses et menaces). Les premiers constituent les atouts que possède les Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu pour développer l'activité écotouristique, alors que les seconds peuvent être considérés comme des freins qu'il convient de lever pour faciliter la mise en œuvre du plan d'affaires d'écotourisme pour les Parcs Nationaux de la Kibira et Ruvubu.

I.5.1. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces

I.5.1.1. Parc National de la Kibira

- ***Forces, faiblesses, opportunités et menaces au Parc National de la Kibira***

Le tableau 15 montre les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) au Parc National de la Kibira. Le Parc National de la Kibira ne dispose pas de budget propre pour le développement écotouristique. Les quelques activités enregistrées sont faites grâce à certains partenaires mais leur impact est très limité à cause des budgets insuffisants face à une montagne de besoins. Beaucoup de sites touristiques sont inaccessibles même les sentiers qui avaient été créés dans le passé ne sont plus entretenus ni balisés.

Les tombes royales ne sont pas bien conservées. L'histoire et les valeurs liées à ces tombes semblent être oubliées et l'accessibilité à ces lieux sacrés est très difficile. Cette situation d'accessibilité difficile s'observe également au niveau des grottes et des eaux thermales au Parc National de la Kibira.

Les infrastructures d'accueil des touristes qui avaient été érigées dans le temps ne sont plus praticables. Il s'agit notamment des sites de camping qui ne sont pas aménagés et des bureaux au niveau des secteurs.

Le niveau d'accueil des touristes est précaire suite au manque d'outils touristiques et d'un personnel insuffisant et incompetent en matière d'accueil et de guidage des touristes.

Le manque de publicités sur les attraits touristiques du Parc à l'échelle local, national et international ainsi que le manque de système de pancartage et de visualisation de ces attraits, constituent un frein aux visites massives de touristes.

De plus, la pression démographique continue d'emporter un bon nombre d'attraits touristiques surtout ceux situés en périphérie du PN Kibira.

En fin, le MEEATU et le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme qui sont sensés prendre le devant dans les mises en place des bases solides du tourisme au niveau de ce parc affichent quelques fois des conflits d'intérêt ce qui dérouté les partenaires qui voudraient bien apporter leur contribution dans la promotion du tourisme au Burundi.

Pourtant le Burundi a quelques opportunités sur lesquelles il devrait s'appuyer pour lancer un écotourisme efficace qui soutient le développement durable.

Tableau 15: Analyse des Forces, faiblesses, opportunités et menaces au PN de la Kibira

Thèmes	Forces	Faiblesses
<i>Attraits touristiques internes</i>	Existence des attraits touristiques diversifiés	Attraits touristiques non aménagés
<i>Infrastructures</i>	Existence des infrastructures touristiques d'accueil, de campement	Infrastructures touristiques défectueuses
<i>Réseau des pistes</i>	Existence d'un réseau de pistes et de possibilité de navigation	Pistes touristiques non aménagés et manque de pirogue motorisé
<i>Orientations</i>	Randonnées et pistes de piétons	Manque de système de pancartage de visualisation
<i>Guidage touristique</i>	Existence des guides touristiques	Guides non formés sur l'interprétation, le guidage et le secourisme
<i>Observations multivariées</i>	Lieux d'observation	Manque de jumelles, de miradors
<i>Attraits touristiques complémentaires</i>	Existence des attraits touristiques complémentaires à l'extérieur du parc	Certains attraits touristiques non accessibles et non aménagés
<i>Sécurité, soins</i>	Sécurité dans le parc	Non existence d'un système de secourisme des touristes, de bancs de repos et de toilettes
<i>Autofinancement</i>	OBPE à autonomie de gestion	Manque de système de financements interne
<i>Publicité</i>	Contrat entre l'OBPE et la RTNB	Manque de publicité sur les attraits touristiques
<i>Informations</i>	Existence d'un site web	Manque de dépliants, affiches, de guides et de page web fournissant l'information
<i>Communication</i>	Plusieurs réseaux téléphoniques captifs dans le parc	Téléphones des guides non alimentés et souvent sans énergie
Thèmes	Opportunités	Menaces
<i>Flux touristique vers le Burundi</i>	Plusieurs ambassades du Burundi dans les pays fournissant les touristes	Manque de comptoirs touristiques dans les ambassades du Burundi à l'extérieur
<i>Organisation du tourisme régional</i>	Haute expérience des pays de la région	Concurrence touristiques régionales
<i>Mécanisme financier</i>	Soutien financier du tourisme par des organisations régionales et internationales: EAC, COMESA, COMIFAC, PNUD, FEM	Faible soutien du tourisme dans un pays en crise politique
<i>Secteur privé</i>	Grands Hôtels à Bujumbura	Manque de cadre de collaboration entre les hôtels et l'OBPE
<i>Collaboration institutionnelle</i>	OBPE et ONT offices étatiques	Conflits d'intérêts entre l'OBPE et ONT
<i>Hébergement</i>	Réseaux hôteliers à l'intérieur du pays	Hôtels sans norme exigés, non équipés au point de vue touristiques
<i>Accord interpays</i>	Mémorandum entre le Burundi et le Rwanda sur la gestion transfrontière de Nyungwe-Kibira	Conflit politique entre le Burundi et Rwanda
<i>Transport aérien</i>	Aéroport recevant plusieurs avions	Manque d'avions nationaux
<i>Transport maritime</i>	Navigation dans le lac Tanganyika	Manque de bateaux touristiques
<i>Transport terrestre</i>	Réseau routier jusque dans les pays limitrophes	Transport routier international non existant au point de vue touristique

- **Dégagement des lacunes et contraintes**

Partant des FFOM analysées au Parc National de la Kibira, on en déduit les contraintes suivantes:

- Manque de financement interne pour le développement écotouristique
- Manque d'accès et de balisage aux différents attraits écotouristiques
- Manque d'outils touristiques (pirogue motorisé, balisage des sentiers, etc, jumelles, bancs de repos, documents informatifs)
- Manque d'infrastructures pour l'accueil, le parking, le campements, l'hébergement et assainissement
- Manque d'histoire écrite et des descriptions sur les attraits biologiques, les tombes royales, grottes, eaux thermales, etc.
- Manque d'équipement de secourisme ou le sauvetage
- Faible capacité et insuffisance du personnel pour l'accueil, le guidage, le secourisme ou le sauvetage et l'interprétation
- Manque d'interprètes touristiques
- Faible niveau d'accueil des touristes par les autochtones
- Manque de publicité sur les attraits touristiques
- Manque de système de pancartage de visualisation
- Pressions humaines détruisant les attraits touristiques
- Conflits d'intérêts entre MEEATU et le Ministère du commerce, Industrie et Tourisme.
- Problème structural au niveau touristique

Ces lacunes et contraintes montrent que le Burundi n'a pas encore investi dans le tourisme et que les interventions à mener semblent pionnières.

I.5.1.2. Parc National de la Ruvubu

- ***Forces, faiblesses, opportunités et menaces au Parc National de la Kibira***

Tout comme le PN de la Kibira, le PN Ruvubu a des principaux points forts en tant que destination touristique. Il y a cependant un certain nombre de faiblesses dans l'offre touristique actuelle, ce qui devra être pris en compte dans le développement touristique (Tableau 16).

Tableau 16: Analyse des Forces, faiblesses, opportunités et menaces au PN de la Ruvubu

Thèmes	Forces	Faiblesses
<i>Attraits touristiques internes</i>	Existence de la biodiversité à attraits touristiques important et paysages pittoresques	Accès aux sites touristiques non facile et peu nombreux Ignorance de la répartition spatiale des animaux
<i>Infrastructures et équipements</i>	Le caractère transfrontalier du Parc avec la Tanzanie	Absence d'infrastructures et équipements touristiques
<i>Réseau des pistes</i>	Existence d'un réseau de pistes	Pistes touristiques non aménagés et manque
<i>Navigation</i>	Navigation sur la Ruvubu avec des pirogues traditionnelles et de possibilité de navigation sur le lac de retenue	Manque d'activités touristiques de navigation avec des bateaux motorisés
<i>Aviation</i>	Piste d'aviation	Pistes d'aviation non réhabilité
<i>Orientations</i>	Sentiers et pistes de piétons	Insuffisance de système de pancartage de visualisation
<i>Guidage touristique</i>	Existence des guides touristiques	Guides touristiques très âgés, peu nombreux et non qualifiés (4) et sans genre
<i>Observations multivariées</i>	Lieux d'observation diversifiés	Manque de jumelles, de miradors
<i>Attraits touristiques complémentaires</i>	Existence des attraits touristiques complémentaires sites royaux, eaux thermales et autres) à l'extérieur du parc	Certains attraits touristiques non accessibles et non aménagés
<i>Commerce touristique</i>	Contexte socio-culturel de vannerie, poterie et artisanat	Arts non polis
<i>Soins et assainissement</i>	Information sur la conduite des touristes donnés par les guides	Absence de code de conduite pour les touristes Absence de système d'assainissement à l'intérieur du Parc
<i>Sécurité</i>	Un environnement sécuritaire agréable pour les touristes	Absence de mécanisme de sauvetage (secourisme)
<i>Hébergement</i>	Gîte touristique et site de campement de l'OTB	Gîte touristique de petite taille et site de campement de l'OTB non encore achevé
<i>Autofinancement</i>	Le partage des bénéfices découlant du tourisme régi par une loi	
<i>Publicité</i>	Contrat entre l'OBPE et la RTNB	Manque de publicité sur les attraits touristiques
<i>Informations</i>	Existence d'un site web	Manque de dépliants, affiches, de guides et de page web fournissant l'information
<i>Communication</i>	Plusieurs réseaux téléphoniques captifs dans le parc	Téléphones des guides non alimentés et souvent sans énergie
<i>Collaboration avec les riverains</i>	Les sites et pistes touristiques aménagés par l'administration	Administration jouant le rôle de guide sans payer de taxes
<i>Energie</i>	Disponibilité de l'énergie électrique à Kayongozi	Manque d'électricité ailleurs dans le parc
Thèmes	Opportunités	Menaces
<i>Flux touristique vers le Burundi</i>	Existence des Ambassades du Burundi dans plusieurs pays pouvant servir dans la promotion du tourisme	Manque de comptoirs touristiques dans les ambassades du Burundi à l'extérieur Visa cher pour entrer au Burundi
<i>Organisation du tourisme régional</i>	Promotion du tourisme dans le cadre de l'EAC	Concurrence avec les pays très organisés en tourisme
<i>Mécanisme financier</i>	Existence des Bailleurs pour le tourisme : PNUD CSLP favorable au tourisme	Désistement des bailleurs pour financer le tourisme Insuffisance du fonds du Gouvernement pour le tourisme
<i>Secteur privé</i>	Grands Hôtels à Bujumbura	Manque de cadre de collaboration entre les hôtels et l'OBPE
<i>Climat politique et développemental</i>	CSLP favorable au tourisme	Affectation du Parc à d'autres activités (chemin de fer, exploitation des minerais, etc.)

Tableau 16: Analyse des Forces, faiblesses, opportunités et menaces au PN de la Ruvubu (suite)

Thèmes	Opportunités	Menaces
<i>Collaboration institutionnelle</i>	Projet d'aménagement des sites touristiques par l'ONT	La concurrence entre l'OBPE et l'ONT sur le tourisme
	Lac de retenu aménagé par la Direction Générale de l'Hydraulique	Manque de cadre de collaboration entre l'OBPE et
<i>Hébergement</i>	Les hôtels à Muyinga, Karuzi, Ruyigi et Cankuzo pour loger les touristes	Peu d'hôtels hauts standing
<i>Main d'œuvre</i>	La main d'œuvre disponible	Main d'œuvre peu qualifié
<i>Formations touristiques</i>	Les établissements secondaires et universitaires avec des modules liés au tourisme	Manque d'école touristique
<i>Accord interpays</i>	Le caractère transfrontalier du Parc avec la Tanzanie	Manque de collaboration avec la Tanzanie sur le tourisme
<i>Transport aérien</i>	Aéroport de Bujumbura recevant plusieurs avions	Manque d'avions nationaux
<i>Transport maritime</i>	Navigation dans le lac Tanganyika	Manque de bateaux touristiques
<i>Transport terrestre</i>	Réseau routier jusque dans les pays limitrophes	Transport routier international non existant au point de vue touristique

• **Dégagement des lacunes et contraintes**

Partant des FFOM analysées au Parc National de la Ruvubu, on en déduit les contraintes suivantes:

- Insuffisance du fonds du Gouvernement pour le tourisme
- Absence d'hôtels tout près du Parc
- Gîte avec peu de chambres et peu équipé
- Ignorance de la répartition spatiale des animaux
- Faible niveau de valorisation du lac de retenu de Kayongozi
- Manque de cadre de collaboration entre l'OBPE et la Direction Générale de l'Hydraulique
- Manque d'électricité
- Insuffisance des guides touristiques
- Manque de collaboration avec la Tanzanie pour promouvoir le tourisme transfrontière
- Absence de code de conduite pour les touristes
- Absence de système d'assainissement à l'intérieur du Parc
- Absence de mécanisme de sauvetage (secourisme)
- Manque de publicité pour le Parc
- Faible accessibilité aux différents attraits touristiques
- Manque d'activités touristiques de navigation sur la rivière Ruvubu et le lac de retenu de Kayongozi
- Manque d'activités touristiques sur base des produits artisanaux
- Faible niveau de vulgarisation de la loi préconisant le partage des avantages touristiques
- Absence d'équipements touristiques (pirogue motorisé, jumelles, miradors, bancs de repos, documents informatifs et charroi touristique)
- Manque d'infrastructures pour l'accueil, le parking, le campement, l'hébergement et l'observation.

I.5.2. Détermination des mesures à prendre pour faire face aux hypothèses

Après avoir réalisé une analyse FFOM, la question principale qui s'impose est la suivante «que faire pour optimiser nos forces et les opportunités qui s'offrent à nous, et comment allons-nous affronter nos faiblesses et toutes les menaces externes qui se présentent?» Il est donc important de déterminer les mesures à prendre afin de faire face aux hypothèses pour chaque parc.

I.5.2.1. Parc National de la Kibira

Le tableau 17 donne tout un ensemble d'actions pour faire face aux faiblesses et aux menaces tout en valorisant les forces et les opportunités existantes.

Tableau 17: Mesures stratégiques FFOM

Opportunités		Menaces		
Plusieurs ambassades du Burundi dans les pays fournissant les touristes		Manque de comptoirs touristiques dans les ambassades du Burundi à l'extérieur		
Haute expérience des pays de la région		Concurrence touristiques régionales		
Soutien financier du tourisme par des organisations comme le PNUD, COMESA, EAC		Faible soutien du tourisme dans un pays en crise politique		
Grands Hôtels à Bujumbura		Manque de cadre de collaboration entre les hôtels et l'OBPE		
OBPE ET ONT offices étatiques		Conflits d'intérêts entre l'OBPE et ONT		
Réseaux hôteliers à l'intérieur du pays		Hôtels sans norme exigés, non équipés au point de vue touristiques		
Mémorandum entre le Burundi et le Rwanda sur la gestion transfrontière de Nyungwe-Kibira		Conflit politique entre le Burundi et Rwanda		
Aéroport recevant plusieurs avions		Manque d'avions nationaux		
Navigation dans le lac Tanganyika		Manque de bateaux touristiques		
Réseau routier jusque dans les pays limitrophes		Transport routier international non existant au point de vue touristique		
Forces				
Existence des attraits touristiques diversifiés	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Asseoir une paix durable</i> - <i>Créer un cadre de collaboration avec les différents partenaires (ONT, DG Hydraulique, Administration, privés)</i> - <i>Mettre en place un mécanisme de mobilisation des fonds</i> - <i>Aménager les sites touristiques</i> - <i>Aménager et multiplier les pistes touristiques</i> - <i>Faciliter les privés dans la construction des hôtels, dans l'aménagement des sites et dans le transport des touristes</i> - <i>Identifier les sites d'observation des animaux</i> - <i>Elaborer et exécuter un Plan d'assainissement</i> - <i>Disponibiliser les équipements de Navigation</i> - <i>Engager et renforcer les capacités des guides touristiques</i> - <i>Elaborer le code de conduite pour les touristes</i> - <i>Initier et renforcer le secourisme</i> - <i>Promouvoir les publicités pour le PN de la Kibira</i> - <i>Améliorer le climat politique pour favoriser le tourisme</i> - <i>Mettre en place d'un cadre de collaboration entre les ministères gérant le tourisme</i> - <i>Mettre en place un fonds de développement du tourisme</i> - <i>Faciliter les investisseurs étrangers dans le tourisme</i> - <i>Organiser des visites d'échanges pour débiter avec précision et éviter les erreurs</i> - <i>Mettre en place un système de communication (site web, plaidoirie, etc.) et de valorisation du tourisme</i> - <i>Créer des comptoirs touristiques dans les ambassades du Burundi et au Burundi</i> - <i>Réserver un accueil favorable aux touristes</i> - <i>Nouer des relations avec les agences de voyages</i> 			
Existence des infrastructures touristiques d'accueil, de campement				
Existence d'un réseau de pistes et de possibilité de navigation				
Randonnées et pistes de piétons				
Existence des guides touristiques				
Lieux d'observation				
Existence des attraits touristiques complémentaires à l'extérieur du parc				
OBPE à autonomie de gestion				
Contrat entre l'OBPE et la RTNB				
Sécurité dans le parc				
Existence d'un site web				
Plusieurs réseaux téléphoniques captifs dans le parc				
Faiblesses				
Attraits touristiques non aménagés				
Infrastructures touristiques défectueuses				
Pistes touristiques non aménagés et manque de pirogue motorisé				
Manque de système de pancartage de visualisation				
Guides non formés sur l'interprétation, le guidage et le secourisme				
Manque de jumelles, de miradors				
Certains attraits touristiques non accessibles et non aménagés				
Manque de système de financements interne				
Manque de publicité sur les attraits touristiques				
Non existence d'un système de secourisme des touristes, de bancs de repos et de toilettes				
Manque de dépliants, affiches, de guides et de page web fournissant l'information				
Téléphones des guides non alimentés et souvent sans énergie				

I.5.2.2. Parc National de la Ruvubu

Le tableau 18 donne tout un ensemble d'actions pour faire face aux faiblesses et aux menaces tout en valorisant les forces et les opportunités existantes.

Tableau 18: Mesures stratégiques FFOM pour le PN Ruvubu

	Opportunités	Menaces
	Existence des Ambassades du Burundi dans plusieurs	Manque de comptoirs touristiques dans les ambassades
	Promotion du tourisme dans le cadre de l'EAC	Concurrence avec les pays très organisés en tourisme
	Existence des Bailleurs pour le tourisme : PNUD	Désistement des bailleurs pour financer le tourisme
	CSLP favorable au tourisme	Insuffisance du fonds du Gouvernement pour le tourisme
	Grands Hôtels à Bujumbura	Manque de cadre de collaboration entre les hôtels et l'OBPE
	CSLP favorable au tourisme	Affectation du Parc à d'autres activités
	Projet d'aménagement des sites touristiques par l'ONT	La concurrence entre l'OBPE et l'ONT sur le tourisme
	Lac de retenu aménagé par la DG Hydraulique	Manque de cadre de collaboration entre l'OBPE et
	Les hôtels à Muyinga, Karuzi, Ruyigi et Cankuzo pour loger les touristes	Peu d'hôtels hauts standing
	La main d'œuvre disponible	Main d'œuvre peu qualifiée
	Les établissements secondaires et universitaires avec des modules	Manque d'école touristique
	Le caractère transfrontalier du Parc avec la Tanzanie	Manque de collaboration avec la Tanzanie sur le tourisme
	Aéroport de Bujumbura recevant plusieurs avions	Manque d'avions nationaux
	Navigation dans le lac Tanganyika	Manque de bateaux touristiques
	Réseau routier jusque dans les pays limitrophes	Transport routier international non existant au point de vue touristique
Force		
Existence de la biodiversité à traits touristiques important et paysages pittoresques		
Le caractère transfrontalier du Parc avec la Tanzanie		
Existence d'un réseau de pistes		
Navigation sur la Ruvubu et lac de retenu		
Piste d'aviation		
Sentiers et pistes de piétons		
Existence des guides touristiques		
Lieux d'observation diversifiés		
Existence des attraits touristiques complémentaires		
Contexte socio-culturel de vannerie, poterie et artisanat		
Information sur la conduite des touristes donnés par les guides		
Un environnement sécuritaire agréable pour les touristes		
Gîte touristique et site de campement de l'OTB		
Le partage des bénéfices découlant du tourisme régi par une loi		
Contrat entre l'OBPE et la RTNB		
Existence d'un site web		
Plusieurs réseaux téléphoniques captifs dans le parc		
Les sites et pistes touristiques aménagés par l'administration		
Disponibilité de l'énergie électrique à Kayongozi		
Faiblesses		
Accès aux sites touristiques non facile et peu nombreux		
Ignorance de la répartition spatiale des animaux		
Absence d'infrastructures et équipements touristiques		
Pistes touristiques non aménagés et manque		
Manque d'activités touristiques de navigation avec des bateaux motorisés		
Pistes d'aviation non réhabilité		
Insuffisance de système de pancartage de visualisation		
Guides touristiques très âgés, peu nombreux et non qualifiés (4) et sans genre		
Manque de jumelles, de miradors		
Certains attraits touristiques non accessibles et non aménagés		
Absence de code de conduite pour les touristes		
Absence de système d'assainissement à l'intérieur du Parc		
Absence de mécanisme de sauvetage (secourisme)		
Gîte touristique de petite taille et site de campement de l'OTB non encore achevé		
Manque de publicité sur les attraits touristiques		
Manque de dépliants, affiches, de guides et de page web fournissant l'information		
Téléphones des guides non alimentés et souvent sans énergie		
Administration jouant le rôle de guide sans payer de taxes		
Manque d'électricité ailleurs dans le parc		
	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilisation du fonds pour le tourisme par le Gouvernement - Faire des contrats avec les privés pour construire des hôtels tout près du Parc - Réhabiliter le gîte et l'équiper - Faire de la répartition spatiale des animaux - Faible niveau de valorisation du lac de retenu de Kayongozi - Mettre en place un cadre de collaboration entre l'OBPE et la DG Hydraulique - Recruter et former les guides touristiques - Initier un cadre de collaboration avec la Tanzanie pour promouvoir le tourisme transfrontière - Elaborer et diffuser de code de conduite pour les touristes - Mettre en place de système d'assainissement à l'intérieur du Parc - Mettre en place un mécanisme de sauvetage (secourisme) - Promouvoir la publicité pour le Parc - Aménager des pistes et sentiers pur avoir accès aux différents attraits touristiques - Disponibiliser l'équipement de navigation sur la rivière Ruvubu et le lac de retenu de Kayongozi - Encourager et soutenir les activités touristiques sur base des produits artisanaux - Vulgariser et appliquer la loi préconisant le partage des avantages touristique - Disponibiliser les équipements touristiques (pirogue motorisé, jumelles, miradors, bancs de repos, documents informatifs et charroi touristique) - Construire les infrastructures pour l'accueil, le parking, le campement, l'hébergement - Mettre en place un système de communication (site web, plaidoirie, etc.) et de valorisation du tourisme - Créer des comptoirs touristiques dans les ambassades du Burundi et au Burundi - Réserver un accueil favorable aux touristes - Nouer des relations avec les agences de voyages 	

II. ANALYSE DU MARCHÉ ECOTOURISTIQUE

On entend par marché un système d'agents ou d'acteurs en relation les uns avec les autres et dont leurs comportements déterminent l'évolution d'une catégorie de produit ou de service déterminée. Cette analyse du marché vise à démontrer qu'il existe un marché pour les attraits écotouristiques avec l'existence d'une demande et de concurrents. Ainsi, dans cette entreprise écotouristique, il convient de délimiter le système touristique et ses interactions afin de dégager le marché écotouristique telles que l'offre, la demande et la concurrence qui le compose.

II.1. ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ

Le marché écotouristique dont il est question ici peut changer dans le temps. Nous envisageons que 3 cas peuvent arriver pour les deux Parcs Nationaux de la Ruvubu et de la Kibira (Tableau 19).

Tableau 19: Eléments pouvant influencer le marché écotouristique aux Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu

Caractéristiques du marché	Parc National de la Kibira	Parc National de la Ruvubu
Stabilité	Ce parc connaît une relative stabilité. Il est connu que la population y prélève des ressources biologiques. Mais, ce prélèvement le laisse plus moins stable. Cependant, les coupes rases des bambous par les Batwa peuvent déstabiliser le parc. Les bambousaies sont constamment visitées par des Primates notamment les chimpanzés et les cercopithèques qui se nourrissent des bambous. Ce sont donc des sites qui attirent les touristes. L'orpillage et les défrichements culturels qui y sont fréquents constituent aussi des freins au tourisme.	Ce parc est plus moins stable. Les communautés y prélèvent plusieurs produits sans provoquer des cas de dégradation visible. Cependant, la chasse illicite notamment avec l'abattage des buffles et des antilopes sont des barrières au tourisme. Il faut noter que l'observation des buffles ne se fait plus que dans la partie nord du parc. De plus, ce parc est constamment brûlé en saison sèche. Les feux de brousse sont des phénomènes répulsifs aux touristes. Pourtant, la saison sèche correspond à la période des vacances des pays du nord qui fournissent plusieurs touristes.
Dynamique	Le Parc National de la Kibira, en plus des attraits touristiques internes déjà connus, il y a lieu d'y découvrir et d'y organiser plusieurs autres notamment la vente des produits naturels dans les marchés locaux, la consommation des légumes en provenance de la forêt. Au fur du temps, des phénomènes biologiques et des conditions écologiques des animaux peuvent être intégrés parmi les attractions touristiques	Le Parc National de la Ruvubu manque de pistes de pénétration. De plus, on n'a jamais fait la navigation sur la rivière Ruvubu. Ce sont ces éléments qui peuvent faire découvrir plusieurs attraits jusqu'ici insoupçonnés.
Turbulence	Depuis l'époque de la monarchie, toute crise politique au Burundi s'est toujours accompagnée par la fuite des groupes rebelles dans la forêt de la Kibira. Même en 2015, la Kibira a été momentanément fermée pour éviter que des groupes armés y siègent. Cet état de fait est constamment lié aux crises politiques que le Burundi a connues et qui ont souvent abouti à des guerres civiles. De plus, le Burundi connaît souvent de carence de carburant. Un touriste motorisé prend souvent le risque d'aller très loin pour admirer beaucoup d'attraits. La carence du carburant est une barrière incontestable.	Le Parc National de la Ruvubu n'a jamais connu des groupes armés qui s'y cachent. Cependant, certains chasseurs peuvent être armés ou même s'organiser en groupes terrifiants à tels points que les gardes non armés aient peur de les affronter. De plus, avec la carence de carburant souvent fréquente au Burundi, les provinces de Muyinga, Karuzi, Cankuzo et Ruyigi sont souvent dépourvues de ce produit. Cela peut handicaper le mouvement touristique.

Malgré cet environnement peu favorable au marché écotouristique, le Burundi doit prendre comme objectif principal d'assurer:

- La stabilité de l'offre du produit;
- La stabilité de la demande du produit;
- Le renforcement de la capacité de l'OBPE à fournir le produit et à conquérir le marché.

Ainsi pour ces deux Parcs Nationaux, il existe trois sortes de produits sur lesquels le Burundi doit travailler pour les rendre disponibles:

- Les valeurs naturelles que le marché veut acheter: Ce sont les multiples potentialités écotouristiques inventoriés dans ce document comprenant les éléments environnementaux, les phénomènes naturels et les sites à aménager pour agrémenter les loisirs et les détente;
- Les connaissances spécialisées et l'expertise que l'OBPE doit disponibiliser pour la vente: Ce sont des informations et explications fournies par les guides touristiques lors des promenades et des visites guidées. Ce sont également des conférences et de l'interprétation des faits écologiques que l'on peut organiser notamment dans des salles d'accueil ou de réception en faveur des touristes. On peut également citer des programmes de visite d'étudiants voulant y découvrir une illustration des cours;
- Les matériaux et marchandises relatifs aux Parc Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu qui peuvent être vendus: Ce sont des objets d'art traduisant les attraits touristes notamment les statues ou dessins des animaux-clés, des montagnes caractéristiques ou des illustrations des modes de vie des communautés locales, etc. On peut y inclure également la production des publications illustrant la vie des parcs, les comportements des animaux, la richesse en ressources biologiques, etc. Des vêtements (ti-shirt, chapeaux, etc.) avec des écrits et des dessins bien choisis se rapportant aux parcs, des DVD, des affiches, des cartes postales, des carnets dédiés aux parcs attirent également les touristes. Avec les restaurants-clés autour de ces parcs et dans les villes, il est important d'organiser la cuisine des nourritures traditionnelles avec des produits naturels en provenance de ces parcs notamment la légume *Basela alba* (Inderama) de la Kibira, la confiture à *Parinari* pour la Ruvubu, etc.

II.2. DEFINITION DU MARCHE

Dans cette entreprise écotouristique, le Burundi doit exploiter trois types de marchés suivants:

- Le marché directement appliqué aux parcs;
- Le marché pour les affaires viables et florissantes suite aux retombées positives du tourisme;
- Le marché pour les affaires vivant des services écosystémiques du parc.

• **Marché directement appliqué aux parcs**

Le marché directement appliqué aux parcs est évidemment le marché le plus rentable qu'il faut viser. Le tableau 20 montre la taille du marché et les clients attendus pour les deux parcs. Pour ce marché, le vendeur est l'OBPE et ses partenaires.

Au Parc National de la Kibira, la taille du marché est la suivante:

- Site de camping a la capacité de loger 36 personnes par mois dans les sites de camping répartis dans les différents secteurs, nous estimons 432 clients par an;
- Gites et Lodge comptent 39 gites, soit 468 occupations annuelles;

- Droit d'entrée (visite simple): l'estimation donne 3005 touristes étrangers et 539 touristes nationaux par an, soit au total 3544. Il a été considéré comme référence les touristes qui ont fréquenté le parc en 1993. Nous estimons qu'avec le retour de la paix progressive, cet effectif va s'accroître en moyenne de 4% par an car selon le rapport de l'ONT, le nombre de touriste dans le monde, augmente en moyenne de 4% chaque année;
- Bains dans les eaux thermales: Il sera aménagé 4 eaux thermales. On estime avoir 40 clients par semaines, soit 1920 clients par an;
- Navigation sur le lac de retenue de Rwegura: On estime 4 cas de navigation par mois, soit 48 cas par an;
- Apporteurs d'affaires: De façon ponctuelle, les services du parc seront loués par des indépendants moyennant des redevances d'exploitation. Nous estimons 4 preneurs par mois, soit 48 preneurs par an;
- Opérateurs privés pourront également louer ponctuellement les services du parc moyennant des redevances d'exploitation. L'estimation donne 4 opérateurs privés par mois, soit 48 preneurs par an;
- Opérateurs publics (ex. ONT, ministère de l'EAC, etc.) pourront également louer ponctuellement les services du parc moyennant des redevances d'exploitation. Nous estimons 4 opérateurs publics par mois, soit 48 preneurs par an;
- Organisations et associations communautaires (club sportif, etc.). L'estimation donne 10 organisations par mois;
- Salle de réunion et de réception sera au moins occupée 1 fois par mois;
- Grotte Inangurire (le culte de Kubandwa): A l'instar du Rwanda qui organise chaque année, les cérémonies de «Kwita Izina Ingagi», le Burundi pourrait initier les cérémonies du culte de Kubandwa ou l'Umuganuro une fois par an.

Au Parc National de la Ruvubu, la taille du marché est la suivante:

- Camping lodge a la capacité de loger 24 personnes par jour en camping lodge. On estime 24 clients par mois, soit une occupation annuelle de 1152;
- Sites de camping compte 4 sites, on estime 40 visiteurs par mois, soit 480 par an;
- Droit d'entrée (simple visite): nous ne disposons pas de données de référence pour le Parc National de la Ruvubu. Cependant, compte tenu de ses attraits touristiques avec de grandes populations d'ongulés, nous le tenons au même titre que la Kibira. Nous supposons également qu'un visiteur de la Kibira pourrait avoir tendance à compléter ses visites au Parc National de la Ruvubu. Ainsi, on estime 3005 touristes étrangers et 539 touristes nationaux par an, soit au total 3544;
- Visite du site de Ntare-Rugamba pourra avoir un effectif de 1000 visiteurs par an;
- Navigation sur la rivière Ruvubu pourra avoir 4 cas de navigation par mois, soit 48 cas par an;
- Lodge de l'OBPE près du pont de la Ruvubu pourra héberger un effectif de 288 par an;
- Apporteurs d'affaires: De façon ponctuelle, les services du parc seront loués par des indépendants moyennant des redevances d'exploitation. On estime 4 preneurs par mois, soit 48 preneurs par an;
- Opérateurs privés auront à louer les services du parc moyennant quelques redevances d'exploitations. Nous estimons 48 preneurs par an;
- Opérateurs publics (ex. ONT, ministère de l'EAC, etc.): Nous estimons 48 preneurs par an;
- Organisations et associations communautaires (club sportif, etc.). Nous estimons 10 organisations par mois.

Tableau 20: Caractéristiques du marché écotouristiques et ventes annuelles

Produits	Clients	
	Parc National de la Kibira	Parc National de la Ruvubu
Exploitations directes des produits internes		
Site de camping	432 personnes	
Gites et Lodges	468 occupations	
Guide pour des visites simples	3005 touristes étrangers et 539 nationaux	3005 touristes étrangers et 539 nationaux
Bains dans les eaux thermales	1920 clients	
Navigation sur le lac de retenu de Rwegura	48 navigations	
Grotte Inangurire	1 fois	
Camping lodge		288 occupants
Sites de camping		480 occupants
Visite du site de Ntare-Rugamba		1000 visiteurs
Navigation sur la rivière Ruvubu		48 Navigations
Lodge du près du pont de la Ruvubu		288 occupants
Apporteurs d'affaires	48 preneurs	48 preneurs
Opérateurs privés	48 preneurs	48 preneurs
Opérateurs publics	48 Opérateurs	48 Opérateurs
Organisations et associations communautaires	120 organisations	120 organisations
Salle de réunion et de réception	12 occupations	

• **Marché pour les affaires florissantes**

Il existe un marché lié aux affaires viables et florissantes suite aux retombées positives du tourisme. Les composantes du marché sont les suivantes:

- Les hôtels environnant entre autre Kibira Bar bénéficient des conditions touristiques en évolution pour la restauration et le logement;
- Les bistrotts et bars environnants bénéficient des conditions touristiques et fournissent des boissons et des nourritures traditionnelles aux touristes;
- Producteurs des matériaux et marchandises touristiquement spéciaux notamment les Objets d'art, les livres, les vêtements, les DVD, les cartes postales, les carnets dédiés aux parcs, etc.

• **Marché pour les affaires vivant des services écosystémiques des parcs**

Une grande population et des organisations gouvernementales et privées vivent des services écosystémiques fournis par ces deux parcs. Il y a lieu d'exploiter ce marché en profondeur, mais pour le cas présent, nous nous limitons aux grands consommateurs des services écosystémiques et qui en font des économies. Ce marché est composé de:

- OTB (OTB Teza et Rwegura): Il doit payer pour les services écosystémiques fournis par la forêt de la Kibira pour ses plantations notamment par la régulation climatologique par ce parc.
- REGIDESO: Elle doit payer pour les services écosystémiques fournis par la forêt de la Kibira pour l'eau et l'électricité par la régulation climatologique et hydrologique par ce parc.

II.3. ANALYSE DES FACTEURS POLITIQUES, ECONOMIQUES, SOCIAUX ET TECHNOLOGIQUES

Les politiques, la situation économique et les conditions sociales et les situations de l'énergie, de transport, de communication de technologie de communication du Burundi sont des facteurs externes qui peuvent affecter le fonctionnement de l'entreprise écotouristiques.

II.3.1. Environnement des affaires: Politique et législation

Dans sa politique et loi, le Burundi a déjà mis en place des instruments pouvant aider à exploiter l'entreprise touristique. La volonté du pays de développer le tourisme est manifestée dans le Décret n°100/197 du 5 Juillet 2012 portant réglementation du tourisme au Burundi. De plus, en adhérant au Traité de l'East African Community (EAC) le Burundi a adopté une politique touristique harmonisée et d'une stratégie marketing pour promouvoir une destination commune (MCIPT, 2012).

Dans la vision 2020 du Burundi, il est stipulé que les secteurs porteurs de croissance tels que le tourisme, l'artisanat, les mines et les nouvelles technologies de la communication (TIC) seront développés.

Un forum national sur la croissance et la compétitivité est déjà instauré pour rassembler les acteurs économiques clés, assurer une mise en œuvre des recommandations et commencer à développer un niveau élevé de confiance entre les secteurs public et privé.

L'Agence de Promotion des Investissements a été mise en place par le Décret n°100/177 du 19 octobre 2009. L'API est chargée de l'application du code des investissements. A ce titre elle est s'occupe de la gestion des avantages octroyés par ce code, d'assister les investisseurs dans la création d'entreprises et de la mise en application de la loi sur la zone franche. Elle est également responsable de l'appui aux exportations (MCIPT, 2012).

Afin d'améliorer le cadre du dialogue entre le secteur publique et le secteur privé, le Gouvernement vient de mettre en place un forum de concertation dans le cadre de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie.

La Banque Nationale de Développement Economique du Burundi (BNDE), est un organisme dont les actionnaires principaux sont l'Etat du Burundi (40,09%), la Banque de Crédit de Bujumbura (14,47%); et la direction générale de la coopération au développement de Belgique, la banque européenne d'investissement ainsi que l'agence française de développement qui détient chacun 11,49%. La vocation de cette banque est de financer des projets d'investissement (MCIPT, 2012).

Le Burundi dispose également d'une zone franche. Les entreprises qui s'implantent dans ces zones bénéficient d'une série d'avantages, parmi lesquels:

- l'exonération totale de taxes sur les dividendes, du paiement des taxes indirectes en vigueur ou à créer ainsi que des droits d'enregistrement et de timbre;
- l'exonération pendant les dix premières années des impôts sur les bénéfices;
- le paiement d'une taxe représentant 1% de son chiffre d'affaires. La taxe est ramenée à 0,80% du chiffre d'affaires pour toute entreprise ayant créé plus de 20 emplois permanents pour des ressortissants burundais;
- l'exonération de tous droits et taxes directs ou indirects, actuels et futurs sur les importations de matières premières, produits intermédiaires, accessoires et biens d'équipement dont la liste accompagne le certificat d'entreprise.

Le Burundi est membre de 6 organisations d'intégration ou de coopération régionale:

- la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL);
- la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC);
- le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA);
- la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est (EAC);
- l'Initiative du Bassin du Nil (IBN);
- la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

Le Gouvernement a adopté des mesures et promulgués des lois - notamment des nouveaux codes pour les investissements et le commerce. De plus, l'environnement des affaires est toujours caractérisé par une bureaucratie lourde et obsolète ainsi que par une corruption importante qui n'est pas propice à encourager le secteur privé à investir. Cependant, la lutte contre la corruption et la consolidation de l'Etat de droit font parties des préoccupations principales du Gouvernement. En effet, afin, de lutter contre la corruption, le Gouvernement a défini une Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption et mis en place une brigade spéciale ainsi qu'une cour anti-corruption. La création de l'Office Burundais des Recettes (OBR) chargé de percevoir les recettes fiscales et dont les performances sont encourageantes, contribue également à réduire la fraude fiscale et la corruption.

Outre l'environnement des affaires, le manque de qualification de la main d'œuvre et la difficulté d'obtenir des prêts, la faiblesse structurelle des infrastructures, qui se sont significativement dégradées suite aux périodes d'instabilité, est une contrainte majeure à la compétitivité du pays et par conséquent à son industrialisation et à la diversification de son activité économique.

II.3.2. Economique du Burundi

Après avoir obtenu son indépendance en 1962, la République du Burundi a connu 4 périodes d'instabilité majeures en 1965, 1972, 1988 et 1993. La dernière qui a officiellement pris fin en août 2000 suite à la signature de l'accord d'Arusha mais qui n'a pris fin qu'en 2008, a entraîné la destruction de la quasi-totalité des infrastructures tant physiques que sociales et des systèmes de production. De ce fait, les taux de croissance enregistrés par le Burundi jusqu'à présent fluctuent de façon importante et sont loin de la moyenne régionale et plus particulièrement de la moyenne des pays membres de la Communauté des Pays d'Afrique de l'Est (EAC) (MCIPT, 2012).

Depuis 2003, le PIB du Burundi a enregistré un taux de croissance de l'ordre de 3,8%. Quoique positive, cette croissance n'a jamais atteint les prévisions de 6% faites par les autorités dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté (CSLP). L'endettement important du Burundi continue à limiter ses possibilités de développement économique et ce pays continue de dépendre fortement de l'aide internationale pour le financement de ses politiques de développement.

L'économie burundaise est très peu diversifiée. Le secteur primaire et en particulier l'agriculture représente plus de 40% du PIB, contribue à près de 90% des exportations et emploie plus de 90% de la main d'œuvre. En 2010, le secteur minier contribuait seulement pour 3% des recettes d'exportation et 1% du PIB du pays (MCIPT, 2012).

La part du secteur secondaire dans l'économie burundaise a faiblement progressé avec sa contribution au PIB de l'ordre de 17%. Il est encore largement dominé par des entreprises publiques. La croissance du secteur est étroitement limitée par la situation d'enclavement du pays, ainsi que par la vétusté des équipements et les coûts élevés de production, manque de qualification de la main d'œuvre et le coût de l'énergie et des services financiers.

Le secteur tertiaire a enregistré les taux de croissance les plus importants. Il représente en 2010 près de 37% du PIB et a contribué en 2009 à 50% de la croissance économique du pays (MCIPT, 2012). Ce secteur a bénéficié de l'expansion du secteur public, fortement soutenue par l'aide extérieure, et est essentiellement dominé par les activités liées aux transports et aux télécommunications. A terme, la croissance du secteur tertiaire pourrait être compromise par le manque de main d'œuvre suffisamment qualifiée.

Malgré toute une série d'initiatives notamment la production de supports touristiques, la définition de normes dans le domaine de l'hôtellerie, la réhabilitation du site historique de Kiganda, l'élaboration d'un schéma directeur, participation aux foires internationales, etc., la contribution du tourisme au PIB était de 0,86% en 2010 alors qu'il était de 7% en Tanzanie et 13% au Kenya. Par ailleurs, les capacités d'hébergement sont toujours limitées et concentrées sur la capitale et aucune chaîne hôtelière internationale n'est présente dans le pays.

Jusqu'à présent les financements accordés par les banques se sont concentrés sur les activités commerciales, donc à court-terme, essentiellement localisées à Bujumbura. Plus de 60% des prêts accordés avaient une échéance à moins d'un an, et seulement 5% une échéance à plus de 5 ans. Les secteurs générateurs de richesses et d'emplois comme l'industrie, l'agriculture, le tourisme et la restauration qui requièrent des crédits à plus long-terme, n'ont reçu respectivement en 2009 que 6,3%, 1,1% et 1,1% des crédits octroyés. Afin d'augmenter les crédits octroyés au monde rural, le Gouvernement du Burundi a mis en place un programme visant à augmenter les activités de micro finance dont l'impact reste encore limité (MCIPT, 2012).

Conscient de ses moyens limités et de la nécessité d'attirer des investissements privés le Gouvernement burundais a commencé à ouvrir certains secteurs à la concurrence - comme la téléphonie mobile et la production d'électricité - et a amendé son cadre légal pour faciliter les partenariats entre le secteur public et le secteur privés.

II.3.3. Cadre social

Selon la Banque mondiale (BM) le PIB par habitant du Burundi était de 192 US\$ en 2011 et l'Indice de Développement Humain des Nations Unies (IDH) classait le Burundi au 185^{ème} rang sur 187 pays (MCIPT, 2012). La pauvreté est par ailleurs très majoritairement localisée dans zones rurales où résident plus de 90% de la population, touchant près de 69% de la population et s'accompagnant d'une forte insécurité alimentaire. La pauvreté frappe en majorité les femmes qui ont un accès limité au crédit.

La croissance démographique élevée (3%) est incompatible avec les systèmes de production existant. A court terme cette situation ne devrait pas beaucoup s'améliorer vu la forte fécondité avec une moyenne de 6 enfants par ménage.

La population burundaise se caractérise par la sur-représentativité des classes d'âges inférieurs à 15 Ans avec plus de 45% de la population et par sa faible urbanisation d'environ 11%. La densité moyenne est de l'ordre de 326 habitants au km².

Au Burundi, le taux de chômage est important et touche plus particulièrement les jeunes et les femmes. Les secteurs formels non-agricoles, qui offrent en général d'emplois plus stables et mieux rémunérés, ont eu tendance à diminuer.

Pour développer le capital humain afin de renforcer et diversifier l'industrialisation, le Gouvernement a instauré la gratuité des frais scolaires pour l'enseignement primaire depuis 2005 et a mobilisé d'importants moyens. La part de l'éducation dans les dépenses publiques exécutées a été stabilisée à un niveau proche de 30%.

Cette politique a permis d'augmenter le nombre d'étudiants inscrits avec un taux brut de scolarisation primaire atteignant 161% en 2010. Cependant, beaucoup d'entre eux ne terminent pas le cycle primaire et très peu obtiennent un cycle de formation supérieur. Par conséquent, même si la main d'œuvre semble importante, le manque de techniciens qualifiés et de scientifiques limite l'innovation, la productivité et la qualité de la production.

II.3.4. Energie, transport et communication

L'énergie, le transport et la technologie de communication sont très déterminants pour lancer une entreprise écotouristique.

Malgré un potentiel hydroélectrique important estimé à 1700 mégawatts (MW) de puissance théorique dont 300 considérés comme économiquement exploitables, la production d'électricité du Burundi (hydroélectrique et thermique) ne dépasse pas 45 MW et ne parvient pas à satisfaire la demande. Il y a cependant une progression au rythme de 7% par an. Les difficultés financières de la REGIDESO limitent l'ampleur des travaux. Cette situation contraint le Burundi à importer, essentiellement de la Société Internationale d'Electricité des Grands Lacs (SINELAC), copropriété des trois pays membres de la CEPGL, approximativement 40% de sa consommation d'électricité (MCIPT, 2012).

Concernant les infrastructures routières, le réseau du Burundi est relativement dense avec 1100 km de routes bitumées et 4500 km de routes en terre. L'augmentation progressive des ressources du Fonds Routier National (FRN) a permis de désenclaver plusieurs régions. Le transport lacustre, qui pourrait être le moyen de transport le plus compétitif notamment vers Dar-es-Salaam, le Rwanda et la République Démocratique du Congo, est peu développé en raison de la vétusté de la flotte de bateaux et des installations du port de Bujumbura, principal port sur le lac Tanganyika, ainsi que du manque d'harmonisation entre les législations des pays riverains et de connexions avec les moyens de transport connexes. Le lac Tanganyika occupe cependant une position géographique stratégique et pourrait jouer un rôle clés dans le développement du commerce entre les pays et groupements régionaux de la zone (COMESA, EAC, CEPGL, etc.). Il y a un projet de construction d'un chemin de fer Isaka-Kigali-Musongati. Les performances du transport aérien sont insuffisantes en raison de la faible capacité des installations, entre autre d'entrepôts, et de services. Avant 2014, on remarquait une augmentation de plus de 60 % du nombre de visiteurs, consécutive au retour progressif de la sécurité, à la reprise de la coopération internationale et à l'adhésion du Burundi à l'EAC.

Dans le secteur des Technologies de l'Information et des Communications (TIC), l'ouverture du marché à la concurrence et le dynamisme du secteur privé a permis de faire passer la télé densité de 0,54% en 2000 à plus de 11% actuellement. La couverture du réseau et le nombre d'utilisateurs de ces technologies sont jusqu'à présent principalement limités aux ménages urbains électrifiés (96,2 %) (MCIPT, 2012).

II.4. ANALYSE DE LA CONCURRENCE

L'analyse de la concurrence est faite seulement pour les Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu. On peut cerner pour l'entreprise écotouristique, la présence des concurrents directs et indirects.

II.4.1. Concurrence directe

La concurrence directe signifie la présence d'autres opérateurs dans le domaine de l'écotourisme sur le marché national. Il est connu que c'est l'OPBE qui gère les Parcs Nationaux et, si la concurrence existe elle se fait en dehors de ces aires protégées.

Cependant, le tourisme est géré dans l'Office National du Tourisme d'un autre ministère autre que celui ayant l'environnement dans ses attributions. Cet office a déjà construit un site de camping dans le Parc National de la Ruvubu dont la gestion est régie par un mémorandum d'accord entre ces deux institutions. Cela revient à dire que le caractère concurrent de l'ONT peut être atténué par des cadres de collaboration entre ces deux institutions. Mais ses interventions peuvent engendrer des chevauchements gênant plutôt que de la concurrence. Cela veut dire que l'entreprise écotouristique dont il est question ici est la seule pour le marché écotouristique national.

II.4.2. Concurrence indirecte

Le domaine de l'écotourisme est très exploité dans la région d'Afrique centrale et de l'Est. Cela veut dire que des flux de la clientèle peuvent être captés dans les pays de la sous-région. On distinguera ainsi trois concurrences indirectes:

- **Concurrence dans un cadre régional:** Il s'agit d'une concurrence la plus menaçante du fait que les pays comme le Kenya avec son système Safari, l'Ouganda et la Tanzanie et le Rwanda ont déjà développé des entreprises écotouristiques très développées. La biodiversité faite des populations importantes avec des animaux à traits écotouristiques comme les éléphants, les girafes etc. disparus au Burundi canalise facilement les touristes vers ces pays. Cela est encore influencé par leurs compagnies d'avions et des bus au moment où le Burundi n'en a pas.
- **Concurrence de transit:** Presque tous les avions qui arrivent au Burundi transitent par le Rwanda, l'Éthiopie et le Kenya. Cela donne une occasion aux touristes de planifier pour une visite dans ces pays où le mouvement des avions est fréquent et bien réglementé.
- **Concurrence dans un cadre transfrontière:** Le Parc National de la Kibira est transfrontière avec le PN de Nyungwe. Un touriste ayant visité le Rwanda n'aura plus d'avis de venir visiter la Kibira au Burundi.

On peut conclure que la promotion écotouristique nécessitera un investissement important pour se mettre au niveau des autres pays de la région et minimiser conséquemment la concurrence. Une fois mis à niveau, le Burundi devra atténuer la concurrence par la création des partenariats avec les pays de la région pour un tourisme commentaire.

II.5. OPTIONS STRATEGIQUES

II.5.1. Contexte

Un site écotouristique est un site touristique qui combine la découverte de la nature et la culture locale avec la protection de l'environnement et contribue au développement communautaire.

Dans notre contexte, l'écotourisme est une forme de tourisme durable. Il ne se contente pas d'une approche de contemplation de la nature, mais implique également une participation active des populations locales et des touristes à des actions de sauvegarde et/ou d'éducation à la sauvegarde de la biodiversité. Ainsi, trois dimensions nous préoccupent:

- un tourisme axé sur la nature: parcs nationaux de la Kibira et de la Ruvubu, sans oublier leurs interrelations avec les autres aires protégées du pays, celles transfrontières ou celles de la sous-région;
- un tourisme avec une composante éducative, tenant en compte également les aspects de recherche;
- un besoin de durabilité notamment en visant les impacts positifs sur l'environnement et pour le bien-être des populations locales et autochtones.

Dans cette optique, une entreprise écotouristique va être considérée comme un ensemble d'offres composées:

- d'une nature splendide faite des éléments de biodiversité, des paysages, d'histoires et de culture hors du commun;
- d'une infrastructure d'accueil avec un système de transport, d'hébergement et de restauration décents et d'assainissement et de sécurité;
- des activités touristiques riches d'informations pour admirer, se reposer et apprendre;
- de la protection de l'environnement comprenant la biodiversité et son entourage non vivant;
- des règlements stricts à suivre pour la durabilité de l'entreprise d'écotourisme.

II.5.2. Principes directeurs

Les principes directeurs retenus pour cette entreprise écotouristique sont:

- *Le Burundi prend des options de promouvoir le développement durable au cœur de la stratégie écotouristique;*
- *Le développement écotouristique se fera par la valorisation des ressources touristiques les plus diversifiées en répondant aux besoins des marchés les plus porteurs;*
- *Le Burundi devra affronter le marché de la concurrence par le renforcement de la qualité et de l'excellence pour offrir un meilleur produit touristique;*
- *La capitalisation des acquis et l'expérience régionale permettront de consolider l'entreprise écotouristique nationale;*
- *L'écotourisme est bâti dans un contexte de développement durable en visant les impacts positifs sur l'environnement et pour le bien-être des populations locales et autochtones;*
- *Le Burundi prend des mesures pour asseoir un climat socio-politique pour favoriser les investisseurs dans cette entreprise écotouristique.*

II.5.3. Vision nationale

Sur base des lacunes et contraintes et, en se basant sur les principes directeurs, la vision nationale retenue est la suivante: *«D’ici à 2021, le Burundi émergera parmi les grandes destinations écotouristiques d’Afrique centrale et de l’Est et s’imposera comme une référence pour assurer le besoin de durabilité en visant les impacts positifs sur l’environnement et pour le bien-être des populations locales et autochtones».*

II.5.4. Buts retenus

Pour opérationnaliser la vision, cinq buts stratégiques ont été définis :

- *Mise en place des infrastructures et équipements adéquats;*
- *Renforcement des capacités humaines;*
- *Mise en place d’un mécanisme de communication;*
- *Consolidation d’un cadre de partenariat avec les différentes parties prenantes;*
- *Implication des communautés riveraines dans la promotion de l’écotourisme.*

II.5.5. Objectifs

But stratégique 1: *Mise en place des infrastructures, équipements et outils pour l’instauration de l’écotourisme éducatif, scientifique et de loisirs*

Les objectifs retenus sont:

- *Construction et réfection des infrastructures écotouristiques*
- *Disponibilisation des équipements et outils écotouristiques*
- *Mise en place d’un système de sauvetage et d’assainissement*

But stratégique 2: *Renforcement des capacités humaines dans le domaine écotouristique*

Les objectifs retenus sont:

- *Mise en place d’un corps de guides doués du système de guidage;*
- *Mise place des modules écotouristiques dans le curricula de l’enseignement.*

But stratégique 3: *Mise en place d’un mécanisme de communication et d’information pour la promotion écotouristique*

Les objectifs retenus sont:

- *Mise en place des kits de communication entre les acteurs;*
- *Valorisation des systèmes existants de transport, de communication, de gestion des frontières et des médias pour la promotion écotouristiques.*

But stratégique 4: *Implication des communautés riveraines dans la promotion de l’écotourisme*

Pour opérationnaliser ce but stratégique, les objectifs retenus sont les suivants:

- *Intégration des activités culturelles et artistiques des communautés dans l’écotourisme;*
- *Initiation des activités de développement des communautés locales sur des recettes touristiques.*

But stratégique 5: *Mise en place d'un cadre de partenariat avec les différentes parties prenantes*

Les objectifs retenus sont:

- *Mobilisation de l'ensemble des parties prenantes autour de l'entreprise écotouristique*
- *Création d'une liaison entre le tourisme d'affaire et l'industrie touristique*

II.5.6. Plan d'action

Pour atteindre les buts et objectifs, un plan d'action muni d'indicateurs a été élaboré (tableau 18).

Tableau 18: Plan d'action

But stratégique 1: Mise en place des infrastructures, équipements et outils pour l'instauration de l'écotourisme éducatif, scientifique et de loisirs		
Objectifs spécifiques	Actions	Indicateurs
<i>Construction et réfection des infrastructures écotouristiques</i>	Tracer des pistes touristiques	Nombre de km des pistes praticables
	Installer des sites de camping	Nombre de site de camping installés
	Aménager des pistes pour de grandes randonnées	Nombre de listes de grandes randonnées
	Mettre en place un système de pancartage pour guider les touristes	Nombre de pistes et sentiers avec balisages
	Construire des centres d'accueil touristique	Nombre de centres d'accueil touristique
	Documenter et créer des sentiers botaniques et zoologiques	Nombre de sentiers botaniques et zoologiques
	Etiqueter les attraits touristiques	Nombre de sentiers avec des espèces étiquetées
<i>Disponibilisation des équipements et outils écotouristiques</i>	Disponibiliser un kit de secourisme des touristes pour chaque aire protégée	Nombre de guides avec outil de secours
	Disponibiliser un kit de communication	Nombre et type d'outils de communication
	Disponibiliser un kit d'observation	Nombre de miradors, jumelles, etc.
	Disponibiliser un kit de campement	Nombre d'outils de camping
	Disponibiliser un kit de navigation	Nombre d'outils de sauvetage
	Disponibiliser un kit de transport	Importance du charroi
	Elaborer un syllabus pour le tourisme scientifique	Nombre de document de syllabus pour le tourisme scientifique diffusés
<i>Mise en place d'un système de sauvetage et d'assainissement</i>	<i>Elaborer et mettre sur marché des outils d'informations scientifiques et historiques sur les attraits écotouristiques</i>	Nombre de documents validés sur les attraits touristiques et la biodiversité du Burundi
	Former des guides sur le système de sauvetage et de secourisme	Nombre de guides formés sur le système de sauvetage
	Construire des poubelles et toilettes	Nombre de sites avec des poubelles et toilettes
But stratégique 2: Renforcement des capacités humaines dans le domaine écotouristique		
Objectifs spécifiques	Actions	Indicateurs
<i>Mise en place d'un corps de guides doués du système de guidage</i>	Recruter des guides touristiques jeunes doués en langues françaises, anglaises et kiswahili,	Nombre de jeunes guides doués en langues
	Former des guides touristiques sur les éléments clés de la biodiversité, l'histoire des parcs nationaux, et l'histoire du Burundi surtout celle liée à la biodiversité, sur les autres attraits autres que les paysages et la biodiversité notamment les grandes plantations, les églises, la colonisation,	Nombre de jeunes guides doués dans le guidage
<i>Mise place des modules écotouristiques dans le curricula de l'enseignement</i>	Encourager la création d'une école de tourisme	Nombre des formés annuellement
	Elaborer des modules touristiques	Nombre de modules élaborés
	Intégrer les modules dans l'enseignement	Nombre de matière comportant la matière touristique

But stratégique 3: Mise en place d'un mécanisme de communication et d'information pour la promotion écotouristique		
Objectifs spécifiques	Actions	Indicateurs
<i>Mise en place des kits de communication entre les acteurs</i>	Mettre un système de communication entre les agents des aires protégées	Nombre d'aires protégées en communication
	Mettre en place un système de communication entre les aires protégées et les acteurs impliqués dans le tourisme	Nombre d'aires protégées et les acteurs en communication
<i>Valorisation des systèmes existants de transport, de communication, de gestion des frontières et des médias pour la promotion écotouristiques.</i>	Créer un cadre de collaboration avec les douanes et la PAFE pour l'organisation écotouristique à partir des lieux d'entrée pour la distribution des documents d'information notamment les dépliants, livres et cartes touristiques	Mémorandum d'accord avec les douanes et la PAFE
	Créer des comptoirs touristiques dans des Ambassades du Burundi en étranger spécialement dans les pays fournissant plus de touristes pour la distribution des documents d'information notamment les dépliants, livres et cartes touristiques	Nombre de comptoirs touristiques dans des Ambassades
	Organiser des journées d'information sur les activités touristiques dans le pays	Nombre de journées d'information sur les activités touristiques
	Lancer des messages écotouristiques lors des fêtes courantes du pays	Nombre et types de messages lancés
	Organiser des expositions avec des éléments touristiques du Burundi dans les pays d'Ambassade du Burundi.	Nombre d'expositions organisés
	Participer dans des festivités mondiales du tourisme et la vente des t-shirts portant des attraits touristiques	Nombre de participation dans les festivités mondiales du tourisme et nombre de T-shirt vendus
	Participer dans des activités sportives mondiales pour la diffusion des informations et la distribution des t-shirts avec des éléments touristiques du Burundi	Nombre de participation dans activités sportives mondiales et nombre de T-shirt vendus
	Collaborer avec les médias pour la diffusion des émissions touristiques et production des documentaires écotouristiques	Nombre d'émissions diffusées
But stratégique 4: Implication des communautés riveraines dans la promotion de l'écotourisme		
Objectifs spécifiques	Actions	Indicateurs
<i>Intégration des activités culturelles et artistiques des communautés dans l'écotourisme</i>	Identifier et renforcer les activités artistiques en milieux riverains	Nombre de points de ventes des objets d'art attirant les touristes
	Organiser les activités culturelles des communautés telles le tambour, la danse etc.	Nombre d'équipes de tambourinaires et danseurs
	Organiser les communautés en coopératives de développement écotouristique	Fonds disponibles sur les comptes communautaires
<i>Initiation des activités de développement des communautés locales sur des recettes touristiques</i>	Mettre en place des mécanismes d'appui aux activités de développement des communautés (adduction d'eau, construction d'école)	Nombre d'activités financées (adduction d'eau, construction d'école, etc.)
	Organiser les communautés à travers les comités de protection pour leur participation dans des aménagements écotouristiques dans les parcs	Nombre de sites et pistes aménagés par les communautés

But stratégique 5: Mise en place d'un cadre de partenariat avec les différentes parties prenantes

Objectifs spécifiques	Actions	Indicateurs
<i>Mobilisation de l'ensemble des parties prenantes autour de l'entreprise écotouristique</i>	Susciter les privés à construire des hôtels en bordure des parcs	Nombre d'hôtels construits en bordure du parc
	Signer des mémorandums d'accord avec les privés pour mettre en place des systèmes de transport des touristes vers les produits écotouristiques	Nombre de mémorandums d'accord avec les privés hôteliers, de transports
	Opérer des choix des hôtels clés pour recevoir les touristes en tenant compte des aspects environnementaux et autres	Nombre d'hôtels de haute gamme
	Créer des comptoirs de distributions des outils d'informations sur le tourisme dans des hôtels	Nombre de comptoirs de distributions des outils
	Susciter les privés à créer des sites de vente des produits touristes y compris les arts, les t-shirt, les images, les livres, etc. en rapport avec les attraits touristiques au Burundi	Nombre de sites privés pour la vente des produits touristes
	Collaborer avec les agences de transport terrestre, aérien et maritime pour la distribution des documents d'information notamment les dépliants, livres et cartes touristiques	Nombre de mémorandums avec les agences de transport terrestre
	Publier périodiquement des textes sur l'écotourisme au Burundi dans les bulletins des avions: quels hôtels, quels attraits, quelles facilités de transport, etc.,	Nombre et types de textes sur l'écotourisme au Burundi dans les avions, hôtels
	Proposer des documentaires à faire diffuser dans les avions et autres agences de voyage disposant des outils audiovisuels	Nombre et types de documentaires diffusés dans les avions et autres agences de voyage
<i>Création d'une liaison entre le tourisme d'affaire et l'industrie touristique</i>	Intégrer l'écotourisme dans le tourisme d'affaires comme les foires, les congrès, les séminaires et ainsi que les voyages d'affaires individuels	Nombre de foires, de congrès, de séminaires avec des éléments écotouristiques
	Créer un cadre de collaboration avec les institutions étatiques et privés organisatrices du tourisme d'affaires	Nombre de touristes acheminés par des institutions étatiques et privés organisatrices du tourisme d'affaires

III. ANALYSE DES INVESTISSEMENTS ET DES RECETTES

III.1. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES INVESTISSEMENTS ET DES BAILLEURS

III.1.1. Investissements pour le Parc National de la Kibira

- Coûts pour l'aménagement du Parc National de la Kibira

Le tableau 19 montre que pour démarrer l'entreprise écotouristique au PN de la Kibira et ses zones relationnelles, un montant de 1 938 165 600 FBU est nécessaire pour la première année.

Tableau 19: Coûts de la première année pour l'entreprise écotouristique au Parc National de la Kibira

Types d'interventions	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total
ADMINISTRATION /COORDINATION			
Salaire du personnel (cfr Fonction Publique)			-
Prime d'encouragement			14 000 000
Chef du Parc	1		
Chef du Secteur	4		
Comptable	1		
Guides	8		
Frais de fonctionnement			24 000 000
Matériel de transport			405 000 000
Charroi touristique (véhicules de terrain)	4	9000000	36000000
pirogue motorisée sur la rivière Ruvubu	1	4500000	4500000
Equipement informatique			10 000 000
Ordinateur et accessoires	5	150000	750000
Imprimante	5	50000	250000
Entretien matériel transport et informatique			12 450 000
Dotations aux amortissements			-
Formation (méthode d'accueil, guidage, interprétariat et secourisme/Visites d'Etude/ Echange d'expérience			35 000 000
Consultations			15 000 000
Ateliers/Seminaires			16 000 000
Frais de mission			5 250 000
Sous-total 1			536 700 000
INFRASTRUCTURE			
Construction et réhabilitation bureaux des secteurs			190 940 000
<i>Bureaux du secteur Teza</i>			
Maisons d'accueil	2	400000	800000
Bureau avec magasin et garage	1	750000	750000
Maisons pour habitation	2	90000	180000
<i>Gîte de Mwokora</i>			
Magasins	2	800000	1600000
Maison avec salle de réception	1	760000	760000
Maison abritant des bureaux	1	900000	900000
Blocs avec 6 studios	2	1100000	2200000
Bloc à 9 studios	1	1600000	1600000
Cantine	1	700000	700000
Maison touristique	1	650000	650000
Villas	3	800000	2400000
<i>Bureau du secteur Musigati</i>			
Bâtiment pouvant servir de maison de passage	1	850000	850000
Bâtiment pouvant servir de bureau	1	600000	600000

Tableau 19: Coûts de la première année pour l'entreprise écotouristique au Parc National de la Kibira (suite)

Types d'interventions	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total
Bureau du secteur Mabayi			0
Bâtiment servant de bureau	1	4600000	4600000
Bâtiment d'habitation	1	7200000	7200000
Rwegura centre			0
Maisons pour habitation	2	300000	600000
Bureau	1	2000000	2000000
Garage	1	0	0
Magasin	1	0	0
Autres maisons			
Réhabilitation d'un Gîte à Nyamugari haut	1	18960000	18960000
Maison de 3 chambres (8x6m) à Nyamugari bas		17680000	17680000
Construction des sanitaires	20 toilettes	1000000	20000000
Aménagement des eaux thermales			240 000 000
Eaux thermales de Kumahoro	1	60000000	60000000
Eaux thermales de Rugazi (Musigati-Rutaki)	1	60000000	60000000
Eaux thermales de Ruhwa	1	60000000	60000000
Eaux thermales de Gitenge sur Karinzi	1	60000000	60000000
Construction muradors	20 miradors	6000000	120000000
Construction de Hall (salles) d'exposition des produits touristiques (un hall/secteur)	4	20000000	80 000 000
Entretien et réparation			-
Sous total 2			830 940 000
MATERIELS ET EQUIPEMENT			
Tentes de camping			30 000 000
Tentes pour 8 personnes	8	1600000	12800000
Tentes pour 4 personnes	8	1200000	9600000
Tentes pour 2 personnes	8	950000	7600000
Outils touristiques			67 900 000
jumelles	16	2000000	32000000
Motorola	5	2500000	12500000
Telescope	5	1000000	5000000
Hautparleur pour guides	4	300000	1200000
habits imperméables	80 tenues	100000	8000000
Chaussures de terrain	80paires	50000	4000000
Chapeaux	80	15000	1200000
Kit médical à raison de deux Kit par secteur	4	1000000	4000000
Equipement de bureau			5 050 000
Chaise	60	30000	1800000
Etagère	5	350000	1750000
Table	10	150000	1500000
Autres équipements			8 000 000
Bancs de repos	100 bancs	50000	5000000
Installation des poubelles le long des pistes	150 poubelles	20000	3000000
Entretien équipement			-
Sous total 3			110 950 000

Tableau 19: Coûts de la première année pour l'entreprise écotouristique au Parc National de la Kibira (suite)

Types d'interventions	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total
ENTRETIEN ET REPARATION			
Sentiers			137 044 800
Sentier Bleu ou circuit du Myrianthus	1,7 km	2456000	4175200
Sentier Noir ou circuit des chutes de Nyabihondo	3,5 km	2456000	8596000
Sentier Orange ou Sentier de Nyamugari	2,6 km	2456000	6385600
Sentier Vert ou chemin de Mont Teza	6 km	2456000	14736000
Sentier de grande randonnée	20 km	2456000	49120000
Sentier Pédagogique du lac de Rwegura	2 km	2456000	4912000
Sentier Botanique de Ruhondo	8 km	2456000	19648000
Sentier d'accès à la chute d'eau d'Inamunyiriri à Rwegura (Ruhondo)	1km	2456000	2456000
Sentier d'accès à la chute de Ruhwa à Mabayi	4 km	2456000	9824000
Sentier d'accès à la chute de Kaburantwa à Mabayi	6km	2456000	14736000
Sentier d'accès à la chute de Musigati Mpongora		2456000	2456000
Sites de camping			9 154 000
Réhabilitation de deux terrains et du parking	2 terrains	1200000	2400000
Réhabilitation du terrain et du parking	140 m ²	3000000	3000000
Réhabilitation de deux terrains et du parking	1445m ²	3754000	3754000
Pistes			6 876 800
Piste Nyamugari bas-Nyamugari haut	1km	2456000	2456000
Piste Nyamugari bas- Campement de Myrianthus	1,8km	2456000	4420800
Nécropoles royales			84 000 000
Nécropole de Ntare Rugamba à Rwegura	1	25000000	25000000
Nécropole de Mwezi Gisabo à Remera	1	22000000	22000000
Nécropole de Mutaga Mbikije à Mutana	1	22000000	22000000
Tombeau de l'anti-roi Prince Kirima à Muganza	1	15000000	15000000
Grottes			22 000 000
Grottes Inangurire	2	7000000	14000000
Grotte de Ngara	1	8000000	8000000
Les sites royaux et coloniaux			15 500 000
Palais du prince gendre et ennemi redoutable du Roi Mwezi Gisabo (Maconco): Ndubura à Teza	1	2000000	2000000
Peuplades des clans serviteurs des tombes des rois: Abiru, palais: abahanza	1	2500000	2500000
Maison de Baranyanka : prince de la région jusqu'en 1960	1	1500000	1500000
Maison de Nduwumwe à Kayanza	1	1500000	1500000
Lieu de Rwagasore (muhanga, Butanyerera)	1	1500000	1500000
Source d'eau royale sur la route Bugarama- Kayanza (Kibogoye)	1	2000000	2000000
Tombes des Allemands à Ruganza lors de la guerre avec les Belges; à Rugombo	1	1000000	1000000
Banga (site du Roi, Igisumanyenzi, roche conservant l'eau toute l'année	1	2000000	2000000
Centre Muramvya (Umuganuro) fête de semailles	1	1500000	1500000
Sous total 4			274 575 600
PROMOTION TOURISTIQUES			
Publicité/ Marketing			125 000 000
Dépliants			20000000
Spot publicitaires			18000000
Site web			10000000
Newsletter			12000000
Café touristique			10000000
Documentaire			20000000
Comptoirs au niveau des ambassades			25000000
Tenues vestimentaires du personnel			10000000
Appuis aux initiatives locales/promotion des coopératives touristiques			50 000 000
Frais de mission			10 000 000
Sous total 5			185 000 000
TOTAL			1 938 165 600

- **Planification des dépenses pour le Parc National de la Kibira**

La figure 11 et le tableau 20 montrent les dépenses annuelles que le Burundi devra consentir pour démarrer et poursuivre l'entreprise d'écotouristique au PN de la Kibira. Il est évident que le Burundi devra préalablement mobiliser un montant de 1 938 165 600 FBU et au fur des années, le montant à mobiliser devra diminuer.

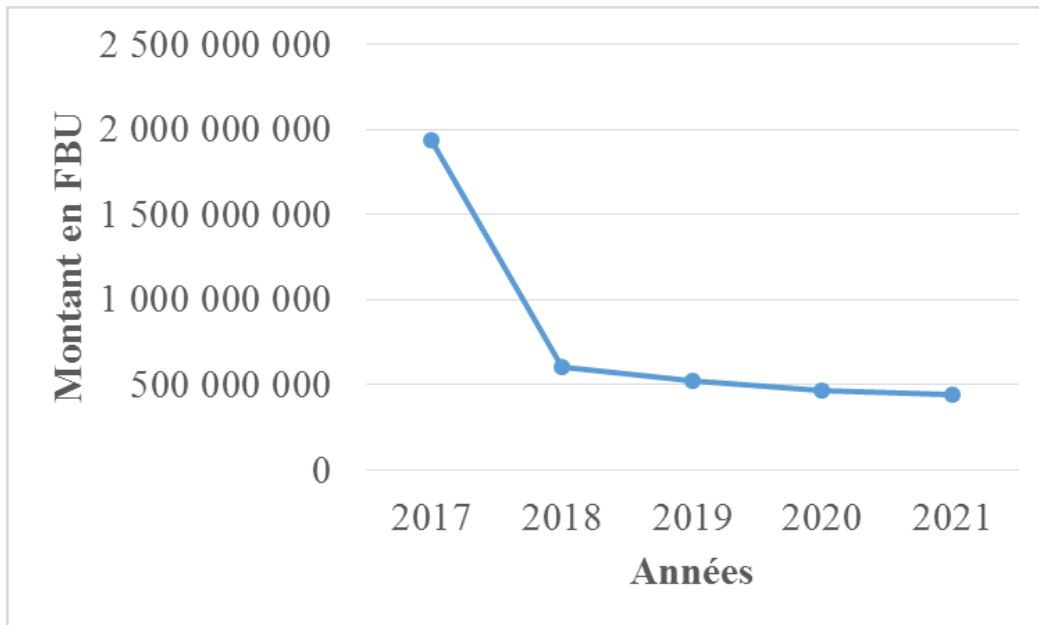


Fig. 11: Evolution des dépenses annuelles pour l'entreprise écotourisme au PN de la Kibira

Tableau 20: Planification financière 2017 à 2021 au Parc National de la Kibira

PLANIFICATION FINANCIERE 2017 à 2021 (Montant en BIF)					
ANNEE	2017	2018	2019	2020	2021
DESIGNATION					
ADMINISTRATION /COORDINATION					
Salaire du personnel (cfr Fonction Publique)	-	-	-	-	-
Prime d'encouragement	14 000 000	14 420 000	14 852 600	15 298 178	15 757 123
Frais de fonctionnement	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000
Matériel de transport	405 000 000	-	-	-	-
Equipement informatique	10 000 000	-	-	-	-
Entretien matériel transport et informatique	12 450 000	12 823 500	13 208 205	13 604 451	14 012 585
Dotations aux amortissements	-	103 750 000	75 312 500	56 484 375	42 363 281
Formation (methode d'accueil, guidage, interprétariat et secourisme/Visites d'Etude/ Echange d'expérience	35 000 000	36 050 000	37 131 500	38 245 445	39 392 808
Consultations	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Ateliers/Seminaires	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
Frais de mission	5 250 000	5 250 000	5 250 000	5 250 000	5 250 000
Sous total 1	536 700 000	227 293 500	200 754 805	183 882 449	171 775 797
INFRASTRUCTURE					
Construction et Réhabilitation bureaux des chefs secteurs	190 940 000	-	-	-	-
Construction des sentinaires	200 000 000	-	-	-	-
Aménagement des eaux termales	240 000 000				
Construction muradors	120 000 000				
Construction de Hall (salles) d'exposition des produits touristiques	80 000 000	-	-	-	-
Entretien et réparation	-	24 928 200	25 676 046	26 446 327	27 239 717
Sous total 2	830 940 000	24 928 200	25 676 046	26 446 327	27 239 717
MATERIELS ET EQUIPEMENT					
Tentes de camping	30 000 000	-	-	-	-
Outils touristiques	67 900 000	-	-	-	-
Equipement de bureau	5 050 000	-	-	-	-
Autres équipements	8 000 000	-	-	-	-
Entretien équipement	-	3 328 500	3 328 500	3 328 500	3 328 500
Sous total 3	110 950 000	3 328 500	3 428 355	3 531 206	3 637 142
ENTRETIEN ET REPARATION					
Sentiers	137 044 800	82 226 880	49 336 128	29 601 677	17 761 006
Sites de camping	9 154 000	5 492 400	3 295 440	1 977 264	1 186 358
Pistes	6 876 800	4 126 080	2 475 648	1 485 389	891 233
Nécropoles royales	84 000 000	50 400 000	30 240 000	18 144 000	10 886 400
Grottes	22 000 000	13 200 000	7 920 000	4 752 000	2 851 200
Les sites royaux et coloniaux	15 500 000	9 300 000	5 580 000	3 348 000	2 008 800
Sous total 4	274 575 600	164 745 360	98 847 216	59 308 330	35 584 998
PROMOTION TOURISTIQUES					
Publicité/ Marketing	125 000 000	128 750 000	132 612 500	136 590 875	140 688 601
Appuis aux initiatives locales/promotion des coopératives touristiques	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Frais de mission	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Sous total 5	185 000 000	188 750 000	192 612 500	196 590 875	200 688 601
TOTAL	1 938 165 600	609 045 560	521 318 922	469 759 187	438 926 255

III.1.2. Investissements pour le Parc National de la Ruvubu

- Coûts pour l'aménagement du Parc National de la Ruvubu

Le tableau 21 montre que pour démarrer l'entreprise écotouristique au PN de la Ruvubu et les zones relationnelles, un montant de 1 521 001 000 FBU est nécessaire pour la première année.

Tableau 21: Coûts de la première année pour l'entreprise écotouristique au Parc National de la Ruvubu

Types d'interventions	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total
ADMINISTRATION /COORDINATION			
Salaire du personnel (cfr Fonction Publique)			-
Prime d'encouragement			14 000 000
Chef du Parc	1		
Chef du Secteur	4		
Comptable	1		
Guides	8		
Frais de fonctionnement			24 000 000
Matériel de transport			405 000 000
Charroi touristique (véhicules de terrain)	4	90000000	360000000
Pirogue motorisée sur la rivière Ruvubu	1	45000000	45000000
Equipement informatique			10 000 000
Ordinateur et accessoires	5	1500000	7500000
Imprimante	5	500000	2500000
Entretien matériel transport et informatique			12 450 000
Dotations aux amortissements			-
Formation (méthode d'accueil, guidage, interprétariat et secourisme/Visites d'Etude/ Echange d'expérience			35 000 000
Consultations			15 000 000
Ateliers/Seminaires			16 000 000
Frais de mission			5 250 000
Sous-total 1			536 700 000
INFRASTRUCTURE			
Construction et réhabilitation des bureaux des secteurs			40 000 000
Secteur RGI (Muyinga) et équipement			
Secteur RGII (Karusi)			20000000
Secteur RD I (Cankuzo)			0
Secteur RDII (Ruyigi) et équipement			20000000
Construction des sanitaires			50 000 000
Construction des toilettes	5 toilettes	1000000	5000000
Aménagement des eaux thermales			120 000 000
Eaux thermales de Kayongozi	1	60000000	60000000
Eaux thermales de Mishiha	1	60000000	60000000
Construction muradors			30 000 000
Miradors	5 miradors	6000000	30000000
Construction de Hall (salles) d'exposition des produits touristiques (un Hall/secteur)	4 salles	20000000	80 000 000
Entretien et réparation			-
Construction d'un hôtel à Muremera	1		250 000 000
Sous total 2			570 000 000

Tableau 21: Coûts de la première année pour l'entreprise écotouristique au Parc National de la Ruvubu

Types d'interventions	Quantité	Coût Unitaire	Coût Total
MATERIELS ET EQUIPEMENT			
Tentes de camping			30 000 000
Tentes pour 8 personnes	8	1600000	12800000
Tentes pour 4 personnes	8	1200000	9600000
Tentes pour 2 personnes	8	950000	7600000
Outils touristiques			67 900 000
Jumelles	16	2000000	32000000
Motorola	5	2500000	12500000
Telescope	5	1000000	5000000
Hautparleur pour guides	4	300000	1200000
Habits imperméables	80 tenues	100000	8000000
Chaussures de terrain	80paires	50000	4000000
Chapeaux	80	15000	1200000
Kit médical à raison de deux Kit par secteur	4	1000000	4000000
Equipement de bureau			5 050 000
Chaise	60	30000	1800000
Etagère	5	350000	1750000
Table	10	150000	1500000
Autres équipements			8 000 000
Bancs de repos	100 bancs	50000	5000000
Installation des poubelles le long des pistes	150 poubelles	20000	3000000
Entretien équipement			-
Sous total 3			110 950 000
ENTRETIEN ET REPARATION			
Sentiers			25 795 000
Sentier Nyoni et Colobe rouge	7km	3685000	25795000
Sites de camping			9 500 000
Site de Camping à Mashenyo	1	2500000	2500000
site de camping à Rugoti	1	2500000	2500000
site de camping de Nyaruhongore	1	2000000	2000000
Site de camping de Mvano	1	2500000	2500000
Pistes			228 470 000
Piste d'accès au site de Mashenyo	12km	3685000	44220000
Piste d'accès au site de Gahabwa-Rutyazo	14km	3685000	51590000
Piste d'accès au site de Rugoti-Mikore	17km	3685000	62645000
Piste d'accès au site de Mvano	19km	3685000	70015000
Grottes			4 586 000
Tunnels de Gateke : Ivyobo vya Nyabarega	1	4586000	4586000
Site royal			100 000 000
Reconstruction du site de Ntare Rugamba suivant son modèle ancestral (maisons, enclos, objets royaux, piste d'accès et parking)	1site	100000000	100000000
Sous total 4			368 351 000
PROMOTION TOURISTIQUES			
Publicité/ Marketing			125 000 000
dépliants			20000000
Spot publicitaires			18000000
Site web			10000000
Newsletter			12000000
Café touristique			10000000
Documentaires			20000000
Comptoirs au niveau des ambassades			25000000
Tenues vestimentaires du personnel			10000000
Appuis aux initiatives locales/promotion des coopératives touristiques			50 000 000
Frais de mission			10 000 000
Sous total 5			185 000 000
TOTAL			1 771 001 000

- **Planification des dépenses pour le Parc National de la Ruvubu**

La figure 12 et le tableau 22 montrent les dépenses annuelles que le Burundi devra consentir pour démarrer et poursuivre l'entreprise d'écotouristique au PN de la Ruvubu. Il est évidemment que le Burundi devra préalablement mobiliser un montant de 1 771 001 000 FBU et au fur des années, le montant à mobiliser devra diminuer.

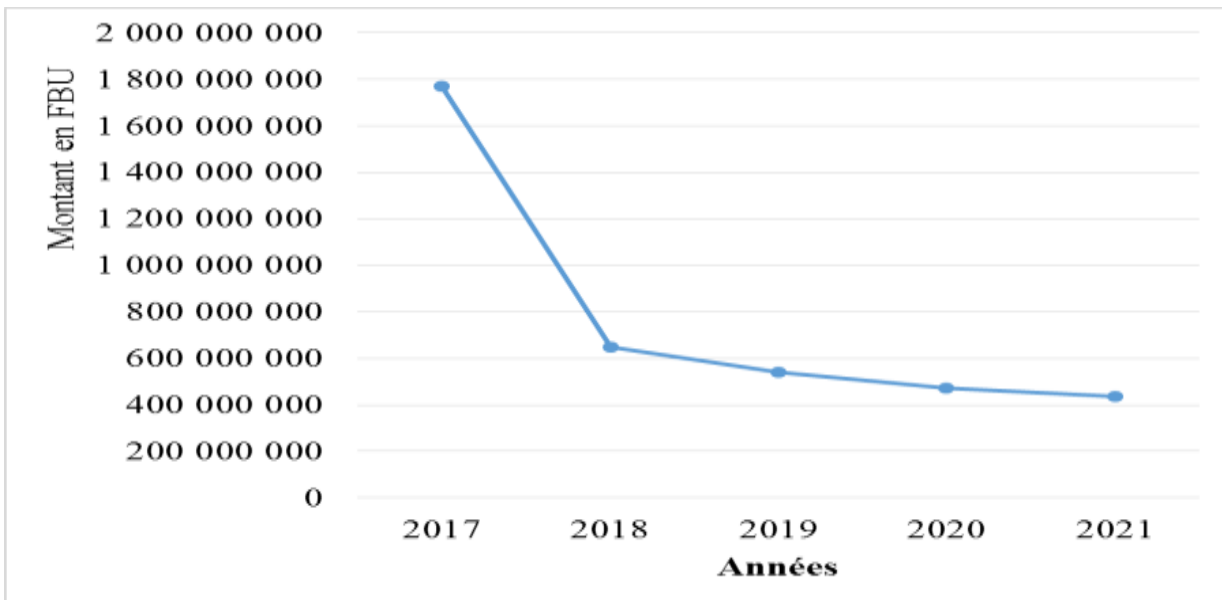


Fig. 12: Evolution des dépenses annuelles pour l'entreprise écotourisme au PN de la Ruvubu

Tableau 22: Planification financière 2017 à 2021 au Parc National de la Ruvubu

ANNEE	2017	2018	2019	2020	2021
DESIGNATION					
ADMINISTRATION /COORDINATION					
Salaire du personnel (cfr Fonction Publique)	-	-	-	-	-
Prime d'encouragement	14 000 000	14 420 000	14 852 600	15 298 178	15 757 123
Frais de fonctionnement	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000
Matériel de transport	405 000 000	-	-	-	-
Equipement informatique	10 000 000	-	-	-	-
Entretien matériel transport et informatique	12 450 000	12 823 500	13 208 205	13 604 451	14 012 585
Dotations aux amortissements	-	103 750 000	75 312 500	56 484 375	42 363 281
Formation (méthode d'accueil, guidage, interprétariat et secourisme/Visites d'Etude/ Echange d'expérience	35 000 000	36 050 000	37 131 500	38 245 445	39 392 808
Consultations	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Ateliers/Seminaires	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
Frais de mission	5 250 000	5 250 000	5 250 000	5 250 000	5 250 000
Sous total 1	536 700 000	227 293 500	200 754 805	183 882 449	171 775 797
INFRASTRUCTURE					
Construction et Réhabilitation bureaux des chefs secteurs	40 000 000	-	-	-	-
Construction des sentinaires	50 000 000	-	-	-	-
Aménagement des eaux thermales	120 000 000				
Construction muradors	30 000 000				
Construction de Hall (salles) d'exposition des produits touristiques	80 000 000	-	-	-	-
Entretien et réparation	-	9 600 000	9 888 000	10 184 640	10 490 179
Construction d'un hôtel à Muremera	250 000 000	-	-	-	-
Sous total 2	570 000 000	9 600 000	9 888 000	10 184 640	10 490 179
MATERIELS ET EQUIPEMENT					
Tentes de camping	30 000 000	-	-	-	-
Outils touristiques	67 900 000	-	-	-	-
Equipement de bureau	5 050 000	-	-	-	-
Autres équipements	8 000 000	-	-	-	-
Entretien équipement	-	3 328 500	3 428 355	3 531 206	3 637 142
Sous total 3	110 950 000	3 328 500	3 428 355	3 531 206	3 637 142
ENTRETIEN ET REPARATION					
Sentiers	25 795 000	15 477 000	9 286 200	5 571 720	3 343 032
Sites de camping	9 500 000	5 700 000	3 420 000	2 052 000	1 231 200
Pistes	228 470 000	137 082 000	82 249 200	49 349 520	29 609 712
Grottes	4 586 000	2 751 600	1 650 960	990 576	594 346
Site royal	100 000 000	60 000 000	36 000 000	21 600 000	12 960 000
Sous total 4	368 351 000	221 010 600	132 606 360	79 563 816	47 738 290
PROMOTION TOURISTIQUES					
Publicité / Marketing	125 000 000	128 750 000	132 612 500	136 590 875	140 688 601
Appuis aux initiatives locales /promotion des coopératives touristiques	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Frais de mission	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Sous total 5	185 000 000	188 750 000	192 612 500	196 590 875	200 688 601
TOTAL	1 771 001 000	649 982 600	539 290 020	473 752 986	434 330 009

III.1.3. Investissements pour l'entreprise écotouristique

- **Planification des dépenses pour toute l'entreprise écotouristique**

Le tableau 23 montre les dépenses annuelles que le Burundi devra consentir pour démarrer et poursuivre l'entreprise d'écotouristique dans les deux parcs. Il devra préalablement mobiliser un montant de 3 459 166 600 FBU et au fur des années, le montant à mobiliser devra diminuer.

Tableau 23: Synthèse de la planification financière 2017 à 2021 aux parcs nationaux de la Kibira et Ruvubu

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Désignation					
Administration /Coordination	1 073 400 000	454 587 000	401 509 610	367 764 898	343 551 594
Infrastructures	1 370 940 000	34 528 200	35 564 046	36 630 967	37 729 896
Matériel et Equipement	221 900 000	6 657 000	6 856 710	7 062 412	7 274 284
Entretien et Réparation	642 926 600	385 755 960	231 453 576	138 872 146	83 323 288
Promotion touristique	370 000 000	377 500 000	385 225 000	393 181 750	401 377 202
TOTAL	3 709 166 600	1 259 028 160	1 060 608 942	943 512 173	873 256 264

III.1.4. Identification et description des bailleurs

Les bailleurs potentiels sont identifiés à l'intérieur du pays et à l'extérieur. Nous sommes convaincus que le premier pas doit être effectué par le pays pour promouvoir l'industrie écotouristique. On distingue ainsi :

Les allocations gouvernementales : L'état doit marquer le premier pas qui permettra de faire les activités préliminaires de mise en niveau du tourisme. Cela permettra d'encourager aussi d'autres bailleurs d'intervenir dans ce domaine.

L'industrie hôtelière : le touriste ne paye pas seulement pour les activités écotouristiques. Il paye également son hébergement. Les privés qui possèdent des hôtels doivent comprendre que leurs hôtels ne seront bénéfiques que si l'écotourisme est fonctionnel. Ils seront ainsi appelés à investir dans l'écotourisme ou à le sponsoriser. Ils peuvent notamment investir dans la construction des hôtels, des sites de campement, des pistes et dans les systèmes de transport.

Organismes internationaux et nationaux: le PNUD, le FEM, le WWF, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, les ONGs peuvent financer l'écotourisme étant donné qu'il rentre dans les activités de conservation.

Cadre bilatéral : le Burundi devra solliciter les pays amis pour un financement de l'écotourisme notamment la Belgique, l'Allemagne, la Chine, le Pays-Bas,

III.2. ANALYSE DES RECETTES ECOTOURISTIQUES

III.2.1. Recettes pour le Parc National de la Kibira

Les créneaux potentiels de recettes au Parc National de la Kibira sont de 15 types suivants:

1. Les hôtels environnant entre autre Kibira Bar, doivent payer des redevances au Parc du fait de leur proximité du Parc. Un forfait annuel de 200000 FBU sera payé par chaque hôtel se trouvant aux environs;
2. Bistrot et bars environnants, doivent payer des redevances. Un forfait annuel de 100000 FBU sera payé;
3. OTB (OTB Teza et Rwegura) devra donc payer, pour les services écosystémiques fournis par la forêt, une redevance d'exploitation estimée à 20000000 FBU par an afin de contribuer à sauvegarder la biodiversité du parc dont elle est la principale bénéficiaire;
4. REGIDESO devra payer une redevance d'exploitation estimée à 20000000 FBU pour les services écosystémiques fournis par la forêt de la Kibira;
5. Site de camping avec une capacité de 432 personnes par an fera payer un prix individuel de 50000 FBU;
6. Gites et Lodges avec 468 occupations annuelles feront payer un prix par individu de 10000 FBU;
7. Droit d'entrée (visite simple): Nous estimons 3005 touristes étrangers et 539 touristes nationaux par an, soit au total 3544. Nous estimons qu'avec le retour de la paix progressive, cet effectif va s'accroître en moyenne de 4% par an car selon le rapport de l'ONT, le nombre de touriste dans le monde, augmente en moyenne de 4% chaque année. En indexant, sur le prix de 15.000 FBU pour les étrangers, nous avons trouvé qu'il n'y a pas eu de fluctuation importante de prix, dans le secteur du tourisme au Burundi. Par interpolation des prix pratiqués dans la région et le niveau de vie des Burundais, le prix moyen de 35000 FBU est proposé dont 10 dollars pour les nationaux et 30 dollars pour les étrangers;
8. Bains dans les eaux thermales: On estime avoir 920 clients par an, pour un prix moyen de 15000 FBU (dont les nationaux: 2.000 FBU et les étrangers 25000FBU);
9. Navigation sur le lac de retenue de Rwegura: On estime avoir un effectif de 48 cas par an avec un tarif moyen de 150000 FBU par cas
10. Apporteurs d'affaires: De façon ponctuelle, les services du parc seront loués par 48 preneurs par an dont la recette estimée est de 100000 FBU par mois par preneur;
11. Opérateurs privés estimés au nombre de 48 par an paieront 100000 FBU par mois par preneur;
12. Opérateurs publics (ex. ONT, ministère de l'EAC, etc.) estimés au nombre de 48 par an paieront individuellement 100000 FBU par mois;
13. Organisations et associations communautaires (club sportif, etc.) avec 10 organisations par mois paieront des frais d'exploitation ponctuelle de 50000 FBU x 10 = 500000 FBU;
14. Salle de réunion et de réception: La salle sera au moins occupée 1 fois par mois au prix de 100000 FBU soit 1200000 FBU par an;
15. Grotte Inangurire (le culte de Kubandwa): Nous estimons une collecte d'au moins 1.000.000 de FBU par an.

Le tableau 24 montre des recettes estimées à 234200000 FBU pour la 1^{ère} année au Parc National de la Kibira.

Tableau 24: Recettes minimum escomptée pour la 1^{ère} année au Parc National de la Kibira

Ordre	Désignation	Redevances d'exploitation		Coût total
		Quantité	Coût unitaire	
1	Hôtels environnant comme Kibira Bar	5	200000	1000000
2	Bistrot et bars environnants	20	100000	2000000
3	OTB	1	2000000	2000000
4	Régideso	1	2000000	2000000
5	Site de camping	432	50000	21600000
6	Gites et Lodges	468	10000	4680000
7	Simple visites touristiques (Droit d'entrée)	3544	30000	106320000
8	Bains dans les eaux thermales	1920	15000	28800000
9	Navigation sur le lac de Retenu de Rwegura	48	150000	7200000
10	Apporteurs d'affaires	48	100000	4800000
11	Opérateurs privés	48	100000	4800000
12	Opérateurs publics	48	100000	4800000
13	Organisations et associations communautaires	12	500000	6000000
14	Salle de réunion et de réception	12	100000	1200000
15	Grotte Inangurire (le culte de Kubandwa)	1	1000000	1000000
	TOTAL			234200000

III.2.2. Recettes pour le Parc National de la Ruvubu

Les crénon potentiels de recettes au Parc National de la Ruvubu sont de 10 types suivants:

1. Camping lodge sera occupé annuellement par 1152 individus au prix de 20.000 FBU par unité;
2. Sites de camping seront occupés annuellement par 480 individus au prix de 10.000 FBU par unité;
3. Droit d'entrée (simple visite): Nous estimons 3005 touristes étrangers et 539 touristes nationaux par an, soit au total 3544 avec la même tarification qu'à la Kibira;
4. Visite du site de Ntare-Rugamba par 1000 visiteurs par an au coût unitaire de 5000 FBU;
5. Navigation sur la rivière Ruvubu avec 48 cas de navigation au prix moyen de 150000 FBU par cas;
6. Lodge de l'OBPE près du pont de la Ruvubu va avoir 288 individus par an au prix de 10.000 FBU par unité;
7. Apporteurs d'affaires: Avec 48 preneurs par an dont la recette estimée est de 100.000 FBU par mois;
8. Opérateurs privés: Les opérateurs privés auront à louer les services du parc moyennant quelques redevances d'exploitations. Nous estimons 48 preneurs par an dont la recette estimée est de 100000 FBU par preneur;
9. Opérateurs publics (ex. ONT, ministère de l'EAC, etc.): Nous estimons 48 preneurs par an dont la recette estimée est de 100000 FBU par preneur;
10. Organisations et associations communautaires (club sportif, etc.). Nous estimons 10 organisations par mois qui paieront des frais d'exploitation ponctuelle de 50.000 FBU;

Le tableau 25 montre des recettes estimées à 169640000 FBU pour la 1^{ère} année au Parc National de la Ruvubu.

Tableau 25: Recettes minimum escomptée pour la 1^{ère} année au Parc National de la Ruvubu

Ordre	Désignation	Redevances d'exploitation		Coût total
		Quantité	Coût unitaire	
1	Camping Lodge	1152	20000	23040000
2	Sites de camping	480	10000	4800000
3	Simple visites touristiques (Droit d'entrée)	3544	30000	106320000
4	Visite du site de Ntare- Rugamba	1000	5000	5000000
5	Navigation sur la Rivière Ruvubu	48	150000	7200000
6	Lodge de l'OBPE près du pont de la Ruvubu	288	10000	2880000
7	Apporteurs d'affaires	48	100000	4800000
8	Opérateurs privés	48	100000	4800000
9	Opérateurs publics	48	100000	4800000
10	Organisations et associations communautaires	12	500000	6000000
Total				169640000

III.2.3. Projection des recettes pour les 5 ans à venir

- **Projection des recettes pour les 5 ans à venir pour le Parc National de la Kibira**

Le tableau 26 montre les recettes annuelles que le Burundi pourra avoir. Les simples visites touristes apporteront 45,39% des recettes.

Tableau 26: Recettes pour le Parc National de la Kibira pour les 5 ans à venir

N°	Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
1	Hôtels environnant comme Kibira Bar	1000000	1050000	1102500	1157625	1215506
2	Bistrot et bars environnants	2000000	2100000	2205000	2315250	2431013
3	OTB	20000000	21000000	22050000	23152500	24310125
4	Régideso	20000000	21000000	22050000	23152500	24310125
5	Site de camping	21600000	22680000	23814000	25004700	26254935
6	Gites et Lodges	4680000	4914000	5159700	5417685	5688569
7	Simple visites touristiques (Droit d'entrée)	106320000	111636000	117217800	123078690	129232625
8	Bains dans les eaux thermales	28800000	30240000	31752000	33339600	35006580
9	Navigation sur le lac de Retenu de Rwegura	7200000	7560000	7938000	8334900	8751645
10	Apporteurs d'affaires	4800000	5040000	5292000	5556600	5834430
11	Opérateurs privés	4800000	5040000	5292000	5556600	5834430
12	Opérateurs publics	4800000	5040000	5292000	5556600	5834430
13	Organisations et associations communautaires	6000000	6300000	6615000	6945750	7293038
14	Salle de réunion et de réception	1200000	1260000	1323000	1389150	1458608
15	Grotte Inangurire (le culte de Kubandwa)	1000000	1050000	1102500	1157625	1215506
TOTAL		234200000	245910000	258205500	271115775	284671564

- **Projection des recettes pour les 5 ans à venir pour le Parc National de la Ruvubu**

Le tableau 27 montre les recettes annuelles que le Burundi pourra avoir. Les simples visites touristes apporteront 62,76% des recettes.

Tableau 27: Recettes pour le Parc National de la Ruvubu pour les 5 ans à venir

N°	Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
1	Camping Lodge	23040000	24192000	25401600	26671680	28005264
2	Sites de camping	4800000	5040000	5292000	5556600	5834430
3	Simple visites touristiques	106320000	111636000	117217800	123078690	129232625
5	Visite du site de Ntare-Rugamba	5000000	5250000	5512500	5788125	6077531
6	Navigation sur la Rivière Ruvubu	7200000	7560000	7938000	8334900	8751645
7	Lodge du près du pont de la Ruvubu	2880000	3024000	3175200	3333960	3500658
8	Apporteurs d'affaires	4800000	5040000	5292000	5556600	5834430
9	Opérateurs privés	4800000	5040000	5292000	5556600	5834430
10	Opérateurs publics	4800000	5040000	5292000	5556600	5834430
11	Organisations et associations communautaires	6000000	6300000	6615000	6945750	7293038
TOTAL		169640000	178122000	187028100	196379505	206198481

III.3. ANALYSE DES COÛTS ET RECETTES SUR LES 5 ANS

L'évaluation des besoins financiers indispensables au démarrage et à la poursuite de l'entreprise écotouristique dans les 2 parcs nationaux montre qu'à la première année le Burundi devra débloquer une enveloppe 3709166600 FBU répartie dans les rubriques suivantes: Administration /Coordination 29%, Infrastructures 37%, Matériel et Equipement 6%, Entretien et Réparation 17% et Promotion touristique 10%.

La ventilation des coûts par rubrique montre que les plus grands besoins financiers sont occasionnés par les Infrastructures et l'Administration /Coordination

Les besoins financiers élevés de la rubrique « Infrastructures » montrent l'importance accordée dans l'amélioration des conditions d'accueil des touristes tandis que, ceux de la fonction l'Administration/Coordination s'expliquent en particulier par le fait d'y avoir regroupé du personnel, du matériel et des équipements qui servent à plusieurs services sans qu'il soit possible d'en déterminer exactement les proportions. Il s'agit notamment des véhicules des secteurs et du personnel d'appui ainsi que tous les coûts liés au fonctionnement des bureaux. Par ailleurs, le tourisme fonctionne bien dans un cadre adéquat d'administration et de coordination.

III.4. GAP DE FINANCEMENT

Sur les 3 709 166 600 FBU dont les 2 parcs ont besoins pour financer ses activités de démarrage et à la poursuite de l'entreprise écotouristique, les recettes de 2 parcs, à hauteur 403 840 000 FBU n'arrivent à couvrir que 10,88% de besoin. Dans un premier temps (3 ans au maximum), la couverture des dépenses sera assurée par les subventions de l'état et l'engagement des bailleurs potentiels. Au-delà de cette période, la couverture par les recettes va s'améliorer pour atteindre 46,92% tandis que la subvention de l'Etat et des bailleurs pour des besoins déjà identifiés vont diminuer jusqu'à 53,07%. Cela montre que les prochaines années, la quasi-totalité des dépenses pourraient prise en charge par les recettes propre des 2 parcs.

IV. STRATEGIE ET POLITIQUE DE MARKETING

IV.1. STRATEGIE DE MARKETING

Outre les informations sur l'analyse du marché, il s'ensuit la mise en place d'une stratégie efficace pour placer solidement l'entreprise écotouristique sur le marché. L'entreprise propose l'offre qui est la visite des Parcs Nationaux de la Kibira et de la Ruvubu, mais également d'autres éléments écotouristiques et touristiques en dehors de ces aires protégées. Elle doit donc se consolider sur une relation entre *les agences de voyages, les infrastructures d'hébergement et accueil ainsi que les parcs*. Elle cible les touristes étrangers en premier lieu et en second lieu les nationaux. Elle se fonde alors sur les supports publicitaires et les méthodes de promotion et renforce le marché par le principe de partenariat.

Nous devons savoir préalablement que le produit touristique du Burundi n'est pas connu par les consommateurs potentiels. Partant de cela, la stratégie qui s'impose est la stratégie PUSH et la stratégie PULL:

- dans «PUSH», le produit sera poussé vers notre cible. Cela nécessitera un effort pour créer le partenariat avec les agences de voyage et les Ambassades qui sont capables de toucher les touristes étrangers dans leurs pays d'origines;
- dans «PULL», les nationaux seront tirés vers notre produit afin qu'ils améliorent son existence afin d'en tirer des bénéfices. Cela nécessitera un effort pour convaincre les leaders de l'entreprise, les privés, les organisations, etc. afin de créer une image d'un cadre naturel, de relaxation, de calme et d'harmonie pour les touristes qui veulent s'accorder ce plaisir mais dans des budgets assez limités.

IV.2. POLITIQUE DE MARKETING

L'entreprise écotouristique et les activités y associées visent une clientèle assez variée mais sa fréquence de consommation et sa disparité présentent à la fois des avantages et des inconvénients. La politique de marketing devra s'adapter au changement de l'environnement politique qui est susceptible de changer le comportement des touristes.

Du fait de la disparité de la clientèle cible, il convient d'appliquer le *Marketing Mix*. On entend par «*Marketing Mix*», l'ensemble des méthodes et moyens dont dispose une organisation pour promouvoir dans les publics auxquels elle s'adresse, des comportements favorables à la réalisation de ses propres objectifs.

Ainsi, dans le cadre de l'entreprise écotouristique, le marketing mix étudiera quatre politiques à savoir *la politique du produit, du prix, de la distribution et de la promotion*.

IV.2.1. Politique du produit

Notre produit est constitué des attraits écotouristiques qui doivent satisfaire notre clientèle. Au sein d'une catégorie de clientèle, on doit émettre une image de référence de notre produit par rapport aux produits des concurrents puisqu'il faut argumenter les avantages concurrentiels qui existent. A chaque cible donnée, on doit donc pouvoir connaître les atouts de chaque élément de nos attraits:

- *Les touristes étrangers*: ils veulent découvrir une nouveauté au Burundi par rapport aux pays d'Afrique. Le Burundi n'a pas de grandes populations d'animaux hautement admirés ailleurs en Afrique. Mais, il reste encore intéressant de découvrir un animal après avoir fourni un effort à sa découverte. Aussi, le manque de savanes ou de forêts immenses est bien compensé par la combinaison de savanes de la Ruvubu et la forêt de montagne sur un minuscule pays.

- **Les Burundais**: ils veulent un nouveau cadre par rapport au vécu dans une forêt, sur une chute d'eau, dans une grotte, sur les animaux, etc.
- **Les scientifiques**: ils veulent découvrir une biodiversité et son implication dans l'amélioration des conditions écologiques et des modes de vie des populations
- **Les missionnaires, les associations religieuses**: Ils veulent découvrir cette immensité des créatures visualisant la suprématie de Dieu créateur.
- **Les historiens, les musiciens, les philosophes, anthropologues, etc.**: Ils veulent apercevoir l'interrelation entre l'homme et la nature et un cadre d'inspiration. Un passage muet à côté d'un grand arbre de ficus est moins intéressant qu'un passage donnant des explications sur le côté utilitaire d'un *Ficus* qui a longtemps donné une écorce pour la fabrication des habits dans le Burudi traditionnel.
- **Les écoliers, les élèves, les étudiants**: Un nouveau cadre d'apprentissage et d'éducation ainsi que l'incitation à la protection de la biodiversité. L'apprentissage ne doit pas être celui formel mais plutôt celui qui suscite l'attention de ce groupe cible. Un guide garni des histoires liées aux animaux et aux plantes est hautement apprécié. Un sentier botanique avec des arbres étiquetés avec des noms kirundi et scientifiques peut être apprécié par des étudiants en excursion.
- **Les individus, les familles, les couples, les amoureux, les groupes, etc.**: Un nouveau cadre de distraction et de loisirs. On pourrait se demander si les attraits touristiques du Burundi suscitent toujours de la distraction et de loisirs. Dans tous les cas, ces attraits doivent être chaque fois complétés par des faits accompagnateurs notamment les rafraichissements, les zones de repos et de campement, etc.

IV.2.2. Politique du prix

La fixation du prix reflète l'accessibilité d'un type de consommateur sur un produit. Elle reflète également la valeur de l'entreprise écotouristique. Pour aller observer le Chimpanzé, un touriste payera 10000 FBU au PN Kibira et 500 dollars dans la forêt de Nyungwe. La probabilité de rencontrer un chimpanzé est plus grande au Rwanda qu'au Burundi. Cela peut ne pas traduire que le Rwanda a beaucoup de chimpanzés que le Burundi. Mais cela traduit plutôt qu'un effort de protection ou d'habituation des chimpanzés est plus important au Rwanda qu'au Burundi. La fixation du prix pourrait ainsi se référer à cet effort et le concevoir dans un sens évolutif.

Ainsi, pour fixer le prix, on devra faire:

- **une analyse des charges supportées par l'entreprise**: Cependant, nous savons qu'au Burundi l'entreprise écotouristique est embryonnaire. Les premiers investissements certainement importants sur un terrain vierge ne doivent pas susciter la montée du prix du produit. Il faudra attendre la maturité de l'entreprise à un niveau comparable aux pays nantis dans ce domaine pour majorer le prix.
- **une analyse de la demande**: Une courbe d'augmentation de la demande est à suivre. Comme tout produit le prix augmente selon que la demande est grande.
- **une analyse de la concurrence**: Les activités écotouristiques au Burundi auront toujours leur limite suite à la pression humaine. Il sera toujours difficile de comparer le Burundi aux autres pays d'Afrique. Un produit très concurrentiel est difficile à bâtir au Burundi. Cependant, le Burundi est devant la concurrence du Rwanda et des pays d'Afrique de l'Est.

Diminuer le prix du produit ne peut pas résoudre le problème. Le Burundi devra alors prendre des options stratégiques pour neutraliser la concurrence notamment en mettant en place un cadre de partenariat avec ces pays très concurrentiels pour assurer un tourisme régional avec des facilités transfrontières. Un touriste qui vient de visiter l'Ouganda pourra compléter ses visites au Burundi. Le Burundi devra également faire des combinaisons de l'écotourisme dans et dehors des aires protégées. Tout cela lui permettra de revoir le prix du produit.

- *une analyse des cours de changes pour les devises des étrangers*: Alors que le prix du produit dans un parc était de 300 FBU en 1993, il est de 15000 FBU actuellement. En 1993, le taux de change était de 185 FBU pour 1US\$ alors que maintenant il est d'environ 1671 FBU pour 1US\$. Dans les conditions normales, le prix actuel du produit est 8,97 US\$ alors qu'il était de 1,6 US\$ il y a 23 ans. Ces prix montrent que le tourisme du pays n'a jamais été considéré à juste coût même en période d'intenses activités écotouristiques de 1993.

Au terme de ces différentes analyses de la demande, de la concurrence, des charges supportées par l'entreprise, on est à même de décider le prix du produit.

IV.2.3. Politique de distribution

La politique de distribution est le moyen de livraison ou d'accessibilité de notre produit vers les consommateurs. A travers la stratégie PUSH, les agences de voyages et les ambassades sont les systèmes véhiculaires de notre produit aux touristes étrangers. Suivant les différentes catégories de consommateurs, nous distinguons:

Les touristes internationaux: les agences de voyages aériennes et les ambassades du Burundi toucheront les touristes à travers:

- les comptoirs de diffusion des informations dans les Ambassades
- les textes touristiques dans les journaux d'avions, cas de Msafiri de Kanya Airways recevant des textes en anglais et en français
- Les comptoirs à l'aéroport de Bujumbura

Les touristes régionaux: les agences de voyages terrestres, maritimes et aériennes et les ambassades du Burundi toucheront les touristes à travers:

- Les comptoirs des douanes et bureaux de la PAFE, à l'aéroport de Bujumbura, dans les hôtels étrangers
- Comptoirs dans les douanes d'entrée
- Dépliants dans les véhicules de grands trajets (Grands bus)

Les touristes nationaux et étrangers résidant au Burundi, la distribution se fait sur les lieux mais les efforts de communication doivent les attirer vers le produit à travers:

- Des dépliants aux centres d'accueil touristique, dans les hôtels clés
- Des émissions radiodiffusées

IV.2.4. Politique de promotion

L'entreprise écotouristique étant peu connue par la clientèle, l'adoption d'une politique de promotion est d'une grande nécessité. Cela pourra se faire à travers la mise en place:

- **d'un support publicitaire** à travers les actions suivantes:
 - créer un site web pour la promotion écotouristique. En fait, le Burundi a un site web du Centre d'échange d'information sur la biodiversité : <http://bi.chm-cbd.net>. Ouvrir une page web sur ce site a plusieurs avantages. En effet, ce site est constamment alimenté avec des informations sur la biodiversité nationale. Il est également connu du monde entier du fait qu'il est bâti comme une obligation à tout pays de la CDB. Il a également une porte d'entrée au site de la CDB.
 - Faire la publicité par voie audiovisuelle est également nécessaire et plus efficace avec la fréquence des publicités qui seront effectués sur des lieux connus. Des documentaires peuvent ainsi être produits et diffusés à la Radio-Télévision Nationale et autres médias, aux Ambassades, à l'aéroport et aux écrans audiovisuels des avions et de grands bus
 - Ecrire des livres, des livrets et des affiches pour diffuser les informations sur les attraits écotouristiques.

- **Des partenariats avec les autres entreprises** à travers les actions suivantes:
 - tisser des liens avec les entreprises, les écoles ou autres entités, et de leur convaincre de l'intérêt que procurera leur visite des attraits touristiques et de payer les visites de leurs invités.
 - démontrer que l'entreprise peut créer de l'emploi, contribuer au développement durable et valoriser le patrimoine naturel et culturel et les inciter à investir dedans.

- **Des jours de promotion écotouristique** à travers les actions suivantes:
 - Déclarer une journée nationale de l'écotourisme
 - Organiser des activités touristiques lors des jours fériés et des fêtes nationales et lors des foires.

V. ETABLISSEMENT DU PLAN OPERATIONNEL

Le plan opérationnel suppose la mise en place des clauses à respecter pour bien accomplir la mission. Il s'agit ici de définir des règlements, des modes d'approvisionnement, proposer les accords contractuels possibles, fixer les mécanismes de financement durable, prévoir les questions de sécurité et maintenance préventive.

V.1. REGLEMENTS

Les règlements sont les conditions légales de l'activité d'écotourisme, le respect de la culture et des populations locales, le respect de la nature, les règlements concernant les déchets, la consommation des ressources, le personnel et les équipements. C'est à travers les contrats que ces éléments doivent apparaître clairement. On devra mettre en place un système de leur évaluation.

Respects des conditions légales de l'activité d'écotourisme

Tous les opérateurs écotouristiques seront soumis aux conditions légales notamment:

- être en règle avec la loi nationale sur la conservation de la biodiversité;
- contribuer financièrement à la gestion des aires protégées et de l'environnement;
- accorder un soin particulier à l'entretien des sites qu'il gère ou qu'il fréquente;
- avoir un Marketing honnête et exact;
- accueillir le client comme un ami, et lui marquer une disponibilité et une attention particulière;
- donner un dossier d'information complet au client sur la documentation des Parcs avec les commentaires, les recommandations, le code de conduite par activité et milieu visité;
- être équipé pour accueillir les visiteurs handicapés.

Respect de la culture et des populations locales

Tous les opérateurs écotouristiques seront soumis au respect de la culture et des populations locales:

- respect des différentes cultures, traditions des communautés locales et autochtones;
- respect des bâtiments historiques;
- respect d'objets sacrés ou traditionnels;
- respect des lieux de culte traditionnel.

Respect de la nature

Le respect de la nature concerne surtout les aires protégées ou vivent des écosystèmes qui peuvent être perturbés par l'intrusion de plusieurs facteurs. Des règlements aident à préserver ces milieux :

- le respect du silence de la nature;
- l'interdiction d'introduction de plantes étrangères dans l'écosystème;
- l'interdiction d'attirer les animaux par la nourriture;
- l'observation des animaux sauvages à distance raisonnable;
- l'interdiction d'entourer un groupe ou un unique animal, et ne pas se placer entre la mère et son enfant;
- le respect de balisage des chemins pour éviter de piétiner la flore;
- interdiction de cueillir les plantes sur le passage.

Gestion des déchets

Pour les déchets, il est recommandé de :

- Prévoir des poubelles sur tous les 100 m du passage,
- trier les déchets
- rentabiliser les déchets biodégradables par le compostage
- Sensibiliser les visiteurs sur les modes de gestion des déchets

Limitation de consommation irrationnelle des ressources

La limitation des consommations en ressources se porte sur les ressources en eau et l'électricité notamment :

- Installer des robinets de qualité supérieure pour éviter les pertes en eaux;
- Utiliser des lampes qui consomment peu d'énergie;
- S'adapter aux douches rapides plutôt que les bains qui consomment plus d'eau.

Equipements adéquats

Pour les équipements, il faut:

- investir dans des lampes, les chargeurs solaires pour économiser le courant;
- utiliser des équipements réutilisables plutôt que des produits jetables;
- cuisiner au gaz si possible car il y a moins de consommation de CO2 que le charbon de bois.

V.2. RESSOURCES HUMAINES

Au Burundi, plusieurs projets échouent parce qu'on ne fait pas attention au type d'hommes à qui on confie les activités. Il faudra alors décrire une structure organisationnelle, les ressources humaines nécessaires avec définition de leur profil, donner les besoins organisationnels et les formations nécessaires. De plus, on devra identifier les différentes parties prenantes et leurs rôles dans le développement de l'écotourisme.

V.3. MODES D'APPROVISIONNEMENT

Il faudra bien tracer l'origine des équipements. Une tente peut durer une semaine au moment où une autre peut durer plusieurs années. Il faudra alors préciser les qualités et l'origine. Un mécanisme d'exonération pourra être appliqué.

V.4. ACCORDS CONTRACTUELS

Dans cette entreprise où le partenariat est de règle, il faudra multiplier des contrats et des mémorandums d'accord. Ces derniers devront prendre en compte tous les principes de recrutement d'approvisionnement, de règlement, etc. Dans les accords contractuels, la maintenance préventive devra avoir sa place.

V.5. MECANISME DE FINANCEMENT DURABLE

Dans ces activités écotouristiques, il faudra mettre en place un mécanisme de financement durable. Cela suppose qu'il faut déclencher les premières interventions quand on est sûr du premier montant de démarrage. La figure 13 montre comment le Burundi devra annuellement mobiliser les fonds. Pour l'atteinte de l'équilibre financier, Il est proposé que la charge du financement soit répartie, en fonction de la nature des coûts rencontrés, entre l'OBPE, l'Etat du Burundi et les partenaires au développement.

Le chantier de l'écotourisme exige un certain nombre de besoins en infrastructures, équipements et des ressources humaines qualifiées et disponible en nombre suffisant. Il faut pour cela un financement stable dans le long terme. Il en est de même avec l'entretien des infrastructures notamment routières. En effet, les investissements lourds constituent une subvention de l'Etat du Burundi qui a la responsabilité d'en faire un bon usage.

Les partenaires au développement pourraient prendre en charge les coûts se rapportant au renouvellement des équipements, aux formations, à la médiatisation des parcs, aux missions de consultations ainsi qu'aux opérations lourdes de suivi écologique (dénombrement aérien). Ils financeraient ainsi les domaines qu'ils considèrent généralement comme centre d'intérêt, à savoir: les investissements, l'assistance technique, la formation, la promotion de l'écotourisme au Burundi. Les recettes des parcs serviraient pour les coûts de fonctionnement restants.

Pour bien mener le chantier de l'écotourisme, l'Etat devra constituer un fonds de gestion des parcs. Ce dernier sera alimenté par les recettes des parcs, le budget de l'état et l'appui des partenaires au développement.

Après la mise en place de ce fonds, les besoins de financement externes, aussi bien pour les coûts récurrents que pour les coûts d'investissement, seraient à couvrir à travers celui-ci. Pour cela, il devrait accueillir les fonds des principaux contributeurs, qu'ils soient publics ou privés, nationaux ou étrangers.

Nous proposons qu'à partir de la 2^{ème} année des activités de l'écotourisme c'est-à-dire en 2018, les recettes des parcs avec une clé de répartition de 70% seront affectées à la gestion de l'OBPE pour assurer l'essentiel des charges de fonctionnement, à l'exception des charges salariales.

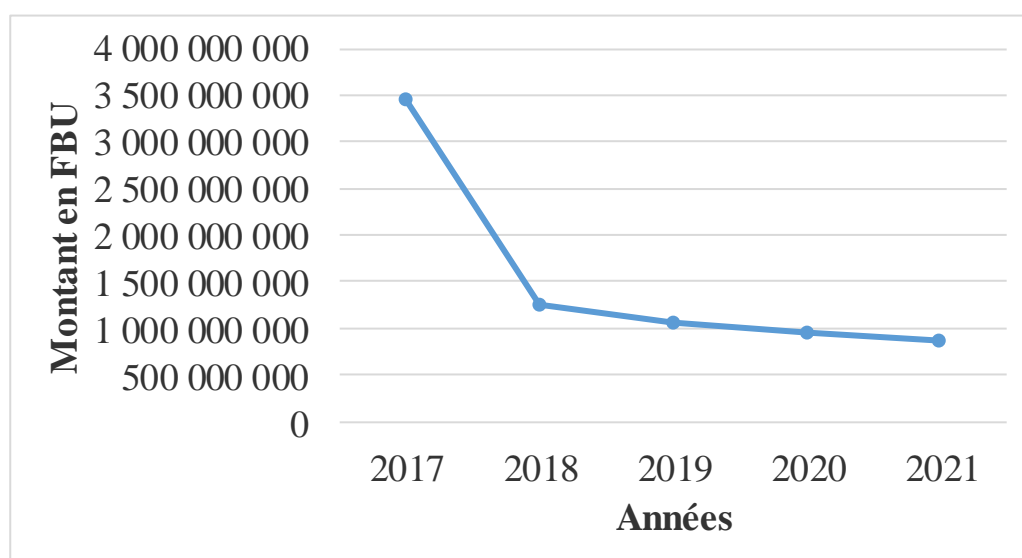


Fig. 13: Evolution des dépenses annuelles pour l'entreprise écotourisme

V.6. ANALYSE DE RISQUES

Si les prévisions de coûts peuvent se faire avec un degré de certitude assez élevé parce que l'on a une prise sur la plupart des facteurs déterminants, l'estimation des recettes est plus délicate, étant donné que leur évolution dépend aussi de beaucoup de facteurs exogènes. Les projections des recettes supposent notamment qu'il n'y aura pas d'instabilités ou de phénomènes d'insécurité majeurs au Burundi et dans la région des grands lacs, ni de tensions internationales graves qui limiteraient les déplacements des personnes, surtout pour des raisons touristiques.

Ainsi, les risques pouvant handicaper l'entreprise touristiques ne manquent pas. Le tableau 28 montre les risques éventuels qu'il faudra maîtriser.

Tableau 28: Analyse des risques à l'entreprise écotouristique

Types de risques	Risques	Niveau de risque	Durée de risque	Solutions
Politique interne	Aggravation de l'insécurité	Moyen	Temporaire	Sécurisation des sites touristiques
Politique étrangère	Conflits politiques avec les pays de la sous-région	Faible		Ouvrir d'autres voies pour acheminer les touristes
Manque de bailleurs	Manque de financement	Moyen	Temporaire	Mobilisation interne de financement

BIBLIOGRAPHIE

Arbonier, M. (1996). Parc National de la KIBIRA, Plan de Gestion, INECN, 55p.

MCIPT, (2012). Stratégie nationale de Développement Industriel et Commercial du Burundi

MEEATU, (2014b). Plan de gestion et d'aménagement du parc National de la Ruvubu. INECN, 87p

MEEATU, (2014a). Plan de gestion et d'aménagement du parc National de la Kibira. INECN, 118p

Moworoha, E. (2014). Etude relative à la mise en valeur culturelle, historique et touristique des tombeaux royaux du Burundi en commune Muruta, province de Kayanza. OBPE

Vande Weghe, J.P. et Kabayanda, A. (1992). Le Parc National de la Ruvubu et sa région limitrophe: Etude d'identification de la Ruvubu: Etude N° ET/44/2/92-SEP. MINATE-CEE, 195p.

Autres documents consultés:

UNESCO, (2010). Plan d'affaires pour les sites naturels du patrimoine mondial et les aires protégées: Guide méthodologique. Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, 92P

Stratégie Nationale et plan d'action du Tourisme

Rapports annuels des PN de la Ruvubu et de la Kibira

Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité

DEFINITIONS-CLES

Source : décret n°100/ 197 du 5 juillet 2012 portant règlementation du tourisme au Burundi

Tourisme: l'ensemble des activités se rapportant aux déplacements et aux séjours de personnes en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive n'excédant pas une année, à des fins de loisirs, d'affaires ou d'autres motifs;

Zone touristique: toute région ou étendue du territoire présentant des particularités naturelles, culturelles ou humaines propices à la pratique du tourisme et se prêtant au développement d'une ou de plusieurs formes durables du tourisme;

Site touristique: tout monument ou tout site naturel, culturel, historique, archéologique ou architectural drainant des visiteurs et constituant de ce fait un attrait touristique;

Aménagement touristique: l'ensemble des travaux de réalisation d'infrastructures de base dans les espaces destinés à accueillir des réceptifs ; l'aménagement touristique est précédé par des études préalables qui déterminent la nature et la typologie des infrastructures à réaliser;

Réceptifs touristiques : des infrastructures ou des équipements permettant l'accueil, l'hébergement, la restauration et l'animation des séjours des touristes;

Établissement de tourisme: un établissement d'hébergement, un établissement de restauration, un tour-opérateur, une agence de voyages et de tourisme, une agence de location de voitures et de transport de touristes ou un guide de tourisme;

Ecotourisme: le tourisme garantissant la préservation de l'environnement, la protection de la faune, de la flore et de l'écosystème à travers une charge touristique limitée et la programmation des hébergements restrictive garantissant la participation des populations locales;

Tourisme culturel ou historique: le tourisme dont la motivation est la découverte d'un patrimoine culturel, historique ou immatériel telles que les fêtes et les coutumes locales;

Tourisme cynégétique: le tourisme basé sur la pratique de la chasse et de la pêche sportive ;

Tourisme d'affaires ou de congrès : le tourisme effectué essentiellement pour des raisons professionnelles;

Tourisme émetteur: le tourisme pratiqué par les résidents d'un pays donné qui voyagent à l'intérieur d'un pays tiers;

Tourisme interne: le tourisme pratiqué par les résidents d'un pays donné qui voyagent à l'intérieur de ce pays;

Tourisme récepteur : le tourisme pratiqué par les non- résidents d'un pays qui voyagent dans un pays donné;

Tourisme intérieur: le tourisme interne plus le tourisme récepteur;

Tourisme international: le tourisme émetteur plus le tourisme récepteur;

Tourisme national: le tourisme international plus le tourisme interne;